



HAL
open science

Communautés professionnelles et identité de professeur-e documentaliste : quelle relation ?

Lily Ventoso-Y-Font

► To cite this version:

Lily Ventoso-Y-Font. Communautés professionnelles et identité de professeur-e documentaliste : quelle relation ?. Education. 2018. dumas-01896978

HAL Id: dumas-01896978

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01896978>

Submitted on 16 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 2 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Option Documentation

Année 2017-2018

**Communautés professionnelles et identité de professeur-e
documentaliste : quelle relation ?**

Mémoire de recherche

Réalisé par

Lily VENTOSO-Y-FONT

Dirigé par

Madame Sonia BERNARDET

Présidente de jury

Madame Ivana BALLARINI

Engagement de non plagiat

Je, soussigné(e) **Lily Ventoso-Y-Font**,
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur
toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude
caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport
ou mémoire.

Signature :



Cet engagement de non plagiat doit être inséré en première page de tous les rapports, dossiers, mémoires.

Table des matières

Introduction.....	6
1.Définition de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et de leurs communautés de travail	8
1.1 Définition d'une communauté professionnelle.....	8
1.1.1 Qu'est-ce qu'une profession ?	8
1.1.2 Qu'est-ce qu'une communauté ?	10
1.1.3 Et que sont les communautés professionnelles ?	11
1.1.4 Historique des communautés des professionnels de la documentation	13
1.1.4.1 Le prélude de Paul Otlet et Henri Lafontaine à la fin du 19 ^{ème} siècle	13
1.1.4.2 En France, l'émulation d'associations professionnelles au 20 ^{ème} siècle	14
1.2 La notion d'identité professionnelle chez les professeur-e-s documentalistes	15
1.2.1 Définir l'identité et l'identité professionnelle collective	15
1.2.2 L'identité collective des professionnel-le-s de la documentation	17
1.2.3 Identité professionnelle des enseignant-e-s de l'Éducation Nationale	18
1.2.4 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes	20
1.2.4.1 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon les textes institutionnels	20
1.2.4.2 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon les textes scientifiques et professionnels	23
1.2.4.3 Composantes de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes.....	24
1.2.4.4 Une identité professionnelle problématique et divisée	26
1.2.4.5 Une discipline pour rassembler la profession ?	29
1.2.4.6 Critères de définition concernant l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes.....	32
1.3 État des lieux des communautés professionnelles de professeur-e-s documentalistes.....	34
1.3.1 L'histoire de l'APDEN comme exemple de communauté centrale pour la profession :.....	35
1.3.1.1 La création de l'APDEN	35
1.3.1.2 Alliances de l'APDEN pour fortifier leurs revendications	36
1.3.1.3 Les productions de l'APDEN pour la profession.....	38
1.3.2 État des lieux sur les communautés professionnelles actuelles pour les professeur-e-s documentalistes	38
1.3.3 Inventaire des communautés professionnelles actuelles	40

1.3.4 Classement selon les productions de ces communautés recensées	45
1.3.5 Les communautés de professeur-e-s documentalistes face à la circulaire de mission de 2017.	50
1.3.6 À partir de quel moment peut-on dire que les professeur-e-s documentalistes font partie d'une communauté ?.....	52
1.4 En conclusion.....	53
2. Méthodologie et traitement des données.....	56
2.1. Réflexion sur la méthodologie utilisée	56
2.1.1 Réflexion sur l'enquête et les participants	56
2.1.2 Composition du questionnaire	57
2.1.3 Envois et premiers résultats	58
2.1.4 Difficultés et biais possibles.....	58
2.1.5 Questionnaire d'enquête :.....	60
2.2 Corrélation entre les hypothèses de recherche et les données de recherche.....	65
2.2.1 Première hypothèse	65
2.2.2 Deuxième hypothèse	66
2.2.3 Troisième hypothèse	66
2.2.4 Quatrième hypothèse.....	67
2.2.5 Cinquième hypothèse	67
2.2.6 Sixième hypothèse.....	68
2.2.7 Septième hypothèse	68
2.2.8 Huitième hypothèse	68
2.2.9 Neuvième hypothèse.....	69
2.3 Données collectées.....	69
2.3.1 Première partie (définir l'identité professionnelle des participants).....	69
2.3.2 Deuxième partie (définir l'adhésion aux communautés professionnelles).....	74
2.3.3 Troisième partie (définir la participation aux communautés professionnelles)	84
2.3.4 Quatrième partie (quelle relation entre l'identité professionnelle des participants et les communautés).....	92
3. Résultats et discussion	99
3.1 Premières analyses autour des données croisées.....	99
3.1.1 Traitement et utilité des résultats	99
3.1.1.1 Utilité des questions en texte libre.....	99
3.1.1.2 Biais et limites des hypothèses.....	100
3.1.1.3 Autres limites et biais constatés dans les résultats	100
3.1.2 Premiers croisements généraux pour analyser les hypothèses :	102

3.1.2.1 Croisements réalisés sur l'adhésion générale aux communautés professionnelles	102
1.3.2 Croisement réalisé sur la participation générale aux communautés professionnelles.....	103
3.2 Première hypothèse :	105
3.3 Deuxième hypothèse.....	108
3.4 Troisième hypothèse	112
3.5 Quatrième hypothèse.....	114
3.6 Cinquième hypothèse.....	117
3.7 Sixième hypothèse.....	121
3.8 Septième hypothèse.....	123
3.9 Huitième hypothèse	127
3.10 Neuvième hypothèse.....	130
3.11 Conclusion sur les neuf hypothèses	135
3.12 Discussion	137
3.12.4 Questions pour prolonger la discussion	149
3.12.4.1 Première discussion	150
3.12.4.2 Deuxième discussion.....	154
3.12.4.3 Troisième discussion.....	157
3.12.5 En conclusion de cette discussion	161
3.13 Conclusion générale	162
Bibliographie	167
Remerciements.....	170
Annexes :.....	171
1. Commentaires libres des échantillons	171

Introduction

Pour qui choisit de suivre un Master MEEF Documentation, l'une des premières choses qu'on y apprend, de la part de tous les formateurs, c'est que la profession spécifique de professeur-e documentaliste n'est pas reconnue. La profession est sans cesse remise en cause, nous dit-on, par la quasi-totalité des membres du système scolaire. Il faut se battre dès la prise en poste et tout au long de sa carrière afin d'assurer toutes les missions exigées. Le discours de l'ESPE est une réalité du terrain. Les professeur-e-s documentalistes, mêmes les mieux lotis, occupent une position instable et inconfortable.

Et pour qui choisit de se préparer au CAPES de documentation, les communautés professionnelles deviennent vite des incontournables qu'il faut maîtriser. La liste e-doc, l'APDEN, Docpourdocs et plus encore, d'abord des noms nébuleux, deviennent des appuis précieux pour le concours. Mais plus qu'une assistance passagère, ces communautés sont révélatrices de la profession. Les enseignant-e-s de discipline, eux, n'ont pas cette myriade de groupes professionnels. Pourquoi donc le métier de professeur-e documentaliste exige, sinon d'appartenir, au moins de connaître cette multitude de communautés ?

L'être humain, animal social, a pris le pli de se regrouper dès les débuts de l'humanité. En tribus et en clans d'abord puis, lors de la sédentarisation dans les cités, par familles, par division hiérarchique, par professions. On peut imaginer que les premières communautés professionnelles étaient d'abord informelles, facilitées par l'augmentation de la population, la proximité des habitants, le commerce¹. Aujourd'hui, le monde n'a jamais été aussi peuplé, l'information n'a jamais circulé aussi vite, le nombre de communautés n'a jamais été aussi important, qu'elles soient virtuelles ou matérielles. D'autant que le métier de documentaliste, historiquement récent, s'est bâti grâce aux communautés. La profession de professeur-e documentaliste, construite de bric et de broc après la Seconde Guerre Mondiale, a repris ce modèle d'entraide par le groupe. Si cette profession est mal reconnue par l'Institution même, le ministère de l'Éducation Nationale encourage néanmoins la création de communautés dédiées aux professeur-e-s documentalistes², preuve de leur importance.

Qu'en est-il de l'individu ? Beaucoup de professeur-e-s documentalistes le disent, leur place d'enseignant-e n'est pas acquise et leur position est sans cesse précaire, conséquence de

¹Dubar, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 256 p.

²Quelques exemples :

- "Edu'base Documentation" faite par le site du MEN (eduscol.education.fr) disponible via l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/bd/urtic/documentation/>

- les espaces pédagogiques dédiés à la documentation sur les sites de chaque académie (par exemple sur l'académie de Nantes, disponible via l'adresse <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/>)

facteurs variables – établissement, collègues, supérieurs hiérarchiques, budget alloué au CDI, personnalité de chacun-e, concours, âge et ainsi de suite. Cela se constate dès les premiers stages et se confirme par la suite. Les professeur-e-s documentalistes sont remis en cause donc. Même l'appellation est bancal : avec ou sans tiret ? Tiret qui peut marquer l'unité entre deux professions différentes ou au contraire les fusionner sans pouvoir distinguer l'une de l'autre, tiret-détail qui est à l'origine même de débats parmi eux. Après réflexion, ce tiret n'apparaîtra pas dans ce mémoire, mais la féminisation du mot « professeur » est incontournable puisque la profession est majoritairement féminine. Professeur-e documentaliste donc. Ce sont ces personnes, avec leurs problématiques individuelles, leurs affinités, leur formation différente et leur personnalité, qui créent et constituent les communautés professionnelles dédiées aux professeur-e-s documentalistes.

L'objectif de ce mémoire est d'étudier le rapport entre l'individu et les communautés, entre l'individuel et le groupe. Les communautés construisent-elles la profession de professeur-e documentaliste ? Est-ce que la fréquentation de ces communautés permet de construire l'identité professionnelle de chaque professeur-e documentaliste ? Quelles sont les relations entre chaque professeur-e documentaliste et leurs communautés ? Quelle est la relation entre l'identité professionnelle d'une personne et son engagement auprès des communautés de travail ?

Et plus globalement, nous pourrions répondre à la question suivante : Quelle est la relation entre le besoin d'affirmation individuel lié à l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et les revendications des communautés professionnelles ?

Nous commencerons par contextualiser ce qu'est l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes, quelles sont les communautés professionnelles actuelles et en quoi elles contribuent à la profession. Puisque l'objectif est de rechercher la relation entre l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et leur engagement auprès des communautés, la seconde partie sera consacrée à la mise en place d'une méthodologie d'enquête qui permette d'identifier les relations qui existent entre l'appartenance, la participation à une ou plusieurs communautés professionnelles et le positionnement individuel en tant que professeur-e documentaliste. Enfin, dans une troisième partie, les données recueillies seront analysées pour vérifier ou infirmer les hypothèses énoncées.

1. Définition de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et de leurs communautés de travail

1.1 Définition d'une communauté professionnelle

Le sujet de ce mémoire portant sur différentes communautés professionnelles qui rassemblent des professeur-e-s documentalistes, il est nécessaire de commencer par définir la notion de « communauté professionnelle » afin de délimiter le sujet plus précisément.

1.1.1 Qu'est-ce qu'une profession ?

Le mot profession en lui-même est déjà une notion polysémique. Ce peut être une déclaration orale à valeur d'engagement, qu'il soit politique ou religieux ; c'est également le synonyme de métier ; dans le langage courant, une profession désigne une activité ou un état qui constitue la source de revenus d'une personne. Qu'il s'agisse de profession ou de métier, les mots véhiculent aujourd'hui l'idée de transaction monétaire, d'un revenu en échange de services donnés entre deux personnes. Claude Dubar, sociologue français qui a consacré ses recherches à la sociologie des professions et à l'identité professionnelle, utilise le mot « profession » autant comme la traduction littérale du terme anglais que comme "le sens général d'activité rémunérée"³.

Néanmoins, en anglais, le sens est plus précis car une profession désigne une activité qui nécessite un domaine d'expertise, un métier qui exige un niveau élevé de compétences. Dans les pays anglo-saxons, les professions bénéficient de droits spécifiques⁴ puisque leurs membres

³ Dubar, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : éd. Armand Colin, 1991. 256 p.

⁴ Béraud, Céline. "Profession" in *Les 100 mots de la sociologie* [en ligne]. Paris : éd. PUF, 2013. Coll. « Que Sais-Je ? ».

font preuve de compétences et de connaissances particulières ainsi que d'un respect d'un code éthique – voire déontologique.

Voici une comparaison des définitions de ces deux noms communs :

	Définition	Origines
Métier	<ul style="list-style-type: none"> – Synonyme de profession – Activité manuelle ou mécanique nécessitant l'acquisition d'un savoir-faire, d'une pratique – Domaine d'activité d'une personne ou d'une entreprise – Occupation, profession utile à la société, donnant des moyens d'existence à celui qui l'exerce. – Rôle social 	<p>Du latin ministère, service, office.</p> <p>Notion manuelle</p> <p>Notion d'utilité pour la société</p>
Profession⁵	<p>Sens multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Déclaration publique d'opinions – Déclaration d'adhésion à des principes religieux, politiques, intellectuels – Acte religieux d'engagement ; déclaration de vœux religieux. Faire <i>profession de foi</i>. – Activité qui constitue la source de revenus d'une personne – Métier appartenant à un ensemble dans un secteur d'activité particulier – Ensemble de personnes exerçant le même métier <p>En anglais⁶ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Activité qui nécessite un domaine d'expertise – Métier qui exige un niveau de compétences et de connaissances élevé 	<p>Du latin "professio", état, condition, métier</p> <p>Premier sens religieux et politique</p> <p>Notion polysémique</p> <p>En anglais :</p> <p>Preuve de compétences, donc reconnaissance sociale</p>

La langue anglaise distingue très précisément la différence entre « emploi », c'est-à-dire l'ensemble des métiers possibles, et « profession », ou les métiers libéraux ou savants qui offrent des services intellectuels sur le modèle des juristes et des médecins. Le métier sous-entend un travail manuel et technique, une habileté obtenue par l'expérience⁷.

1 p. Consulté le 30/04/2017 sur : <http://sociologie.revues.org/2360>

⁵ CNRTL. "Définition : profession" in *Dictionnaire CNRTL* [en ligne]. Nancy, 2012.

Consulté le 30/04/2017 sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/profession>

⁶ Wiktionary. "Profession" in *Wiktionary* [en ligne]. 29 December 2016.

Consulté le 30/04/2017 sur : <https://en.wiktionary.org/wiki/profession>

⁷ Cavet, Agnès. "Enseignant-e, un « métier » ou une « profession » ?" in *Eduveille* [en ligne]. eduveille.hypotheses.org, 2007. Consulté le 30/04/2017 sur : <http://eduveille.hypotheses.org/267>

La profession, elle, induit une activité intellectuelle qui fait appel à des savoirs savants, institutionnalisés. Elle dispose d'une déontologie et d'une liberté garantie par des compétences spécifiques. C'est même une activité qui se *professe*⁸, qui se déclare, qui explique les savoirs – soit par oral soit par écrit. L'enseignement s'inscrit donc tout naturellement comme une profession.

1.1.2 Qu'est-ce qu'une communauté ?

Le lien entre la profession et la communauté n'est pas si vague ; les deux termes impliquent une relation entre humains, une interaction sociale pour atteindre un objectif. Comme « profession », le mot « communauté » est également polysémique selon les disciplines concernées, biologie, sociologie, droit ou politique. Ce mot dérive du latin *cum* – avec – et *munus* – échanges de biens et services. D'un point de vue étymologique, une communauté est un collectif de personnes qui échangent entre elles. Isabelle Fabre, Vincent Liquète et Cécile Gardiès définissent une communauté comme "un groupe d'individus qui interagissent et construisent un engagement mutuel reposant sur le sentiment d'appartenance à ce même groupe"⁹. Ressortent de cette définition les notions essentielles d'engagement mutuel et d'identité collective.

Les communautés sont proches des associations, des organisations à but non-lucratif qui regroupent des personnes "réunies dans un but déterminé, pour la défense d'un intérêt commun"¹⁰. Selon la loi française de 1901 concernant les associations à but non-lucratif¹¹, une association est un regroupement de plusieurs personnes pour exercer une activité ou partager des connaissances dans un but autre que de partager des bénéfices personnels. Ce sont des structures sociales qui ne recherchent pas le profit économique. Les associations sont soumises à la loi et doivent par conséquent respecter certaines formes légales obligatoires concernant leur création, leur fonctionnement ou leur dissolution. Les associations françaises possèdent bien souvent, surtout si elles sont déclarées devant l'État, une structure plus ou moins hiérarchisée. L'appartenance à une association est volontaire et explicite, l'engagement pour

⁸ Cavet, Agnès. "Enseignant-e, un « métier » ou une « profession » ?" in *Eduveille* [en ligne]. eduveille.hypotheses.org, 2007. Consulté le 30/04/2017 sur : <http://eduveille.hypotheses.org/267>

⁹ Fabre, Isabelle ; Liquète, Vincent ; Gardiès, Cécile. *Pratiques informationnelles et construction des savoirs dans une communauté professionnelle : enjeux de l'information et de la communication*.

¹⁰ Pierrel, Jean-Marie. "Association : définition de Association". In Dictionnaire CNTRL[en ligne]. Nancy, 2005, 2 p. Consulté le 14/06/2017 sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/association>

¹¹ Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Paris : legifrance.gouv.fr, 8 mai 2016. 6 p.

une cause est explicite. Ses membres sont volontaires et liés par un pacte ou une convention, et l'association œuvre pour un but prédéfini circonscrit.

Cependant, à la différence d'une association, la communauté traduit l'idée centrale d'identité collective. Par opposition, appartenir à une communauté est plus tacite et la notion d'engagement n'est qu'implicite. Les communautés rassemblent des personnes possédant un dénominateur commun entre elles. Les définitions sont plus imprécises, le mot « communauté » pouvant englober à la fois un petit nombre de personnes autant qu'un mouvement mondial, de la ZAD locale de Notre-Dame-des-Landes à la communauté mondiale LGBT+. La notion de but, d'objectif est moins forte. Ce qui prévaut dans le mot « communauté » est le concept de regroupement, de réunion.

1.1.3 Et que sont les communautés professionnelles ?

Une *communauté professionnelle* rassemble plusieurs personnes partageant la même profession ou le même métier, qui ont des intérêts communs, qui échangent des biens et des services et qui partagent un engagement commun autant qu'une identité professionnelle mutuelle.

Ce genre d'organisation sociale bénévole existait déjà dès la Grèce antique et en Europe, on retrouve ensuite leur trace au Moyen-Âge avec les guildes¹². Sous divers noms, confrérie, guilde, art, métier, puis corporation, sous différents régimes et modèles sociaux-économiques.

En France, il est probable que les communautés professionnelles soient apparues – ou se soient fortifiées – lorsque les Romains se sont installés en Gaule, au I^{er} siècle après J-C, puisque les confréries étaient déjà un modèle communautaire établi à Rome¹³. Les confréries réapparaissent sous une nouvelle forme lors de l'époque Carolingienne (VIII^{ème} siècle), puis se multiplient au X^{ème} siècle grâce à l'essor économique en Europe. Les guildes regroupent des personnes aux intérêts communs. Au XII^{ème} siècle, les confréries sont d'ordre religieux et caritatif tandis que les guildes rassemblent des artisans ou des corps de métier. L'intérêt des guildes, outre le rassemblement de professionnels, est de s'entraider et de se recommander, ainsi que d'obtenir des privilèges. Les guildes assurent "la cohésion économique des

¹² Jeuge-Maynard, Isabelle. Guilde. In Encyclopédie Larousse [en ligne]. 1 p. Consulté le 15/06/2017 sur : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/gilde/56981>

¹³ Favier, Jean. Confrérie de métier. In Encyclopaedia Universalis [en ligne]. 1 p. Consulté le 14/06/2017 sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/confreries-de-metier/>

marchands originaires d'une même ville dans leurs opérations"¹⁴ tandis que les confréries "organisaient la vie religieuse des membres d'un métier"¹⁵, l'assistance aux pauvres et aux vieillards (comme une sorte de sécurité sociale médiévale pour des professionnels).

C'est avec l'essor des universités, au XIII^{ème} siècle, que se fait la division entre les professions, qui relèvent des sept arts libéraux, et les métiers, qui concernent les arts mécaniques, techniques et manuels¹⁶. Au XVIII^{ème} siècle, ces communautés professionnelles évoluent en corporations, qui servaient à "réglementer leur profession et défendre leurs intérêts"¹⁷. Toutes les personnes exerçant le même métier, qu'il s'agisse d'intellectuels, d'artistes, d'artisans ou de personnes manuels, étaient regroupées dans des corps de métier, organisés juridiquement dans chaque ville. Pour intégrer ces corporations, les novices devaient énoncer une *profession de foi* afin de garantir le respect de leur futur métier¹⁸. Les corporations originelles étaient bâties sur "le modèle de confréries et de communautés au sein desquelles leurs membres [étaient] unis par des liens moraux et par un respect réglementé de leur statut"¹⁹.

Les corporations disparaissent en Europe au XIX^{ème} siècle avec la Révolution industrielle mais le modèle de base perdure et influence certaines professions intellectuelles. On retrouve toujours aujourd'hui, chez les avocats ou les médecins par exemple, un code déontologique et la notion de communauté professionnelle. Quant aux associations professionnelles, elles sont constituées de professionnel-le-s qui adhèrent à titre personnel pour défendre les intérêts de leur profession.

À partir de quel moment un individu fait-il partie d'une communauté professionnelle ?

On peut dire qu'une personne fait partie d'une communauté professionnelle lorsque plusieurs critères sont remplis, par exemple :

- Dès lors que l'individu répond aux critères identitaires de la communauté ;
- S'il est intégré par les autres membres de la communauté ;
- Si la personne se reconnaît ouvertement comme faisant partie de cette communauté ;

¹⁴ Favier, Jean. *Guilde*. In *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. 1 p. Consulté le 14/06/2017 sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/gilde-gilde/>

¹⁵ Favier, Jean. *Confrérie de métier*. In *Encyclopaedia Universalis* [en ligne].

¹⁶ Dubar, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 1991. 256 p.

¹⁷ Le Goff, Jacques. *Corporations*. In *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. 1 p. Consulté le 14/06/2017 sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/corporations/>

¹⁸ Dubar, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 1991. 256 p.

¹⁹ *Ibid.*

- Si cette personne est active au sein de cette communauté et contribue à y participer, à la rendre dynamique.

1.1.4 Historique des communautés des professionnels de la documentation

Ce ne sont pas les professionnels (bibliothécaires et autres) mais les utilisateurs (chercheurs et industriels) qui sont à l'origine de la documentation²⁰. Toutefois, ce ne sont pas des initiatives isolées portées par des personnes individuelles. Ce sont les mathématiciens qui, en 1886, organisent le premier Congrès de Bibliographie au monde, démontrant que c'est l'association d'un groupe de scientifiques qui permet de réunir la profession et fonder un répertoire d'œuvres dans leur discipline. La documentation a évolué, de la fin du 19^{ème} siècle et durant le 20^{ème} siècle, jusqu'à être reconnu comme science à part entière. Cela s'est fait grâce au rassemblement de ces utilisateurs, à la formation de groupes tendus vers le même but, grâce à des initiatives collectives dont la voix et les actions sont devenues beaucoup plus puissantes par la force des volontés additionnées.

1.1.4.1 Le prélude de Paul Otlet et Henri Lafontaine à la fin du 19^{ème} siècle

De même, la gigantesque entreprise utopique du Mundanéum, de Paul Otlet et Henri Lafontaine, n'aurait pas vu le jour sans un travail commun, mutualisé et collaboratif. Pour augmenter leur RBU (Répertoire Bibliographique Universel), ils sollicitent l'aide de professionnels et d'associations dans le monde entier, et créent ainsi un réseau international de documentalistes. Ceux qui fondèrent la documentation furent des personnes d'associations puisque toute l'œuvre de Paul Otlet est placée sous le signe de la collaboration et de la mondialisation.

Otlet comprit que la bibliographie puis la documentation ne pouvait s'établir comme profession que par le partage, la coopération et une normalisation internationale des pratiques documentaires. Il fonde l'OIB (l'Office Internationale de Bibliographie) pour mieux développer la documentation. Sans le pouvoir d'une association, c'est-à-dire d'un collectif de personnes soudées par le même objectif, jamais il n'aurait pu rassembler les 18 millions de fiches-notices sur tous les ouvrages documentaires possibles.

L'OIB, qui change plusieurs fois de nom pour s'adapter à l'évolution de la profession – IID puis FID, Fédération Internationale de la Documentation et en 1986, FIID, Fédération

²⁰ Blanquet, Marie-France. *Documentalistes : leur histoire de 1900 à 2000*. Éd. Canopé, 2014. p. 111

Internationale de l'Information et de la Documentation – a contribué pendant tout le 20^{ème} siècle à construire la documentation, comme profession et comme discipline.

1.1.4.2 En France, l'émulation d'associations professionnelles au 20^{ème} siècle

L'UFOD (l'Union Française des Organismes de Documentation), fondée par Suzanne Briet et Jean Gérard en 1931, est la première association professionnelle de documentation. Elle a pour objectif principal de fédérer tous les professionnels et de faire reconnaître la documentation. "Il s'agit de créer un réseau national puis de participer à un réseau international"²¹ dans lequel on retrouve les idées de Paul Otlet. Jean Gérard, le premier président de l'UFOD, réclame une paternité avec l'œuvre de Paul Otlet, toujours en cours en 1931.

L'UFOD est aussi un laboratoire de recherche qui précise la terminologie, les règles et la déontologie de la profession, c'est un lieu d'échanges et de publications, c'est un espace de formation continue entre différents professionnels (documentalistes mais aussi conservateurs, bibliothécaires, archivistes). Non content de promouvoir la documentation comme discipline à part entière, cette association forme les professionnels tout au long de leur carrière – des formations continues et initiales.

L'ADBS (l'Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés), est créée en 1963 pour regrouper tous les professionnels du document, les documentalistes mais aussi les bibliothécaires. Désormais Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation en 1993, l'ADBS centre ses missions en majorité sur l'identité professionnelle des spécialistes du document : promouvoir la profession, développer les relations entre les professionnels donc créer de la communication entre collègues, mutualiser les pratiques, réaliser des publications, améliorer la formation continue et l'usage des NTIC. L'association publie une revue, *I2D – Informations, données & documents*, de quatre numéros par an. Actuellement, elle compte 3000 adhérents bénévoles.

Les buts principaux de ces diverses associations sont les mêmes : faire reconnaître la profession, améliorer la formation de leurs membres, favoriser la communication entre les membres et créer des outils de médiation ainsi que du contenu spécialisé.

²¹ Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*. p. 186

On remarque des points communs entre toutes :

- Elles tiennent leur profession en estime et veulent la faire progresser ;
- Elles produisent un ou plusieurs médias et des contenus réguliers ;
- Elles souhaitent unifier et mutualiser les pratiques et techniques documentaires ;
- Elles accompagnent leurs membres, les mettent en relation entre eux ;
- Elles entretiennent des liens avec les autres associations.

Au début de son développement, la documentation semblait avoir des problématiques proches de celles qui agitent aujourd'hui les professeur-e-s documentalistes, c'est-à-dire faire connaître et faire valoir son identité professionnelle.

1.2 La notion d'identité professionnelle chez les professeur-e-s documentalistes

L'identité collective est une notion au cœur des communautés professionnelles, puisque c'est ce qui permet de les unifier, donc de leur donner une pérennité. Une communauté sans identité n'est qu'un groupe hasardeux de personnes sans réel objectif commun. Quelle est donc la – ou les identités professionnelles des professeur-e-s documentalistes ?

1.2.1 Définir l'identité et l'identité professionnelle collective

Michel Castra, maître de conférence en sociologie, considère l'identité en tant qu'ensemble "des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres"²². Ce n'est pas un état constat, c'est un processus en constante redéfinition. L'identité s'applique autant aux individus qu'aux sociétés, aux cultures ou aux groupes.

Claude Dubar distingue deux composantes indissociables de l'identité sociale :

- « l'identité pour soi », une construction mentale personnelle ;
- et « l'identité pour autrui », construction de l'image que l'on veut renvoyer aux autres.

²² Castra, Michel. "Identité" in *Les 100 mots de la sociologie* [en ligne]. Paris : éd. PUF, 2013. Coll. « Que Sais-Je ? ». 1 p.

Les identités collectives trouvent leur origine dans les communautés où les sentiments d'appartenance sont particulièrement forts. L'individu appartient ainsi à des groupes sociaux qui lui fournissent des ressources d'identification multiples. D'après Dubar, "les identités professionnelles sont des manières socialement reconnues, pour les individus, de s'identifier les uns les autres dans le champ du travail et de l'emploi".

D'après Jean-François Blin, chercheur en sciences de l'éducation et formateur ESPE, "les représentations professionnelles sont liées au degré d'engagement et d'implication des sujets et des groupes dans leurs activités"²³. Ces représentations sont donc susceptibles de se transformer si les activités se modifient ou si leur statut professionnel change. Richard Wittorski, maître de conférence et formateur ESPE, explique que l'"identité collective "est une intention sociale venant des groupes qui cherchent à revendiquer une place et à se faire reconnaître dans l'espace social"²⁴. D'après lui, "cette rhétorique de l'affirmation identitaire occupe [...] une place centrale dans les processus de professionnalisation et de développement professionnel"²⁵.

Un groupe doit se constituer une identité collective partagée par tous ses membres pour fonctionner. Cela est une nécessité pour se défendre par rapport à des contraintes imposées et pour se revendiquer une existence, une place dans l'espace social. L'identité professionnelle d'une communauté permet de rassembler ses membres sous des valeurs communes et une construction mutuelle. Plus important, puisque l'insertion dans une communauté professionnelle est un choix, l'identité professionnelle du groupe est partagée par tous ses membres. L'identité professionnelle se forge "à la fois en relation avec l'extérieur, et dans le groupe, par un rapport de similitudes et de différences"²⁶.

Wittorski ajoute que c'est lorsqu'un groupe socioprofessionnel traverse une période de crise, lorsqu'il est menacé dans sa cohésion ou dans ses conditions d'existence, qu'il affirme, développe, resserre les liens entre ses membres et continue ainsi de forger son identité de communauté professionnelle. "Cette identité se construit et se transforme également au gré des luttes sociales qu'anime le groupe professionnel pour asseoir ou améliorer sa place dans

²³ Blin, Jean-François. *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : éd. L'Harmattan, 1997. Coll. Action & Savoirs. 223 p.

²⁴ Wittorski, Richard. *La notion d'identité collective : la question identitaire dans le travail et la formation*.

²⁵ Ibid.

²⁶ Wittorski, Richard. *La notion d'identité collective : la question identitaire dans le travail et la formation*.

l'espace des métiers". Elle se construit en réaction à l'extérieur et en interne, entre ses membres. Cela fera écho aux communautés et à l'identité des professeur-e-s documentalistes.

1.2.2 L'identité collective des professionnel-le-s de la documentation

À l'instar des médecins, des journalistes et des juristes, les documentalistes ont une déontologie qui, si elle n'est pas ratifiée officiellement par les professionnel-le-s, constitue un code professionnel commun enseigné à tous qui peut former les racines de l'identité collective de cette communauté. En effet, puisqu'une déontologie est un code de conduite d'une profession, un ensemble de règles morales tacitement acceptées, adoptées et partagées par la majorité, on peut considérer qu'elle crée une fondation solide pour une identité professionnelle.

Bien que les deux professions restent distantes, la déontologie des documentalistes s'inspire de celle créée par les bibliothécaires. En effet, en 1984, le BBF publiait le texte *Mission, droits et devoirs du bibliothécaire*²⁷ qui palliait une absence juridique et permettait de souder la profession autour d'une déclaration professionnelle.

Puis en 1991, Jean Meyriat, qui avait déjà milité pour que les sciences de l'information et de la communication soient reconnues comme une discipline à part entière par les universités, écrit "Déontologie du documentaliste : énoncé de principes" dans la revue *Documentaliste* publiée par l'ADBS. Se basant sur le code déontologique des bibliothécaires, il est convaincu "que l'affirmation d'une déontologie est une condition nécessaire pour que [la profession] soit reconnue et considérée en tant que telle".

Un travail de l'European Council of Information Associations (ECIA) établit un code déontologique pour les professionnel-le-s de l'information diffusé ensuite en Europe. L'ADBS (l'Association des professionnels de l'information et de la documentation) adopte cette déontologie en 1999, précisément pour les documentalistes. Cette déontologie divise les droits et les devoirs du documentaliste en quatre points : à l'égard de l'utilisateur, de l'employeur, de l'information et de la profession dans son ensemble²⁸. Cela offre une ligne de conduite claire et précise pour tous les professionnel-le-s.

²⁷ "Mission, droits et devoirs du bibliothécaire" in *Bulletin des Bibliothèques de France* n°125. Éd. Esssib.

²⁸ Accart, Jean-Philippe. *Le documentaliste et l'éthique*.

Néanmoins, le code de déontologie des professeur-e-s documentalistes n'est pas totalement similaire à celui des bibliothécaires et des documentalistes en raison de leur appartenance à un autre corps professionnel, celui des enseignant-e-s de la fonction publique.

1.2.3 Identité professionnelle des enseignant-e-s de l'Éducation Nationale

Dans leur étude sociologique portant sur l'identité professionnelle des enseignant-e-s du premier degré en 2010, Dominique Broussard et Laurent Talbot, enseignant-es-chercheurs en sciences de l'éducation, concluent que les enseignant-e-s du premier degré construisent leur identité professionnelle selon cinq dimensions²⁹ :

- Les missions des professeurs : instruire, transmettre, socialiser.
- Les valeurs de la République : liberté, égalité et fraternité.
- L'appartenance au Ministère de l'Éducation Nationale, quoique cela soit assez peu prononcé.
- L'image et la reconnaissance du métier, parfois positive, parfois négative (les auteurs de l'enquête mettent en avant l'impression qu'ont les enseignant-e-s interviewés d'être désormais peu reconnus par la société).
- Les difficultés de la profession et la complexification des attentes.

L'étude montre que le métier d'instituteur a muté en profession. Face à la complexification des attentes que la société et l'Institution font peser sur les enseignant-e-s, l'identité professionnelle collective connaît une certaine fragilité, une fragmentation de la communauté.

Selon les études sur les processus de construction de l'identité professionnelle des enseignant-e-s d'EPS menées par Thérèse Perez-Roux, une formatrice ESPE, cette identité se façonne dès la formation initiale en ESPE puis se construit sur le terrain, lors des stages, de la formation en alternance et de l'année de titularisation. Elle note que la reconnaissance, par les pairs, par l'Institution et par la société, est nécessaire pour construire cette identité professionnelle.

Cela rejoint les recherches présentées dans un colloque entre les Cahiers Pédagogiques et l'IUFM de Montpellier synthétisées dans l'ouvrage *Quelle identité professionnelle pour notre métier ?* qui s'efforce de délimiter l'identité professionnelle des enseignant-e-s en France. Il en

²⁹ Broussard, Dominique ; Talbot, Laurent. "Professeur des écoles : une identité professionnelle?" in *Revue trimestrielle de l'Association Française des Administrateurs de l'Éducation*. 2010.

ressort plusieurs pistes sur la construction de l'identité professionnelle au sein de l'Éducation Nationale, qui se formerait dans plusieurs conditions³⁰ :

- La formation initiale (en IUFM, en ESPE)
- La formation continue et l'auto-formation
- Les pratiques professionnelles quotidiennes (pédagogiques, éducatives, en classe)
- Les collègues, l'établissement
- L'Institution (le Ministère de l'Éducation Nationale)

Il existe d'autres moyens de cerner l'identité professionnelle du corps enseignant. Si celui-ci ne possède pas, à l'opposé des médecins ou des avocats, une déontologie réglementaire, les propositions en faveur d'une charte professionnelle permettent de délimiter la profession, ses enjeux et ses valeurs. Eirick Prairat, professeur de sciences de l'éducation, propose une déontologie de l'enseignement, de manière à fédérer la communauté, pour créer une "conscience professionnelle"³¹ collective. Son code déontologique se divise en cinq chapitres détaillés :

- les principes généraux,
- les devoirs vis-à-vis des élèves,
- les devoirs vis-à-vis des collègues et pairs,
- les devoirs envers l'administration et les parents,
- et l'exercice professionnel de façon générale.

La volonté du monde enseignant de se créer une charte déontologique démontre à la fois un manque légal et juridique et la volonté de pallier ce problème. Le malaise identitaire qui saisit les enseignant-e-s serait également lié au changement et à la complexification du statut de la profession dans son ensemble depuis les années 2000³². Quoiqu'il en soit, l'identité professionnelle semble être, pour tous les enseignant-e-s, une question primordiale, degrés et disciplines confondus.

³⁰ Étienne, Richard ; Tozzi, Michel. *Quelle identité professionnelle pour notre métier ?*

³¹ Prairat, Eirick. *De la déontologie enseignant-ee*. P. 101.

³² Chabas, Charlotte. Mal-être des enseignants : « La profession a besoin de retrouver un sens collectif ». In *Le Monde* (en ligne). Paris : éd. Société éditrice du Monde, 09/2017. 4 p.

1.2.4 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes

Pour étudier les communautés professionnelles des professeur-e-s documentalistes, il est nécessaire de se demander s'il existe une identité professionnelle unique pour cette profession, afin de mieux comprendre les particularités et spécificités de chaque regroupement. Essayer de mieux cerner une identité professionnelle collective, si elle existe, permettra de mieux cerner les différentes communautés de professeur-e-s documentalistes.

1.2.4.1 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon les textes institutionnels

Le rôle des professeur-e-s documentalistes fut explicité par deux circulaires de loi avant même que la profession soit officialisée par la mise en place d'un CAPES. La première *Circulaire de mission des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information* est parue en 1977 et la seconde en 1986. Ces textes résumaient cette profession en quatre points. À l'époque, le/la "documentaliste-bibliothécaire" assure un rôle pédagogique auprès des élèves, tant dans leur formation que dans toutes ses autres actions ; il/elle participe à l'ouverture culturelle de l'établissement et gère la responsabilité de son CDI³³.

Entre 1986 et l'actuelle circulaire de mission du 30 mars 2017, plus de trente ans se sont écoulés. Un CAPES fut spécialement créé en 1989, à la demande des "documentalistes-bibliothécaires" pour officialiser leur profession, et leurs pratiques ont énormément changé depuis. D'autres nécessités comme "le développement de la société de l'information et l'évolution des pratiques sociales en matière de communication ainsi que l'essor du numérique imposent de renforcer et d'actualiser la mission pédagogique des professeur-e-s documentaliste"³⁴.

Depuis cet évènement marquant de 1989 pour la profession, celle-ci a réclamé une nouvelle circulaire de mission, notamment via les communautés professionnelles, associations et syndicats³⁵, qui permettaient de mieux faire entendre leur voix et de leur donner plus de poids. Les réclamations portaient sur les textes institutionnels, afin d'actualiser le statut des professeur-e-s documentalistes et de leurs pratiques. Si le CAPES les légitimait, le cadre institutionnel devait suivre ce mouvement pour une cohérence d'ensemble. Pendant près de

³³ MENESR – DGESCO. "Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information. Circulaire n° 86-123 ". In *Bulletin Officiel* n°12 du 27/03/1986.

³⁴ MENESR – DGESCO. "Les missions des professeurs documentalistes". In *Bulletin Officiel* n°13 du 30/04/2017. Créé le 28/03/2017.

³⁵ Cf. partie 1.3.5

vingt ans, les communautés professionnelles de professeur-e-s documentalistes ont milité auprès du Ministère de l'Éducation Nationale pour une actualisation des textes législatifs. Cette exigence d'une nouvelle circulaire de mission avait pour but de légitimer les pratiques de terrain déjà en cours.

La circulaire de mission en vigueur, parue en mars 2017, veut tendre à ce but et insuffler un nouveau dynamisme à la profession. Désormais, les fonctions et missions des professeur-e-s documentalistes, nommés tels quels, se définissent en trois points. Ceux-ci doivent s'assurer que tous les élèves acquièrent une culture de l'information et des médias ; ils sont les maîtres d'œuvre du fonds du CDI et des ressources documentaires; et ils sont acteurs de l'ouverture culturelle de l'établissement. Les missions se sont complexifiées et précisées pour faire écho à la réalité du terrain. En effet, entre 1986 et 2017, les professeur-e-s documentalistes ne gèrent plus le fonds ou n'enseignent plus de la même manière. Les pratiques numériques ont fait énormément évoluer la profession, ainsi que la pédagogie documentaire, la culture scolaire et l'entrée de l'éducation aux médias et à l'information dans les programmes scolaires.

Par rapport à la circulaire de 1986, celle de 2017 affirme l'expertise des professeur-e-s documentalistes dans le champ des sciences de l'information et de la communication et, par conséquent, leurs compétences pour les enseigner aux élèves, de la sixième à la terminale. Les professeur-e-s documentalistes apparaissent ici comme des enseignant-e-s à part entière.

Les communautés de professeur-e-s documentalistes sont mentionnées dans la nouvelle circulaire de mission de 2017, dans le deuxième axe sur la gestion, et dans le troisième concernant l'ouverture culturelle. Les professeur-e-s documentalistes sont encouragés à collaborer entre eux et à échanger sur leurs pratiques de gestion. "La mutualisation des pratiques professionnelles entre professeur-e-s documentalistes de différents établissements est largement recommandée [...] en particulier via les réunions et rencontres de bassin"³⁶. Ils sont également tenus de communiquer avec divers partenaires extérieurs pour favoriser l'ouverture culturelle, d'entretenir "des relations avec [...] le réseau Canopé, [...] le monde professionnel afin que l'établissement puisse bénéficier d'appuis, d'informations et de ressources documentaires"³⁷. Ces pratiques communautaires sont donc assez présentes et réelles pour apparaître dans une circulaire officielle.

³⁶ MENESR – DGESCO. "Les missions des professeurs documentalistes". In *Bulletin Officiel* n°13 du 30/04/2017. Créé le 28/03/2017.

³⁷ Ibid

La circulaire de service de 2015 concernant des enseignant-e-s du second degré rappelle la "situation particulière"³⁸ des professeur-e-s documentalistes, qui doivent assurer un service hebdomadaire de 36 heures, dont 30 heures de présence en établissement. Les professeur-e-s documentalistes ne peuvent pas bénéficier d'heures supplémentaires, pas plus qu'ils ne peuvent être agrégés. Si le décompte des heures est bel et bien en vigueur dans les établissements agricoles dépendants du Ministère de l'Agriculture, la réalité sur le terrain est différente dans les EPLE de l'Éducation Nationale puisque cela découle de l'autorité du chef d'établissement, et n'est que rarement demandée par les professeur-e-s documentalistes et/ou mise en place par l'administration³⁹.

Le référentiel-métier des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, publié dans l'arrêté de 2013, aide à définir la profession. Le deuxième axe englobe tous les enseignants et le troisième axe de compétences est entièrement consacré aux professeur-e-s documentalistes⁴⁰. Le chapitre D.3 précise que les professeur-e-s documentalistes doivent "agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations [...] et d'optimiser leurs ressources"⁴¹. L'arrêté de 2013 et la circulaire de 2017, le premier ayant influencé le suivant, contribuent à définir l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon trois axes, lesquels permettent de structurer les pratiques professionnelles.

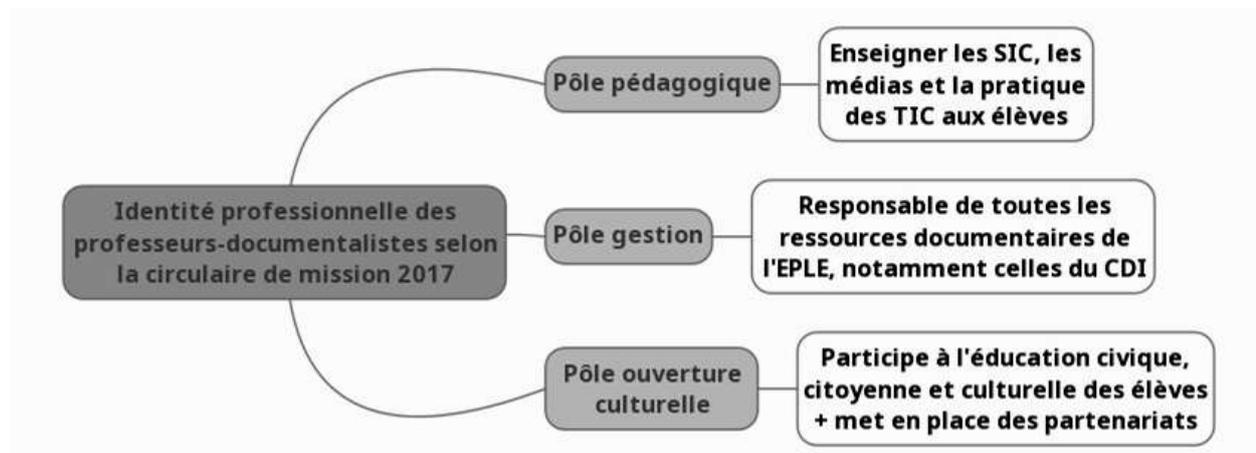
Notons que la fabrication de ces textes institutionnels a son importance puisque la circulaire de 2017 est le fruit de la demande répétée d'une partie de la profession, notamment des communautés professionnelles, pour obtenir plus de reconnaissance vis-à-vis de l'Éducation Nationale. Écrite avec la consultation de certaines communautés professionnelles – des syndicats (le SNES, l'UNSA) et l'APDEN – pour tenter de fusionner la réalité des pratiques et la vision du Ministère de l'Éducation Nationale, cette circulaire est donc l'aboutissement d'une réclamation des professeur-e-s documentalistes eux-mêmes. Ces trois axes sont autant d'éléments qui définissent un cadre d'analyse dans l'identité professionnelle des enseignant-e-s documentalistes.

³⁸ MENESR – DGESCO. "Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré". In *Bulletin Officiel* n°30 du 20/08/2015.

³⁹ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). 2017. P.32-35 Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/2017_01_04_Synthese_Enquete_conditions/co/ECON_2017.html

⁴⁰ MENESR – DGESCO. "Référentiel-métier des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation". In *Bulletin Officiel* n°30 du 25/07/2013. Créé le 01/07/2013.

⁴¹ MENESR – DGESCO. "Référentiel-métier des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation". In *Bulletin Officiel* n°30 du 25/07/2013. Créé le 01/07/2013.



Si ces documents aident à fixer l'identité professionnelle, à lui donner une cohérence nationale et à l'institutionnaliser, le Ministère de l'Éducation Nationale met parfois à mal la fragile identité professionnelle des enseignant-e-s documentalistes. Par exemple, le Vadémécum de 2012 pour des 3C, des Centres de Connaissance et de Culture, issus des « Learning Centers » anglo-saxons des bibliothèques universitaires, ont recueillis la perplexité, l'incompréhension ou la colère⁴² – plus que l'engouement – des professeur-e-s documentalistes et provoquer la remise en cause, autant de leurs pratiques pédagogiques et gestionnaires, que de leur espace même de travail⁴³.

1.2.4.2 Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon les textes scientifiques et professionnels

Bien que la profession soit jeune – près de trente ans – nombreux sont les textes de professeur-e-s documentalistes en exercice, de formateurs en ESPE ou de chercheurs universitaires qui tentent de la définir pour mieux la revendiquer. On constate que cette définition de la profession par des textes scientifiques et professionnels est différente des textes institutionnels.

Même Bertrand Calenge, illustre conservateur général des bibliothèques, mentionne brièvement, dans l'ouvrage *Bibliothécaire, quel métier ?*, les professeur-e-s documentalistes comme des lointains cousins des bibliothécaires. Il explique que ceux-ci "vivent de façon plus aigüe cette question de l'image professionnelle : les nouvelles technologies d'une part, les

⁴² FADBEN-APDEN. *Le professeur-e documentaliste, le CDI et l'ouverture culturelle. Enquête réalisée par la FADBEN* [en ligne]. Paris : apden.org. 2015.

Disponible sur : http://www.apden.org/2015_11_23_synthese_enquete_culture/co/EG_contenu_25.html

⁴³ Hedjerassi, Nassira ; Bazin, Jean-Michel. "Professeur-e-s documentalistes : une identité professionnelle toujours problématique ?". In *Recherche et Formation* [en ligne] n°74. Lyon : ENS Éditions. 2013

enseignants d'autre part sont les deux butoirs à partir desquels ils doivent affirmer leur légitimité"⁴⁴.

Si les professeur-e-s documentalistes ont dû s'adapter aux NTIC pour les enseigner, c'est auprès de l'Institution elle-même que les professeur-e-s documentalistes réclament une reconnaissance. Pour Vincent Liquète, maître de conférence en SIC et formateur ESPE, "l'on ne peut définir avec précision l'identité collective des documentalistes scolaires tant le groupe est polymorphe, dépourvu de valeurs et de normes communes"⁴⁵. Selon lui, l'identité professionnelle du professeur-e documentaliste se situe dans sa relation à l'usager, c'est-à-dire principalement aux élèves et aux autres enseignant-e-s.

Cette relation à l'Autre rend la profession difficile à délimiter. L'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes ne semble jamais établie définitivement et toujours à réaffirmer quotidiennement.

1.2.4.3 Composantes de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes

La profession de professeur-e documentaliste existe dans un contexte particulier et doit se positionner par rapport à de plus grands ensembles hétéroclites : l'Institution, soit le Ministère de l'Éducation Nationale (employeur et gouvernement à la fois), les enseignant-e-s disciplinaires collègues de l'équipe pédagogique (groupe socioprofessionnel) et la documentation en tant que discipline bâtisseuse (pratiques et science).

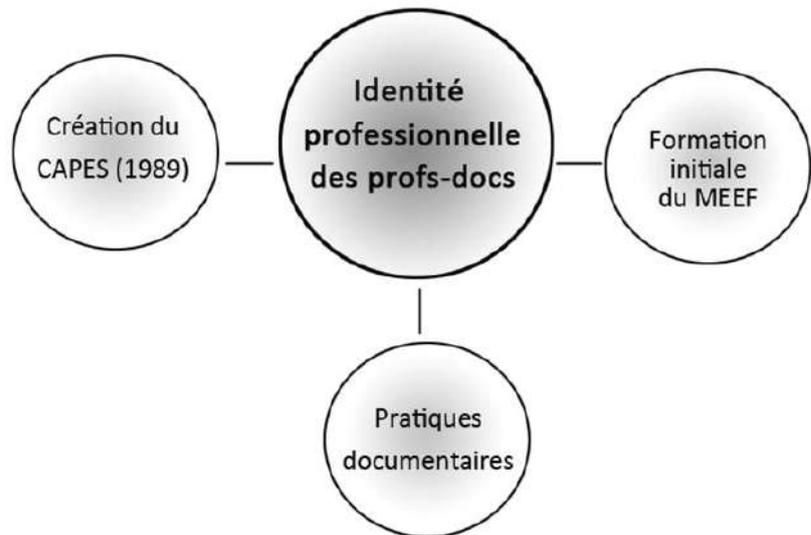
Sur ce schéma, on voit bien les deux grands ensembles dans lesquels s'intègrent les professeur-e-s documentalistes et en quoi les concilier peut relever d'un équilibre complexe. Ils se situent à l'intersection de deux pôles, celui de l'Institution de l'École et du ministère de l'Éducation Nationale, et celui de la documentation en tant que discipline, technique et pratiques.



⁴⁴ Calenge, Bertrand (dir). *Bibliothécaire, quel métier ?*

⁴⁵ Liquète, Vincent. "Construction d'une identité professionnelle face à l'altérité des usagers : le cas de la documentation scolaire en France" in *Revue COSSI* n°1. 2017 [en ligne].

La documentation scolaire aurait construit son identité autour de trois entités, la première étant la création du CAPES en 1989, la seconde l'espace dédié du CDI, avec des fonctions précises et des pratiques documentaires associées, et la troisième une formation adaptée, le MEEF Documentation, qui permet d'unifier la profession⁴⁶.



Cela rejoint le discours de Jean-Paul Udave⁴⁷, formateur ESPE, pour qui la formation initiale du professorat permet de souder

les futurs enseignant-e-s et de leur apprendre les prémisses de leur identité collective, sur le même principe que les médecins, les juristes ou les journalistes. Depuis 1989, les professeur-e-s documentalistes recrutés sont désormais titulaires d'un CAPES et après la réforme de la formation des enseignant-e-s, ils sont tenus d'avoir un master – soit cinq années d'études réussies minimum – en plus du concours. Cette formation initiale commune pour la plupart des nouveaux professeur-e-s documentalistes forme la base d'une identité professionnelle collective qui les réunit.

Le fait de maîtriser la formation des professeur-e-s documentalistes, notamment pour leur attribuer l'autorité symbolique d'enseignant-e, permet à la fois de les légitimer dans leurs pratiques et de faire évoluer le statut de « métier » à « profession ». D'abord enseigné dans les IUFM puis dans les ESPE, la profession d'enseignant-e-documentaliste possède, en théorie, autant de légitimité que celle des enseignant-e-s de discipline. Les SIC, sciences de l'information et de la communication, ont un rôle majeur dans cette légitimité puisqu'elles sont le pilier central sur lequel repose la profession.

Institutionnalisées en 1974 comme discipline universitaire en tant que 71^{ème} section du CNU, les SIC fondent, pour tous les titulaires du CAPES de documentation, une des bases de leur

⁴⁶ Liquète, Vincent. "Construction d'une identité professionnelle face à l'altérité des usagers : le cas de la documentation scolaire en France" in *Revue COSSI* n°1. 2017 [en ligne].

⁴⁷ Udave, Jean-Paul. "Atelier 1 : Notre identité professionnelle se construit-elle en formation ?" in *Quelle identité professionnelle pour notre métier ?* (Richard Étienne, Michel Tozzi)

identité professionnelle. Néanmoins, les candidat-e-s au CAPES sont rarement issu-e-s d'une licence Information-Communication. N'ayant pas tous et toutes la même formation initiale, peut-on dire que le MEEF Documentation unifie la profession autour des SIC ?

1.2.4.4 Une identité professionnelle problématique et divisée

L'ouvrage *Professeur-e documentaliste : un tiers métier*⁴⁸, coordonné par Isabelle Fabre, maîtresse de conférences en SIC, est une réflexion collective qui interroge l'identité de la profession. Qualifié tour à tour de "bi-métier", de "travail intellectuel", de "médiations", de "métier marqué par sa double composante" ou de "tiers-métier", tous les chercheurs et chercheuses s'accordent à dire qu'être professeur-e documentaliste, c'est jongler entre deux casquettes, celle d'enseignant-e et celle de gestionnaire de fonds.

Trait d'union ou espace vide entre les deux termes, même l'orthographe du nom est importante. Le tiret peut être revendiqué comme lien unificateur entre les deux composantes de la profession, bien que la circulaire de mission de 2017 ait abandonné le trait d'union. L'APDEN aussi, principale association des professeur-e-s documentalistes, ne met pas de trait d'union entre les deux termes. Que les professionnels ne soient pas unis sur l'orthographe de leur profession est révélateur des incertitudes et des interrogations que se pose l'ensemble du groupe.

Marie-Annick Le Gouellec-Decrop, docteure en sciences de l'éducation et IPR, publie en 1998 une étude sociologique des professeur-e-s documentalistes sur un panel de cent personnes. Cette recherche vise à préciser les caractéristiques de leur identité professionnelle, sa construction en relation avec le processus de professionnalisation ainsi que le rôle de la formation. Les statistiques ne sont plus d'actualité mais elle observe des phénomènes intéressants. Déjà, elle constatait aussi l'importance de la formation initiale, qui permet de structurer le corps enseignant⁴⁹.

Les titulaires du CAPES revendiquent leur appartenance au corps enseignant tandis que les personnels recrutés par reconversion ou par liste d'aptitude affirment d'avantage leur statut de documentaliste. L'engagement, donc l'identité professionnelle, n'est donc pas la même selon le profil des professeur-e-s documentalistes puisqu'ils n'ont pas la même vision de la profession. Il existerait donc un glissement d'identité professionnelle entre différentes

⁴⁸ Fabre, Isabelle (coor.). *Professeur-e documentaliste : un tiers métier*. Dijon : éd. Educagri, 2011. P.12

⁴⁹ Le Gouellec-Decrop, Marie-Annick. "L'identité professionnelle des documentalistes des établissements scolaires : émergence et incertitudes" [en ligne] in *Recherche & Formation* n°28. P.142

générations, une évolution de la vision de la profession par les professeur-e-s documentalistes eux-mêmes.

En 1998, Marie-Annick Le Gouellec-Decrop notait quelques caractéristiques proéminentes de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes. Celle-ci s'est construite progressivement, et non sans difficultés, "par l'appropriation d'espaces d'action mal assurés et laissés libres par les enseignements traditionnels"⁵⁰. Cette citation laisse à penser que la profession parvient à la fois à s'adapter à son environnement pour en tirer avantage, mais témoigne également de sa situation précaire et instable. Les professeur-e-s documentalistes possèdent une marge de manœuvre, celle dont personne d'autre ne veut, espace à conquérir qui laisse autonomie et créativité dans leurs pratiques professionnelles. Cependant, dès qu'ils souhaitent enseigner face aux élèves, cela devient plus compliqué, et les obligent à sans cesse manœuvrer, démarcher et négocier avec leurs collègues d'établissement.

Si cette position peut sembler périlleuse selon Françoise Chapron, c'est également la possibilité d'une liberté accrue et d'un dynamisme fort que d'autres professeur-e-s documentalistes peuvent revendiquer.

Il faut en permanence affirmer son identité. Les professeurs documentalistes sont en perpétuelle situation de prouver leurs compétences, en position de défense face aux dérives naturelles du CDI, condamnés s'ils veulent vivre positivement leur métier et valoriser leur action, à proposer, démarcher, créer au quotidien pour entraîner élèves et professeurs dans la mise en œuvre de projets pédagogiques et culturels⁵¹.

Pour Marie-Annick Le Gouellec-Decrop, l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes va de pair avec l'appartenance à une association professionnelle, ainsi qu'avec la revendication pour une reconnaissance de la profession. Elle constate que "c'est dans les associations professionnelles que les documentalistes se reconnaissent le mieux"⁵².

L'engagement dans un groupe est donc une caractéristique de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes. Deux des valeurs communes sont la "revendication statutaire" et la solidarité entre professeur-e-s documentalistes.

⁵⁰ Le Gouellec-Decrop, Marie-Annick. "L'identité professionnelle des documentalistes des établissements scolaires : émergence et incertitudes" [en ligne] in *Recherche & Formation* n°28. P. 144

⁵¹ Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique*.

⁵² Le Gouellec-Decrop, Marie-Annick. "L'identité professionnelle des documentalistes des établissements scolaires : émergence et incertitudes" [en ligne] in *Recherche & Formation* n°28. P. 145

Ceux et celles engagé-e-s font remarquer l'importance de l'APDEN (la FADBEN à l'époque) qui a fait progresser la revendication statutaire et identitaire de la profession. Les divers groupes liés à la formation continue, donc des communautés institutionnelles, sont également importants. L'identité professionnelle collective des enseignant-e-s documentalistes, qui se formait autrefois à travers la revendication, se construit désormais plus dans la formation initiale.

Mais le malaise identitaire, s'il change de forme, ne quitte pas la profession. Celle-ci rencontre des difficultés à se définir, à se construire, à repérer et intégrer ses valeurs, à intérioriser les enseignements. Ces incertitudes perturbent tout le groupe, donc empêchent l'émergence d'une identité professionnelle collective unie. Le malaise identitaire des premiers bibliothécaires-documentalistes venait de l'absence de formation, de la non-reconnaissance totale de leur métier et du corps professionnel composite. Par la suite, le décalage provient de l'identité professionnelle revendiquée face à celle réellement occupée, du décalage entre les missions exigées, les compétences pédagogiques possibles et les difficultés rencontrées pour enseigner.

Anne Cordier, maîtresse de conférences en SIC, dont les recherches sociologiques s'étaient portées sur ce corps enseignant, résume son enquête dans un article publié par la revue professionnelle *InterCDI*⁵³. L'une des conclusions de sa recherche est que la profession est difficile à définir. Entre les enseignant-e-s certifiés aux motivations diverses et aux pratiques variées, ceux en reconversion, les auxiliaires ou contractuels recrutés pour faire office de petites mains et peu reconnus, les disparités sont nombreuses. Cette enquête distinguait même des différences entre académies puisque l'académie de Rouen serait plus engagée que celle de Lille. À Rouen, les professeur-e-s documentalistes interrogés s'inquiètent pour l'avenir pédagogique de leur profession ; à Lille, Anne Cordier met en évidence une "souffrance identitaire et professionnelle"⁵⁴ face à leur situation mal reconnue. Certaines personnes interviewées, sans concours, ne se reconnaissent même pas dans l'appellation de "professeur-e documentaliste"⁵⁵.

Le manque de reconnaissance et l'impression de lutter pour exercer sa profession sont des éléments récurrents, quoiqu'Anne Cordier tempère en ajoutant que les personnes ayant

⁵³ Cordier, Anne. "Instantané d'une profession patchwork : je, tu, ils... sont professeurs documentalistes" in : *InterCDI* n°238 spécial.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

participées à l'enquête restent combatives et ambitieuses, désireuses que leur profession évolue, volontaires pour des formations et pour enseigner une véritable discipline. Elle conclut ce constat doux-amer par la nécessité de faire évoluer la profession vers une possible "didactique info-documentaire"⁵⁶. Pour elle, le cœur de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes se situe dans les sciences de l'information et de la documentation, sciences qui offrent une cohésion à tous les professionnels.

1.2.4.5 Une discipline pour rassembler la profession ?

Vincent Liquète⁵⁷ rejoint l'avis d'Anne Cordier sur l'importance des sciences de l'information et de la documentation pour unir la profession. C'est un point de vue partagé dans de nombreuses publications par des professeur-e-s documentalistes actifs, des formateurs ou des chercheurs. L'idée serait de replacer la discipline des SIC au centre de la profession pour lui permettre d'obtenir plus de reconnaissance. "De multiples approches, telle l'approche didactique, celle de l'éducation à/par le document, celle de la maîtrise de l'information ou de la recherche d'information"⁵⁸ pointent dans cette direction. La profession de professeur-e documentaliste a également beaucoup évolué dans les années 2000 avec la massification du numérique et d'internet, dans les établissements scolaires. Non seulement les outils pédagogiques ont changé mais aussi leurs pratiques de gestion et surtout les notions didactiques enseignées aux élèves.

Françoise Chapron définit le travail de professeur-e documentaliste plus comme "une *semi-profession* qu'une profession ayant achevé sa construction"⁵⁹. Les professeur-e-s documentalistes sont "un groupe professionnel autonome et responsable, un statut même hybride, une formation institutionnalisée de niveau universitaire", somme toute des qualités indéniables et une identité professionnelle déjà bien avancée. Mais il manque "la référence à des savoirs scientifiques clairement identifiés et légitimés dans le champ des disciplines universitaires". Quoique la nouvelle circulaire de mission parue en 2017 change la donne puisqu'elle certifie l'expertise des professeur-e-s documentalistes "dans le champ des sciences

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Liquète, Vincent. "Construction d'une identité professionnelle face à l'altérité des usagers : le cas de la documentation scolaire en France" " [en ligne] in Revue COSSI n°1. Montpellier : éd. Revue COSSI, 2017. 10 p.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique*. p. 287

de l'information et de la communication"⁶⁰, peu de professeur-e-s documentalistes sur le terrain sont réellement au courant des modifications apportées.

Nassira Hedjerassi et Jean-Michel Bazin vont même plus loin dans leur analyse de cette crise professionnelle propre aux professeur-e-s documentalistes. Partant du constat que le malaise identitaire tire son origine de la composante enseignante de la profession – et non de l'aspect gestionnaire, si reconnu qu'il prend le pas sur tous les autres – les deux chercheurs font "l'hypothèse que l'inachèvement du processus de disciplinarisation affecte la constitution d'une identité stable"⁶¹.

Il serait illusoire de dire que les professeur-e-s documentalistes sont des enseignant-e-s comme les autres. L'absence de récurrence d'heures de cours, la non-systématisation de cette formation aux élèves, qui en plus d'entraîner des inégalités dans leurs connaissances, affecte l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes. Leurs pratiques pédagogiques diffèrent bien souvent de celles de leurs collègues de discipline : pas d'heures dédiées ni de programme à suivre, pas d'heures supplémentaires payées ou de possibilité d'être agrégé-es, rarement professeurs principaux ou coordinateurs de discipline, les enseignant-e-s documentalistes ont peu de place dans la notation et les bulletins scolaires – et donc une identité d'enseignant-e fragilisée, peu convaincante.

Pour trente académies, seulement trois en France métropolitaine n'ont pas, ou plus, la formation MEEF Documentation – les académies de Versailles, Poitiers, Orléans-Tours et Clermont-Ferrand. Néanmoins, si les sciences de l'information et de la communication sont enseignées en MEEF Documentation, elles ne sont pas assez prédominantes pour réduire l'hétérogénéité des formations antérieures des candidats. La formation ne peut pas créer ainsi une base de savoirs unique, clairement identifiable pour tous les lauréats au CAPES, ce qui bâtirait une identité cohérente et fédératrice.

La formation au sein de ces ESPE n'est pas uniforme. Elle dépend, entre autres, des formateurs, de leur expertise et de leur vision de la profession. De plus, l'obtention du CAPES de documentation "ne repose en aucune façon sur la qualité des concours et/ou des formations qui attestent d'une compétence en SIC, validée par un concours universitaire antérieur"⁶². Il

⁶⁰ MENESR – DGESCO, "Les missions des professeurs documentalistes". In *Bulletin Officiel* n°13 du 30/04/2017

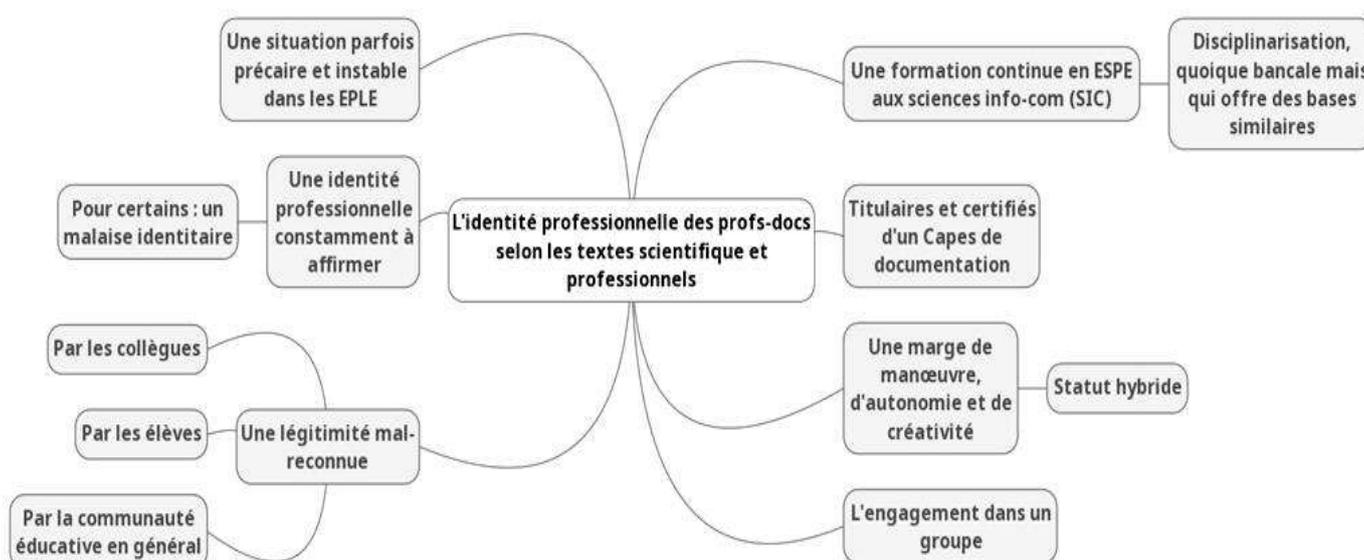
⁶¹ Hedjerassi, Nassira ; Bazin, Jean-Michel. "Professeur-e-s documentalistes : une identité professionnelle toujours problématique ?". In *Recherche et Formation* [en ligne] n°74. Lyon : ENS Éditions. 2013

⁶² Hedjerassi, Nassira ; Bazin, Jean-Michel. "Professeur-e-s documentalistes : une identité professionnelle toujours problématique ?". In *Recherche et Formation* [en ligne] n°74. Lyon : ENS Éditions. 2013.

serait donc erroné de dire que la formation initiale du master permet de former une profession unie partageant la même identité professionnelle.

Les textes écrits par des professionnel-le-s ou des chercheur-e-s dévoilent une identité professionnelle différente, plus complexe et plus chaotique, que celle statuée dans les textes institutionnels. L'identité des professeur-e-s documentalistes tient à beaucoup de facteurs. La formation en ESPE et le concours du CAPES de documentation semble une des bases fondamentales. Plusieurs fois, l'importance de l'engagement dans une communauté a été pointée, cela semble faire donc également partie de ce qui définit la profession. Enfin, le dernier facteur serait la non-reconnaissance de la profession et toutes les difficultés à exercer que cela engendre pour chaque professeur-e documentaliste.

Voici un schéma de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes vues par les textes professionnels et scientifiques pour plus de clarté :



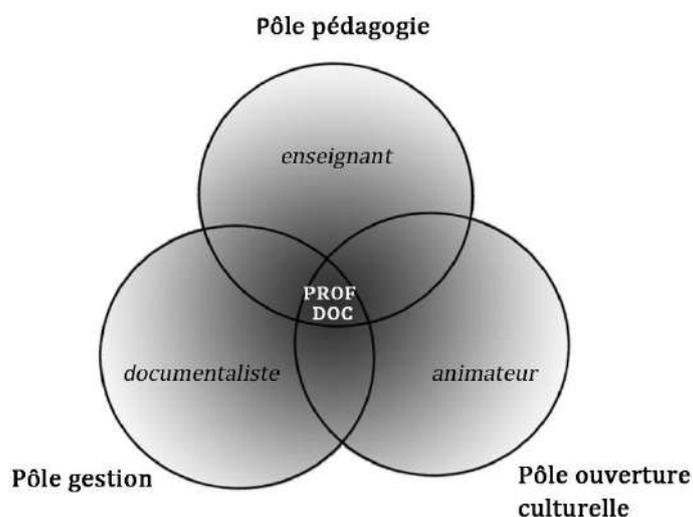
1.2.4.6 Critères de définition concernant l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes

Qui est professeur-e documentaliste ? Qui ne l'est pas ? Si cette question peut sembler élitiste, elle est néanmoins nécessaire pour tenter de cerner les professionnels répondant à cette appellation. Qui est, ou qui n'est pas professeur-e documentaliste ? Peut-on dire que tous les personnels travaillant dans les CDI sont des professeur-e-s documentalistes ? Qui appartient à ce corps enseignant ?

Au vu de la complexité de l'identité professionnelle des enseignant-e-s documentalistes et des ambiguïtés qui entourent la profession, il serait bon d'établir un cadre permettant de cibler aussi précisément que possible les professionnels de ce corps enseignant. À la lecture des différents textes, institutionnels, scientifiques et professionnels, on peut dresser un état des lieux de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes.

Les professeur-e-s documentalistes...	
Sont titulaires du CAPES de documentation (externe ou interne)	Ce qui signifie qu'ils ont une formation de base en SIC, en information-documentation, et en sciences de l'éducation, ce qui les légitime.
Exercent dans le 2 nd degré	Ce qui signifie qu'ils ont des pratiques quotidiennes face à un public usager d'élèves de lycée ou collège et travaillent avec des collègues enseignants de discipline.
Enseignent les sciences de l'information et de la communication aux élèves	Selon le premier axe de la circulaire. Ils ont une posture d'enseignant-e .
Gèrent le fonds et les ressources du CDI selon des normes et des pratiques fondées sur la bibliothéconomie et la documentation.	Selon le deuxième axe de la circulaire. Ils ont une posture de documentaliste .
Participent à l'ouverture culturelle et aux partenariats de leur établissement	Selon le troisième axe de la circulaire. Ils ont une posture d'animateur culturel .
Ressentent des interrogations, voire des difficultés à exercer leur profession dans sa plénitude.	Due à la non-reconnaissance de la profession.
Sont en relation avec les communautés professionnelles	De manière <i>passive</i> (lecture, veille) ou <i>active</i> (participation, publication, engagement).

Néanmoins, au vu de cette grille et des constats précédents, on pourrait poursuivre en disant qu'il n'y a pas qu'une seule et même indivisible identité professionnelle pour les professeur-e-s documentalistes, mais plutôt un spectre sur lequel se situe chaque personne (voir schéma ci-dessous).



Axes sur lesquels nous pouvons placer les différents personnels exerçant dans les CDI actuellement, qu'il s'agisse des personnes en reconversion, des contractuel-le-s, des assistant-e-s d'éducation détaché-e-s ou bien des titulaires du CAPES de documentation.

Partant du principe, à la lecture des différents textes, institutionnels, scientifiques et professionnels, qu'il n'existe pas un unique professeur-e documentaliste mais plusieurs typologies de cette profession. L'hypothèse est posée de penser qu'il existe plusieurs types de professeur-e-s documentalistes. On pourrait distinguer trois types majeurs :

- Les professeur-e-s documentalistes plutôt axés vers la pédagogie, c'est-à-dire l'enseignement des sciences de l'information et de la communication, ainsi que d'une culture numérique et d'internet.
- Les professeur-e-s documentalistes plutôt axés vers la gestion, c'est-à-dire des pratiques documentaires parfois proches de la bibliothéconomie.
- Les professeur-e-s documentalistes plutôt axés vers l'ouverture culturelle et l'animation. Cet axe quelque peu fourre-tout englobe le *reste*, c'est-à-dire les actions professionnelles qui ne ressortent pas des axes pédagogique et gestionnaire. L'axe d'ouverture culturelle et d'animation peut lui-même se diviser en plusieurs parties :
 - l'ouverture vers le monde professionnel, telle que précisé dans la circulaire de mission 2017 ;

- l'ouverture culturelle vers une culture artistique, avec des partenariats et des sorties dans des lieux culturels variés ;
- ou bien une partie prédominante de la profession qui pratique le développement de la lecture, notamment la lecture-plaisir.

Trois identités professionnelles dominantes au sein de la profession, toutes partageant les mêmes caractéristiques et remplissant les mêmes objectifs, au service de l'élève et de l'École. Ces trois typologies d'identités professionnelles ne signifient pas que les professeur-e-s documentalistes favorisent un seul axe pour délaisser entièrement les deux autres, puisque nous avons vu dans la grille d'analyse que ceux-ci se devaient de remplir tous les axes afin d'exercer leur profession correctement. Néanmoins, il est important de montrer que la liberté pédagogique accordée aux enseignant-e-s, ainsi que la multiplicité des missions du professeur-e documentaliste en particulier, permettent à celles et ceux-ci d'exercer cette profession avec une autonomie cadrée. Ainsi, les professeur-e-s documentalistes peuvent privilégier et approfondir certaines pratiques (ou missions) qui leur sont chères.

Il s'agit à présent d'étudier la relation de ces trois typologies avec les communautés professionnelles de professeur-e-s documentalistes : *retrouve-t-on ces trois types d'identités professionnelles individuelles au sein des communautés de professeur-e-s documentalistes ? Chaque type de professeur-e documentaliste est-il représenté dans les communautés ? Et si oui, par lesquelles ? Y a-t-il des communautés professionnelles attachées à représenter une typologie plutôt qu'une autre ?*

1.3 État des lieux des communautés professionnelles de professeur-e-s documentalistes

La genèse des communautés de professeur-e-s documentalistes permet en partie d'expliquer à quel point celles-ci ont été importantes pour la profession et comment elles ont marqué, de leurs revendications, l'identité professionnelle collective. Nul besoin de raconter ici toute la genèse des CDI, d'autant que leur ancêtre direct, le CLDP (Centre Local de Documentation Pédagogique) créé par Marcel Sire dans son propre établissement scolaire en 1968, fut à l'origine d'une initiative personnelle et individuelle. Quant aux SDI puis aux CDI, ils sont mis en place à la suite de directives institutionnelles du gouvernement français. Quant au

Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), rebaptisé Canopé depuis 2014, il fut créé en 1954 par le Ministère de l'Éducation Nationale dans la volonté d'éditer et de diffuser la documentation pédagogique et la politique éducative institutionnelle aux enseignant-e-s. Néanmoins, on note un parallèle à la même époque entre le développement de la documentation dans le système scolaire et en pédagogique, et l'institutionnalisation de l'information et de la communication comme sciences à part entière en 1974 en France.

1.3.1 L'histoire de l'APDEN comme exemple de communauté centrale pour la profession :

Les CDI sont officiellement créés lors d'une circulaire du 23 mars 1973. L'année précédente, en 1972, la profession s'était déjà mobilisée pour créer la FADBEN, la Fédération Autonome des Bibliothécaires Documentalistes de l'Éducation Nationale. Très vite, l'association devient centrale pour la profession. Aujourd'hui rebaptisée l'APDEN (l'Association des Professeur-e-s documentalistes de l'Éducation Nationale), elle fait figure d'incontournable, pour les professeur-e-s documentalistes en poste ou pour les étudiants en ESPE et potentiels lauréats.

1.3.1.1 La création de l'APDEN

L'APDEN fut essentielle pour construire l'identité du professeur-e documentaliste d'aujourd'hui. Créée pour regrouper la profession autour d'objectifs communs, c'est l'association qui a milité auprès du ministère de l'Éducation Nationale afin d'obtenir un CAPES, donc une reconnaissance professionnelle. Sa création fut quelque peu chaotique car, en 1972, les CDI ne sont pas encore officialisés par le ministère et leur personnel encore moins. Les professionnels en poste engagés dans une communauté se revendiquent donc selon deux identités : les bibliothécaires et les documentalistes, l'une et l'autre ayant des associations respectives, l'ABEN et l'ADEN. Les deux associations témoignent de la fracture ressentie sur la représentation et les fonctions du métier.

Après des luttes internes au sein de l'ADEN, l'association est dissoute pour en créer une autre. La FADBEN naît de ces cendres, plus forte, plus cohérente et capable de rassembler plus de personnels. Son président de l'époque, Claude Pequignot⁶³, organise une structure revendicative pour servir au mieux la profession et obtenir un statut défini par le ministère.

⁶³ Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique*. p. 33

C'est ainsi que la FADBEN et les principaux syndicats de l'enseignement sont invités à la table des négociations lors de l'écriture de la première circulaire de mission de 1974.

La FADBEN se définit elle-même comme "une instance de réflexion qui initie et accompagne les évolutions du métier, dans une démarche prospective lui permettant d'être force de proposition auprès de l'institution", sa force provenant du nombre de ses membres et de leur engagement. Tout récemment, en janvier 2016, la FADBEN a changé son nom pour l'APDEN, l'Association des Professeur-e-s documentalistes de l'Éducation Nationale, montrant ainsi l'évolution de la profession et un changement d'identité nécessaire. Ce changement de nom permet d'intégrer la dénomination officielle de la profession et de s'aligner sur les autres associations enseignantes⁶⁴.

1.3.1.2 Alliances de l'APDEN pour fortifier leurs revendications

Parallèlement, le Centre d'Études pour la Documentation et l'Information Scolaire (CEDIS) est créé en 1974. Le Centre publie depuis la revue bimestrielle *InterCDI*. Avec pour objectif la création d'une culture professionnelle spécialisée pour les professeur-e-s documentalistes. Le CEDIS publiait aussi un annuaire des documentalistes-bibliothécaires, afin de tisser un réseau entre eux. En 1976, la FADBEN et le CEDIS signent un protocole d'accord pour garder des stratégies revendicatrices similaires. Les deux associations ne souhaitent pas se contrecarrer l'une et l'autre mais bien aider au mieux la profession en faisant front commun. Le mouvement pour la défense et la promotion des personnels en CDI peut commencer.

En 1978, la FADBEN publie son premier manifeste qui "demeure un texte fondateur" pour la profession⁶⁵. À partir de cette date, l'association maintient des orientations novatrices en matière de pédagogie, lesquelles demeurent intactes aujourd'hui puisque l'APDEN milite toujours pour la reconnaissance des professeur-e-s documentalistes en tant que *professeurs* à part entière.

Si la FADBEN n'englobe pas toutes les pratiques et les représentations des personnels en place dans les CDI, elle rassemble à la fin des années 70 la moitié d'entre eux⁶⁶. Puis elle organise son premier congrès sur le thème « Documents et communications » à Lille, qui a rassemblé 260 professeur-e-s documentalistes. Par la suite, elle multiplie les alliances : avec

⁶⁴ Suggliuzzo, G. *De la FADBEN à l'A.P.D.E.N.* Paris : éd. Apden.org, 2 fév. 2016, 2 p. Consulté le 30/04/2017 sur : <http://www.apden.org/De-la-FADBEN-a-l-A-P-D-E-N.html>

⁶⁵ Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique.* p. 39

⁶⁶ Ibid.

l'ABF (Association des Bibliothécaires Français), avec l'ADBS pour diffuser leur vision à d'autres communautés similaires, avec les associations d'enseignement privé et même l'association internationale IFLA. Ces alliances entre communautés permettent de définir des normes de travail communes et donc aider à construire la profession.

La FADBEN continue de militer pour que le ministère établisse une reconnaissance claire et précise des personnels en exercice dans les CDI. Les discussions entre l'association, les syndicats (dont le SNES et le SNALC) et le gouvernement commencent dès 1984 pour écrire une deuxième circulaire de mission. Celle-ci voit le jour deux ans après. La même année, le Ministère de l'Éducation Nationale accepte d'examiner la proposition de créer un CAPES de documentation, à la demande réitérée de la FADBEN et des syndicats SNES et SNALC. L'association s'engage corps et âme dans ce projet. Elle rencontre tous les syndicats du second degré et le syndicat national des bibliothèques pour obtenir leur soutien⁶⁷. C'est l'appui du SNES et du SNALC qui va relancer les négociations avec le ministère de l'Éducation Nationale sur le sujet.

Syndicats		Position sur le CAPES de documentation
SNES	Syndicat National des Enseignants du Second degré	En faveur du CAPES ; prêt à le défendre
SNALC	Syndicat National des lycées et collèges	En faveur du CAPES ; prêt à le défendre
SNETAA	Syndicat National de l'Enseignement technique	Position médiane ; peu engagé
SGEN	Syndicat Général de l'Éducation Nationale	Opposé au CAPES
SNB	Syndicat National des Bibliothèques de l'enseignement supérieur	<i>Position inconnue</i>

Le lieu de proclamation du CAPES de documentation par Lionel Jospin, le 19 mai 1989, n'est pas un endroit anodin : c'est là où a lieu le "premier congrès des documentalistes bibliothécaires des collèges et lycées"⁶⁸ que le ministre officialise l'ouverture du concours, devant plus de 400 professeur-e-s documentalistes engagés pour leur profession. C'est une façon de reconnaître publiquement le travail fourni par l'association. Leurs efforts pour promouvoir la profession ont été récompensés.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Jospin, Lionel. "Discours du 19 mai 1989" in *Bulletin Officiel n° 26 du 29 juin 1989*. Paris :éd. MEN. 1989. P. 4

1.3.1.3 Les productions de l'APDEN pour la profession

Aujourd'hui, l'APDEN est un important vecteur de diffusion de la recherche effectuée par les professeur-e-s documentalistes, les formateurs en ESPE ou des chercheurs proches de ce domaine. L'association mène un travail de fond pour ancrer "la réflexion professionnelle dans le champ des sciences de l'information et de la communication"⁶⁹, notamment en manière de réflexion didactique. Les démarches de recherche, individuelles ou groupées, ont trouvé en l'APDEN et *Médiadoc* un lieu de communication privilégié. De plus, celle-ci a continué de militer avec les syndicats pour actualiser la circulaire de mission de 1986.

L'APDEN produit une revue biannuelle, *Médiadoc*, écrite par des professionnels – formateurs, chercheurs, professeur-e-s documentalistes – un périodique fermement engagé pour la didactique de l'information-documentation et pour une pédagogie affirmée. *Médiadoc* permet à l'association de diffuser le résultat de leurs travaux sur les problématiques d'actualité à l'ensemble de la profession. L'APDEN tient également un congrès tous les quatre ans pour réunir les professeur-e-s documentalistes à travers la France et échanger sur les problématiques qui traversent la profession. Le dernier en date a eu lieu en 2015 sous l'intitulé « Enseigner : apprendre l'information-documentation – Approches didactiques et démarches pédagogiques pour développer la culture de l'information des élèves », ce qui démontre qu'une partie de la profession tend actuellement à adopter pleinement l'identité d'enseignant-e.

1.3.2 État des lieux sur les communautés professionnelles actuelles pour les professeur-e-s documentalistes

En documentation, l'association est "un dispositif à la fois technique et social"⁷⁰ dont le cadre technique ressemble à un *réseau*. Le réseau a une fonction organisatrice, il rend possible la communication entre un centre dominant et les membres en périphérie. Les associations de documentation sont "la rencontre entre une structure informationnelle et la possibilité d'un travail coopératif"⁷¹, système qui fonctionne relativement bien entre des professionnels de l'information. Les associations sont également un moyen pour la discipline de faire valoir leurs techniques intellectuelles spécifiques, lesquelles ne sont pas forcément reconnues d'un point de vue scientifique ou juridique.

⁶⁹ Idem p. 192

⁷⁰ Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*. p. 216

⁷¹ Ibid.

Nous avons vu dans la partie précédente en quoi l'identité instable de la profession de professeur-e documentaliste rendait les communautés d'autant plus utiles. Les communautés de professeur-e-s documentalistes existantes ont actuellement deux objectifs, plus ou moins affirmés : aider les membres dans leur pratique professionnelle quotidienne et affirmer l'identité professionnelle du groupe. Parmi ces membres, certains sont seulement observateurs ; d'autres observent et participent en apportant de nouvelles informations, pour développer la communauté. Contrairement aux associations, les communautés ne fonctionnent pas nécessairement en réseaux centralisés.

Françoise Chapron liste quelques-uns des réseaux professionnels créés par et/ou pour des professeur-e-s documentalistes – ou utilisés par eux entre autres – après la création du CAPES. La liste ci-dessous, inspirée de celle conçue par Françoise Chapron⁷², ne se veut pas exhaustive.

Nom	Type de réseau	Objectifs
ABF (Association des Bibliothécaires de France)	Réseau professionnel	Créer un réseau professionnel de bibliothécaires. Unifier les pratiques. Favoriser la formation des membres.
ADBS	Réseau professionnel	Diffuser des ressources pour les professionnels, créer un réseau. Favoriser la formation des membres.
ANDEP	Association Nationale des Documentalistes de l'Enseignement Privé (créé en 1976)	Représenter les professeur-e-s documentalistes travaillant dans des collèges et lycées privés. (Entretient des liens étroits avec l'ADBS et l'APDEN.)
Apden.org	Réseau associatif Site officiel de l'APDEN	Diffuser les opinions de l'association Rédiger la revue <i>Médiadoc</i> pour les professionnels
BBF (Bulletin des Bibliothèques de France)	Revue professionnelle disponible en ligne et sur papier, publiée par l'ENSSIB	Créer un espace de publication scientifique et professionnelle en bibliothéconomie
Café pédagogique Rubrique documentation (site web)	Réseau professionnel Édité par l'association Coopérative pour l'Information et l'Innovation Pédagogique (CIIP) et dirigé par Bruno Devauchelle	Publier les actualités pédagogiques concernant les professeur-e-s documentalistes. Favoriser un échange avec les collègues de discipline. Créer une communauté enseignante.
Doc pour docs (site web)	Réseau professionnel Mutualiste et indépendant Créé par des professeur-e-s documentalistes	Mutualiser les pratiques pédagogiques et gestionnaires. Faciliter la communication entre collègues. > liste de diffusion e-doc
Renadoc (Réseau National de l'Enseignement Agricole)	Réseau institutionnel Portail documentaire	Fournir des ressources spécialisées pour les professeur-e-s documentalistes. Mutualiser les ressources.

⁷² Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique.*

Savoircdi (site web)	Réseau institutionnel Créé par Canopé (anciennement CNDP)	Fournir des ressources spécialisées pour les professeur-e-s documentalistes. Spécialisé dans la gestion et les pratiques de catalogage. > liste de diffusion CDI-doc
Les Trois couronnes (site web)	Blog professionnel Créé par Pascal Duplessis (formateur en ESPE)	Défendre la didactique de l'information-documentation. Défendre l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes.
Autres...	Réseaux divers	Listes de diffusion, réseaux sociaux en ligne Forums, listes de discussion, réunions locales de formation par académies

1.3.3 Inventaire des communautés professionnelles actuelles

Malgré tous les efforts possibles, la liste de communautés recensées (pages suivantes) ne saurait être totalement exhaustive, notamment car certaines communautés sont difficiles à identifier (notamment celles sur les réseaux sociaux, surtout sur Tweeter avec les hashtags #profdocs, #ouestleprofdoc, #profsdocs).

Le tableau ci-dessous présente les différentes communautés classées par typologies avec, pour chacune, la date de création et les personnes fondatrices ou en charge.

Les revendications de ces communautés font référence aux objectifs implicites qu'elles défendent. Les objectifs sont les actions concrètes menées pour tendre à ces objectifs. Ces éléments ont été trouvés sur les sites de chaque communauté ou bien reformulés selon mes soins suites aux recherches menées.

Type de la communauté	Nom de la communauté	Date création	Personne(s) en charge de la direction	Revendications et buts généraux	Objectifs vis-à-vis des professeur-e-s documentalistes
Syndicats engagés auprès des professeur-e-s documentalistes ⁷³	SNALC Syndicat National des lycées et collèges	1905	Secrétaire général : François Portzer + Affilié à la FGAF.	Défendre les revendications des professionnels auprès de l'employeur (MEN)	En faveur du CAPES. Soutien lors de la demande de création de CAPES en 1989.
	SNES Syndicat National des Enseignant-e-s du Second degré	1944	Secrétaire général : Frédérique Rolet + Affilié au FSU.	Défendre les revendications des professionnels auprès de l'employeur (MEN)	En faveur du CAPES. Soutien lors de la demande de création de CAPES en 1989.
Associations	ADBS Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation	1963	Présidente : Nathalie Berriau	Réseau français et européen des documentalistes. Représente tous les professionnels de la documentation – parfois utile pour les professeur-e-s documentalistes	Favoriser les échanges entre professionnels. Défendre la documentation. Réaliser des publications.
	APDEN Association des Professeur-e-s documentalistes de l'Éducation Nationale	1972	Président : Gaëlle Sogliuzzo	C'est une instance de réflexion sur la pratique et l'évolution de la profession. Nécessité de reconnaître et d'unir une profession non-officialisé par le MEN en 1972. Volonté de défendre et de développer l'axe pédagogique (en SIC) de la profession.	Diffuser les opinions de l'association et l'actualité concernant les professeur-e-s documentalistes. Créer des groupes de travail et de réflexion pour produire des textes, des articles ou des outils. Organiser des congrès et des réunions académiques Diffuser ces productions. > Produit et publie le périodique <i>Médiadoc</i>
	CEDIS Centre d'étude de la documentation et de l'information scolaires	1972	Fondateur : Roger Cuchin Présidente : Véronique Delarue	Donner à la profession un moyen d'expression et d'information. Faire reconnaître la profession dans un périodique dédié.	Produit et publie le périodique bimestriel <i>InterCDI</i>

⁷³ Les autres syndicats ne défendent pas la profession de professeur-e documentaliste, c'est pourquoi ils n'ont pas été ajoutés ici. C'est-à-dire que ces syndicats peuvent défendre leurs professeur-e-s documentalistes adhérents mais ne représentent pas la profession face au Ministère de l'Éducation Nationale. Cf. partie 1.3.1.2 précédemment.

	ANDEP Association Nationale des Documentalistes de l'Enseignement Privé	1976	Emmanuelle Maugard	Nécessité de reconnaître et d'unir une profession au sein de l'École privée.	Mêmes problématiques : favoriser la communication, la formation et la mutualisation de ses membres. L'ANDEP a son propre référentiel de compétences et sa charte de formation.
Regroupements institutionnels	Renadoc	1996	Lié au Ministère de l'Agriculture	Réseaux entre académies pour les professeur-e-s documentalistes des établissements agricoles avec une organisation (CNOP). S'entraider entre professionnels ayant les mêmes missions	Constituer des groupes de travail. Créer et diffuser des productions concernant la profession. Mutualiser, notamment une base de notices catalographiques nationale grâce à un travail de dépouillement collectif. Créer du lien humain entre les professionnels.
	Savoirs CDI	2003	Site web géré par CANOPÉ (1954)	Créer un lieu institutionnel en ligne d'information pour les professeur-e-s documentalistes La ligne éditoriale de SavoirsCDi est institutionnelle et se cale sur celle de Canopé	Fournir des ressources spécialisées pour les professeur-e-s documentalistes, voire un lieu d'échanges. On y trouve des pratiques documentaires, un dictionnaire de l'info-documentation, des fiches sur l'histoire de la documentation, des interviews, etc. > liste de diffusion CDI-doc
	Sites académiques	-	Liés au Ministère de l'Éducation Nationale	Créer un réseau professionnel inter- académique Favoriser la collaboration et offrir de bonnes conditions de travail aux professeur-e-s documentalistes.	Outils et ressources mutualisés et diffusés par et pour les professeur-e-s documentalistes. Valorisation des projets menés par les professeur-e-s documentalistes, volonté de mutualiser les pratiques pédagogiques et d'ouverture culturelle.
	Journées Locales Académiques / Journée des Formation / Réunions de bassin	-	Organisées par chaque académie différemment	Nécessité d'unir des professionnels parfois isolés.	Possibilité de se rencontrer, tisser du lien, échanger des informations et des ressources. Créer des projets collectifs, rechercher ensemble sur une thématique. Formation continue. Réflexion collective sur ses pratiques

Regroupements virtuels/en ligne	Liste de diffusion E-Doc	~2000	Marion Carbillet, Edith Boulo, Ghislain Chasme, Jacqueline Valladon, Nicole Boubée	Liste de diffusion hébergée par Renater (Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche). Cogérée et non-modérée.	Pouvoir s'exprimer librement et directement sur tous sujets liés à la profession (tous axes confondus), à la mutualisation des expériences professionnelles. Discuter, échanger, réfléchir. Débats encouragés.
	Liste de diffusion cdidoc-fr	-	Laure Luchez, Sylvie Barbier, Sébastien Brunet	Liste de diffusion hébergée par Renater (Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche) Liste modérée. Ouverte aux professeur-e-s documentalistes et plus.	Échanges sur l'aspect "gestion" et "communication" : politique documentaire, travail en réseau, intranet, bibliographies, etc. La liste peut aussi aborder les débats concernant la profession et son évolution.
	DocPourDocs	1998	Édith Boulo, Ghislain Chasme, Jacqueline Valladon, Nicole Boubée, Marion Carbillet, Sophie Bocquet, J-P Hennuyer, Hélène Mulot	Créer un espace de mutualisation et assurer une veille pour la profession.	Mutualiser les pratiques pédagogiques et gestionnaires. Faciliter la communication entre collègues, notamment l'actualité. Tous axes de la profession confondus. Articles et ressources à dispositions.
	Rubrique "Documentation" du Café Pédagogique	2001	Association CIIP Directeur de la publication : Bruno Devauchelle	Informé sur le monde éducatif, le MEN et les pratiques pédagogiques. Très tourné vers le numérique.	Publier des articles engagés sur l'actualité des professeur-e-s documentalistes à destination des lecteurs (ensemble de la communauté enseignante) Diffuser des ressources, des outils ou des réflexions.
	ProfDocOsphère	2007-2013	Créatrice : Claire Cassaigne	Rompres l'isolement des professionnels isolés.	Annuaire recensant les sites concernant les professeur-e-s documentalistes Flux d'actualité RSS
	Réseaux sociaux en ligne	-	Exemples : groupes Facebook privés : – « Profs docs et licornes : entraide entre professeur-e-s documentalistes »		Pas de revendications particulières revendiquées

			<ul style="list-style-type: none"> - « Où est le prof doc ? » - « Tu sais que t'es prof doc quand... » <p>Tous les groupes temporaires entre stagiaires ESPE sur Facebook.</p> <p>Les fils d'actualité sur Twitter (hashtags : #profdocs, #ouestleprofdoc, #profsdocs).</p>	<p>Exutoire/journal intime collectif</p> <p>Échanger au quotidien et de manière informelle avec ses pairs</p>
	Groupes de mutualisation	-	<p>Exemples : citedoc.bibli.fr (Rennes), Padam (Aix-Marseille), Prof & Doc (Besançon), d'autres initiatives terminées à Lille, Limoges, Toulouse</p>	<p>S'entraider entre professionnels ayant les mêmes missions</p> <p>Faciliter l'axe de gestion, lourd et chronophage, en mutualisant des notices catalographiques de documents. Donner accès à des tutoriels d'aide sur différents logiciels documentaires.</p>
Groupes de recherches	GRCDI Groupe de Recherche sur les Cultures et la Didactique de l'Information	2007	<p>Financé par l'URFIST de Rennes. Comporte une quinzaine de membres.</p>	<p>Volonté de défendre et de développer l'axe pédagogique (SIC) de la profession.</p> <p>Mutualiser les travaux de recherche sur la culture info-documentaire. Développer une réflexion collective. Élaborer des outils pour didactiser l'information. Créer des outils pour les professeur-e-s documentalistes.</p>

1.3.4 Classement selon les productions de ces communautés recensées

Rappelons que cette liste de communautés recensées ne saurait être totalement exhaustive.

On remarque que certaines communautés de professeur-e-s documentalistes (cf. tableau pages précédentes) n'ont pas été créées par des professeur-e-s documentalistes tels que nous venons de les définir⁷⁴. Cela s'explique pour certaines par leur date de création, puisqu'elles furent fondées avant la création du CAPES. Ces communautés recensées ont été créées à des dates quelque peu éclectiques. Il est difficile de trouver une cohérence dans la période de ces créations. Certaines communautés ont été fondées avant même le rapport Tallon sur le rôle et le fonctionnement des CDI. Deux des communautés les plus influentes, la CEDIS et l'APDEN, furent créées en 1972 et ont fait pression pour obtenir, en 1974, cette première circulaire de mission. D'autres communautés voient le jour avec la massification d'internet, au début des années 2000.

Pour les communautés professionnelles créées par le Ministère de l'Éducation Nationale, il n'y a pas de correspondance visible entre leurs dates de création et des évènements professionnels tangibles, par exemple la création d'une circulaire de mission. On peut postuler que ces communautés, qu'elles soient numériques ou sous formes de réunions, ont été mises en place suite à des réclamations de professeur-e-s documentalistes eux-mêmes et grâce à des conjonctures favorables de la part du ministère de l'Éducation Nationale. On note néanmoins que le Ministère de l'Agriculture fut un précurseur puisqu'il mit en place le site de mutualisation de notices bibliographique Renadoc dès 1996, bien avant SavoirsCDI.

Certaines académies ont suivi le mouvement et créé des sites de mutualisation de notices catalographiques, à Rennes, Aix-Marseille, Lille, Limoges ou Toulouse. Ces groupes constitués de bénévoles mutualisent des notices de fictions et de documentaires, de périodiques ou de manuels. Elles mettent également à disposition des tutoriels sur certains logiciels documentaires (avec l'exemple de "gestion PMB" sur Citédoc.bibli.fr de l'académie de Rennes).

Dans certaines communautés, des membres sont récurrents, à la fois auteurs sur le site indépendant DocPourDocs et médiateurs sur la liste de diffusion E-Doc. Édith Boulo et Jacqueline Valladon ont bel et bien été professeures documentalistes, mais Ghislain Chasme et Nicole Boubée, pourtant très engagés, sont tous les deux enseignants chercheurs en cursus

⁷⁴ Voir partie 1, 3.3

universitaire. À l'inverse, Florian Reynaud, le dernier président de l'APDEN, est lui aussi professeur documentaliste. On peut donc observer que toutes les communautés dédiées aux professeur-e-s documentalistes ne sont pas investies que par ceux et celles-ci. Des maîtres de conférences en université, des enseignant-e-s formateurs en ESPE ou des chercheurs en SIC s'y investissent également – pour mieux les enrichir.

La profession d'enseignant-e-documentaliste a bien évolué depuis le rapport Tallon de 1974 ; les communautés professionnelles ont évoluées en parallèle, de par l'impulsion de leurs membres. On peut se demander si, aujourd'hui, les communautés de professeur-e-s documentalistes permettent d'unifier la profession ou si, avec la multiplication de groupes créés en ligne, celles-ci ne se développent pas de façon juxtaposée, superposées les unes aux autres sans communication approfondie entre elles. *À qui s'adressent ces communautés ? Quelle typologie d'identité professionnelle individuelle visent-elles ?* Tout comme le postulat qu'il existe trois identités professionnelles de professeur-e-s documentalistes, existe-il trois grandes typologies de communautés professionnelles ?

Une grande partie de ces communautés sont des communautés numériques et virtuelles, partiellement ou totalement présentes sur internet. Le web facilite désormais la réunion des membres partageant une identité professionnelle similaire, tant sur le plan géographique qu'idéologique. Par conséquent, l'identité professionnelle des membres de ces communautés est également une identité numérique.

Les productions de ces communautés, qu'elles soient sous forme papier (pour les périodiques), sous forme numérique (via les sites web ou les mails) ou bien sous forme de réunions, ont deux objectifs : diffuser une information pour la profession au plus large nombre possible, ou bien mettre en place des actions concrètes concernant la profession. Ces productions sont diverses et variées, mais on peut les classer par catégories à l'instar des identités de professeur-e-s documentalistes⁷⁵. On remarque en effet que les communautés traitent des sujets suivants :

- La pédagogie, l'enseignement aux élèves et la didactique des SIC
- La gestion du fonds
- L'ouverture culturelle et professionnelle
- Le développement de la lecture-plaisir

⁷⁵ Cf. sous-partie 1.2.4.6

- L'actualité et l'information sur la profession
- Des sujets autres

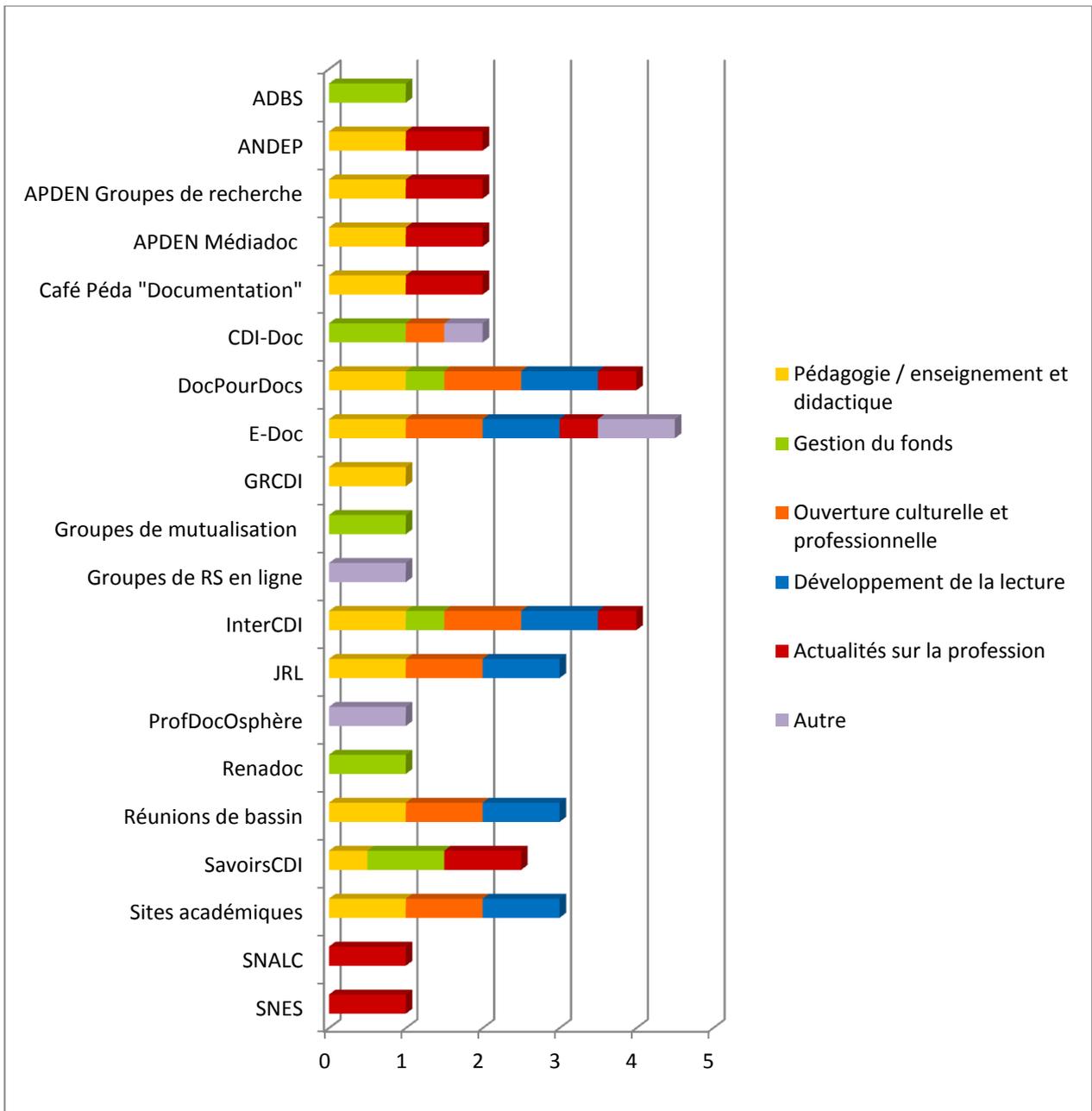
Les communautés ayant des sujets de prédilection, on peut noter, en classant les productions dans ces différentes catégories, leurs affinités et leurs priorités.

Axes de mission privilégiés des communautés professionnelles selon leurs productions⁷⁶

Ici, ces productions ont été classées selon les sujets répertoriés ci-dessus, qui sont assez arbitraires et ne rendent parfois pas bien compte de la complexité des communautés. Néanmoins, cela permet de simplifier cette classification. Chaque sujet général observé dans les productions équivaut la valeur de 1, sauf lorsque j'estimais que ce sujet n'était abordé que de manière superficielle et dans ce cas, la valeur attribuée est de 0,5. Cette observation a été menée de décembre 2016 à mai 2018.

Le type de productions "Autre" définit une production diffusée sur une communauté dont l'information correspond de près ou de loin à la profession mais qui ne relève pas nécessairement des axes de missions de la circulaire et qui se révèle difficilement classable ailleurs. Par exemple, cela peut correspondre à une discussion sur la féminisation de la langue française sur une liste de diffusion ou bien une photo d'araignée trouvée dans la salle d'archive et postée sur les réseaux sociaux. Dans le type "Autre", il y a un aspect informel, décontracté que n'ont pas d'autres communautés plus sérieuses.

⁷⁶ Ce schéma n'a aucune valeur scientifique et n'est que le résultat de mon expérience subjective sur ces communautés. L'ordre du classement était basé sur le tableau partie 1, 3.3 mais le logiciel a modifié cela de manière aléatoire.



Les productions des communautés étudiées permettent de les répartir par grands axes :

Pôle pédagogique	Pôle gestion	Pôle ouverture culturelle	Pôle actualités	Sujets autres	Plusieurs pôles (plus de 3)
APDEN Médiadoc JRL et réunions de bassin GRCDI Sites académiques ANDEP	ADBS Renadoc SavoirsCDI Groupes de mutualisation (padam, citédoc)	JRL et réunions de bassin Sites académiques	SNES SNALC Café Péda (ANDEP) (APDEN)	Les groupes en ligne sur les réseaux sociaux	InterCDI (CEDIS) DocPourDocs JRL et réunions de bassin

De ces observations, plusieurs constats se détachent.

Les communautés professionnelles créées par le Ministère (réunions académiques, SavoirsCDI, sites académiques) abordent plusieurs axes et croisent plusieurs thématiques, notamment celles de pédagogie et d'ouverture culturelle.

Les communautés rassemblées sur les réseaux sociaux, notamment sur le site Facebook, abordent des sujets autres qui n'entrent dans aucun axe particulier. Les groupes privés ne sont qu'une suite de publications sur le quotidien des membres dans leur CDI et leur établissement, des questions posées sur divers sujets (sur des achats, du catalogage, des idées de projets en ouverture culturelle) ; les groupes consacrés aux étudiants servent à réviser le CAPES ou à faciliter le quotidien de l'ESPE. Les revendications de ces communautés ne sont pas de défendre la profession ou d'être utiles à propos d'un axe de mission spécifique (ou plusieurs) ; l'objectif semble juste de pouvoir communiquer avec ses pairs. Ces groupes semblent servir de défouloir pour les professeur-e-s documentalistes, dans le but de diminuer leur solitude et de s'exprimer sur des difficultés ressenties au quotidien, ou servir d'assistance en renfort pour des questions spécifiques et individualisées.

Les syndicats se concentrent sur l'actualité de la profession pour mieux adapter leurs revendications. L'APDEN se concentre depuis quelques années sur l'axe pédagogique de la profession, notamment la didactique de l'info-documentation. Le site web DocPourDocs et le périodique *InterCDI* traitent chaque axe et s'efforcent d'être les plus complets possibles pour s'adresser au plus de professionnel-le-s.

De façon globale, la diversité des communautés s'accorde bien avec celle de la profession dans son ensemble, diversité constatée lorsqu'il a fallu déterminer l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes.

1.3.5 Les communautés de professeur-e-s documentalistes face à la circulaire de mission de 2017

Alors que la circulaire de mission des professeur-e-s documentalistes a été actualisée en mars 2017, il serait intéressant d'étudier les différents points de vue que portent dessus les communautés de professeur-e-s documentalistes et, peut-être, de dégager une inclination commune entre toutes sur de la profession actuellement.

L'APDEN⁷⁷ apprécie la cohérence entre la nouvelle circulaire et le référentiel de l'arrêté de 2013 qui donne plus de cohésion à la profession mais l'association note que la circulaire reste parfois ambiguë dans ses termes, par exemple "contribuer", "maître d'œuvre" ou "autorité du chef d'établissement" qui laissent planer une incertitude sur la position des professeur-e-s documentalistes dans leur établissement. Si l'APDEN souligne une bonne évolution globale lancée par cette circulaire, elle déplore que celle-ci ne réponde pas à toutes les interrogations de la profession⁷⁸.

Deux syndicats, le SNES et l'UNSA, mentionnent la nouvelle circulaire de mission de 2017. Le SNES est globalement satisfait du texte et met en évidence les points positifs ; il rappelle néanmoins que le combat syndical doit se poursuivre, notamment pour pallier certaines formulations qui laissent libre cours à interprétation⁷⁹. Quant à l'UNSA, ce syndicat "se félicite de voir acté, sans ambiguïté, le rôle pédagogique des professeur-e-s documentalistes"⁸⁰.

Le blog *Les Trois Couronnes*, créé et édité par Pascal Duplessis, un formateur en ESPE sur la profession, propose une table ronde autour de cette nouvelle circulaire, ce qui permet d'avoir l'avis de plusieurs personnes engagées pour la profession, quoique n'étant pas tous professeur-e-s documentalistes. Pascal Duplessis, formateur en MEEF Documentation, se demande si le

⁷⁷ APDEN. "Nouvelle circulaire de mission(s) des professeurs documentalistes : analyse critique". In *apden.org* [en ligne]. Paris : éd. APDEN. 01/04/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://www.apden.org/Nouvelle-circulaire-de-mission-s.html>

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ SNES. "Professeur-e documentaliste, une nouvelle circulaire de missions !". In *SNES - Syndicat National des Enseignements de Second degré* [en ligne]. Paris : éd. SNES-FSU. 30/03/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <https://www.snes.edu/Professeur-e-documentaliste-une-nouvelle-circulaire-de-missions.html>

⁸⁰ SE-UNSA. "La diversité des missions des professeurs documentalistes est enfin reconnue !". In *Enseignant-es de l'UNSA* [en ligne]. Paris : éd. SE-UNSA. 31/03/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://enseignant-es.se-uns.org/La-diversite-des-missions-des-professeurs-documentalistes-est-enfin-reconnue>

texte changera la vision de la profession et la réalité du terrain avant de noter que, malgré les avancées institutionnelles tangibles, c'est des professeur-e-s documentalistes eux-mêmes que doit venir un changement des pratiques et des enseignements⁸¹. Alexandre Serres, maître de conférence en SIC, est optimiste puisqu'il écrit que "la formation des élèves à l'information-documentation est d'abord entre les mains des professeur-e-s documentalistes et cette circulaire 2017 n'est qu'une nouvelle étape"⁸². Et Gildas Dimier, professeur documentaliste, est "doublement incertain" sur cette circulaire de missions qui oblige toujours les professeur-e-s documentalistes à trouver un équilibre entre les nombreuses attentes du Ministère de l'Éducation Nationale⁸³.

L'association du CEDIS prend elle aussi position. Dans le numéro 267 de la revue *InterCDI* est publié un éditorial écrit par la présidente Véronique Delarue sur la nouvelle circulaire de mission. Son constat est mitigé et rejoint celui de l'APDEN : si la nouvelle circulaire de mission apporte son lot de points positifs, des "formulations malheureuses"⁸⁴ et des interprétations ambiguës demeurent. Néanmoins, cette circulaire reste un avantage non négligeable puisqu'elle "a le bénéfice de conforter clairement [la] mission de formation et d'enseignement, et laisse toujours cette liberté de manœuvre [...] qui fait une des grandes forces du métier"⁸⁵.

L'ANDEP, association des professeur-e-s documentalistes exerçant dans les établissements privés, tire les mêmes conclusions de cette nouvelle circulaire de missions. Ce document institutionnel est le bienvenu mais il laisse des questions en suspens (par exemple les heures de décomptes ou l'évaluation des élèves)⁸⁶.

⁸¹ Duplessis, Pascal. "Du « bon fonctionnement » de la circulaire de missions des professeurs documentalistes". In *Les Trois Couronnes* [en ligne]. 04/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/identite-professionnelle/du-bon-fonctionnement-de-la-circulaire-de-missions-des-professeurs-documentalistes>

⁸² Serres, Alexandre. "Circulaire de mission des professeurs documentalistes : les différents regards possibles...". In *Les Trois Couronnes* [en ligne]. 20/06/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/circulaire-de-mission-des-professeurs-documentalistes-les-differents-regards-possibles>

⁸³ Dimier, Gildas. "Circulaire de missions : la double incertitude". In *Les Trois Couronnes* [en ligne]. 22/05/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/circulaire-de-missions-la-double-incertitude>

⁸⁴ Delarue, Véronique. "« Malheur est bon à qui sait attendre »... Pas si sûr !". In *InterCDI* n°267 [en ligne]. Étampes : éd. CEDIS. Mai/juin 2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://www.intercdi.org/malheur-est-bon-a-qui-sait-attendre-pas-si-sur/>

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ ANDEP. "Nouvelle circulaire de missions". In *andep.org* [en ligne]. Paris : éd. ANDEP. 30/05/2017. Consulté le 16/10/2017. Disponible sur <http://www.andep.org/nouvelle-circulaire-de-missions/>

On dégage plusieurs points de l'étude des publications de ces communautés professionnelles sur la circulaire de missions des professeur-e-s documentalistes parue en mars 2017. Tous s'accordent pour dire que l'actualisation des textes institutionnels est un point positif favorable. Les avis sont plutôt satisfaits du résultat et optimistes vis-à-vis de l'avenir de la profession – notamment parce que certaines de ces communautés ont contribué à l'écriture de ce texte. Mais on retrouve des similitudes d'opinion dans ces publications : les communautés professionnelles sont inquiètes des incertitudes et interrogations que la circulaire soulève ou auxquelles elle ne répond pas. Certaines communautés semblent même agacées de ces lacunes qui demeurent.

Si les communautés actives étudiées autour de ce sujet semblent avoir la même opinion, il ne faut pas oublier qu'elles ne désignent pas l'ensemble de la profession... On peut se demander, sans pouvoir autant savoir avec certitude, si toutes les personnes en poste dans les CDI se retrouvent dans cette nouvelle circulaire – voire si elles la connaissent. Les contractuel-le-s, les personnes en reconversion, les « documentalistes-bibliothécaires » d'avant 1989 se sentent-ils tous prêts à enseigner les SIC et les NTIC aux élèves ?

Cette nouvelle circulaire de mission laisse toujours la liberté à chaque professeur-e documentaliste de pratiquer les trois axes de missions (pédagogie, gestion, ouvertures culturelles) avec l'équilibre et l'intensité de son choix. La nouvelle circulaire aide à définir la profession plus précisément mais la réalité du terrain montre que le groupe professionnel est polymorphe et les pratiques différentes selon chaque individu et chaque établissement.

1.3.6 À partir de quel moment peut-on dire que les professeur-e-s documentalistes font partie d'une communauté ?

Nous avons vu en partie 1.3 qu'une personne fait partie d'une communauté professionnelle lorsque plusieurs critères sont remplis, par exemple :

- Dès lors que l'individu répond aux critères identitaires de la communauté ;
- S'il est intégré par les autres membres de la communauté ;
- Si la personne se reconnaît ouvertement comme faisant partie de cette communauté ;
- Si cette personne est active au sein de cette communauté et contribue à y participer, à la rendre dynamique.

Ici, l'adhésion à certaines communautés professionnelles consacrées aux professeur-e-s documentalistes est simple à déterminer : pour l'APDEN ou les syndicats, cela consiste à payer une taxe d'adhésion annuelle ; pour les réunions académiques, cela nécessite de s'inscrire et d'y assister ; pour les listes de diffusion ou les groupes sur les réseaux sociaux, il faut demander l'autorisation à l'administrateur.

La participation également est plus facile à déterminer. Des modérateurs filtrent les activités et la diffusion d'informations, que ce soit pour les sites académiques (par les responsables académiques de la publication en ligne) ou sur DocPourDocs, ou même sur les groupes de réseaux sociaux (sur Facebook).

Mais d'autres communautés ne demandent pas ces droits d'entrée pour être lecteur : les sites académiques, le site collectif DocPourDocs, les groupes de mutualisation sont également des espaces rassemblant des communautés de professeur-e-s documentalistes mais où l'intégration est minimum puisqu'ils sont consultables par tous. La frontière est ici beaucoup plus ténue : comment peut-on dire qu'un individu fait partie d'un groupe de mutualisation ou de DocPourDocs ?

Cette adhésion passe soit par la participation, une contribution à ces communautés ; ou simplement par la lecture, qu'il s'agisse d'une veille ou de trouver la réponse à un besoin passager, car la consultation de cette communauté dans un but professionnel montre déjà une relation avec le fait d'être professeur-e documentaliste.

1.4 En conclusion...

L'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes est complexe dans les textes ; qu'en est-il de la situation sur le terrain ? L'engagement dans un groupe est-il réellement une composante de cette identité ? Cet engagement peut être un engagement actif (en participant, en contribuant, en apportant des informations) mais aussi plus passif, moins visible. S'engager dans une communauté, c'est déjà y adhérer, s'en imprégner, lire les contenus.

Sans les communautés, notamment les associations et les syndicats, la profession n'en serait pas à ce stade actuellement. Celles dont l'objectif est de défendre la profession aspirent maintenant à ce que l'information-documentation devienne une discipline à part entière afin de garantir une meilleure reconnaissance des professeur-e-s documentalistes. Toutefois, il ne

s'agit que d'une partie des communautés ; les autres ont des objectifs différents, comme résoudre des problèmes pratiques, faciliter la gestion du fonds, fournir une assistance dans un des axes de mission, améliorer la communication entre collègues, etc. Partons du principe qu'aucune communauté n'est supérieure à une autre quoiqu'elles fassent, qu'elles défendent de grands principes ou qu'elles subviennent aux petites choses du quotidien. Partons plutôt du principe qu'elles existent et qu'elles ont, *a fortiori*, une utilité.

L'objectif, ici, est désormais de découvrir *quelle utilité réelle* pour les professeur-e-s documentalistes. Les communautés aident-elles les professeur-e-s documentalistes à se sentir plus reconnu-e-s dans leur profession ? Quelle est la relation entre leur identité professionnelle individuelles et les revendications collectives des communautés professionnelles ? L'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes va-t-elle de pair avec l'appartenance à une communauté professionnelle ? L'engagement dans un groupe est-il une caractéristique de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes ?

La question du lien entre l'identité professionnelle individuelle et les communautés de travail débouche sur de nombreuses hypothèses. Si l'on reprend les différentes facettes de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes comme vues précédemment, les conditions d'exercice de cette profession semblent difficiles ou compliquées pour une majorité.

1. La première hypothèse supposerait que les communautés sont essentielles pour que les professeur-e-s documentalistes puissent exercer dans de bonnes conditions.
2. La solidarité entre professeurs-documentalistes semble être un des ciments des communautés professionnelles mais est-ce vraiment le cas ? En deuxième hypothèse, nous chercherons à savoir si la profession de professeur-e-s documentalistes est réellement une profession soudée. Le lien entre collègues constitue-t-il une partie de l'identité professionnelle ?
3. Postulons également que même s'ils ne participent pas, les professeur-e-s documentalistes reconnaissent l'utilité des communautés professionnelles pour leur profession. C'est-à-dire qu'ils reconnaissent le poids et la valeur de ces collectifs professionnels pour servir et améliorer la profession.
4. Puisque les conditions de travail semblent être une problématique de la profession, nous postulerons que les professeur-e-s documentalistes en difficulté professionnelle sont aussi ceux qui échangent et adhèrent le plus dans les communautés.

5. Un autre élément de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes est le manque de reconnaissance de leur profession. Cette hypothèse-ci suppose que les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles par besoin de reconnaissance identitaire et/ou professionnelle.
6. Mais toutes les communautés ne cherchent pas à défendre la profession et à améliorer la reconnaissance professionnelle des professeur-e-s documentalistes ; une partie a pour objectif d'aider au quotidien dans l'exercice de leurs missions. L'hypothèse suivante est que les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles pour améliorer leur pratique professionnelle.
7. Si les professeurs-documentalistes doivent, en tant que fonctionnaires, remplir tous les axes de mission avec cohérence, il n'empêche que chaque individu puisse avoir une préférence pour des axes spécifiques (pédagogie, gestion, ouverture culturelle). La cinquième hypothèse est que l'adhésion à telle ou telle communauté professionnelle est déterminée par la vision personnelle de l'identité professionnelle de ce qu'est un-e professeur-e documentaliste.
8. De la même manière, peut-être que leur vision personnelle de la profession influence leur participation à telle ou telle communauté.
9. Ces communautés professionnelles étant pour la plupart créées et alimentées par et pour des professeur-e-s documentalistes, une neuvième hypothèse serait que les personnes qui adhèrent aux communautés professionnelles de professeurs-documentalistes se reconnaissent elles-mêmes dans l'appellation de professeur-e documentaliste.

2. Méthodologie et traitement des données

La première partie de ce mémoire a mené à la formulation de neuf hypothèses portant sur l'influence des communautés professionnelles sur la construction de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes. Cette seconde partie présente la méthode pour vérifier et infirmer ces hypothèses, ainsi que les données brutes récoltées et les premiers croisements entre ces données.

2.1. Réflexion sur la méthodologie utilisée

2.1.1 Réflexion sur l'enquête et les participants

Pour étudier la relation entre communauté professionnelle et identité individuelle chez les professeur-e-s documentalistes, un questionnaire sociologique s'avère le choix le plus intéressant. Une étude de corpus sur les productions des communautés ne permettrait pas d'étudier quelle est la relation entre chaque professeur-e documentaliste et les communautés professionnelles.

Les participants seront obligatoirement des professeur-e-s documentalistes, ceux et celles volontaires pour répondre au questionnaire. Celle-ci se traduit par un questionnaire numérique, ce qui facilitera la diffusion par mail au plus grand nombre de personnes possibles. Le questionnaire a été réalisé sur Framaforms, un service proposé par Framasoft, pour diverses raisons pratiques et éthiques, car il s'agit d'une association issue du monde de l'éducation populaire et déjà utilisée par les enseignant-e-s. De plus, le site web respecte l'anonymat et les données des usagers, et promeut les logiciels libres.

Plusieurs moyens ont été envisagés pour diffuser le questionnaire. L'une des grandes inquiétudes par rapport à ce moyen d'enquête était de ne pas récolter suffisamment de réponses. Deux moyens de diffusion ont été envisagés :

- Un petit échantillon restreint de collègues choletaises pour analyser les réponses au questionnaire et le modifier si besoin
- Une diffusion sur l'académie de Nantes aux collègues professeur-e-s documentalistes par adresses mails individuelles

L'objectif étant de récolter le plus de données possibles et de toucher des profils de professeur-e-s documentalistes variés. D'autres moyens de diffusion ont été évoqués et réfléchis mais n'ont pas été employés.

2.1.2 Composition du questionnaire

Le questionnaire est composé de quatre parties :

- 1) La première partie a pour but de définir l'identité professionnelle de chaque personne interrogée.
- 2) La seconde partie détermine si cette personne fait partie de communautés professionnelles. Si non, son questionnaire en sera raccourci.
- 3) Si oui, la troisième partie détermine si la personne participe activement et contribue aux communautés professionnelles.
- 4) Enfin, la quatrième partie cerne la relation entre l'identité professionnelle de cette personne et leur rapport avec les communautés professionnelles.

Les questions adressées sont pour la plupart des questions fermées à choix multiples. Quelques rares questions sont en texte libre pour permettre des réponses individuelles. Certaines questions ne correspondent pas forcément à des hypothèses de départ, comme certaines zones de texte libre, par exemple la question 1.10 "*Souhaitez-vous nous dire quelles difficultés vous rencontrez par rapport à votre profession ?*" qui est plutôt là à but cathartique mais ne sera analysées que superficiellement. Tous ces commentaires ne pourront pas être traités en détail et n'occuperont pas une place aussi importante que le reste de l'analyse, mais ils viendront en appui des résultats.

Les mots « groupes » et « métier » ont été utilisés dans ce questionnaire comme synonymes respectifs de « communautés » et « profession ». Bien que j'ai justifié l'emploi de ces termes précis dans la première partie, les personnes répondant au questionnaire n'ont pas suivi cette réflexion. J'ai donc privilégié l'efficacité au détriment de la précision pour que les questions soient plus fluides, plus faciles à comprendre et pour ne pas lasser les gens qui avaient la gentillesse de bien vouloir répondre.

2.1.3 Envois et premiers résultats

Le questionnaire a d'abord été envoyé à un petit échantillon de professeures documentalistes dans le bassin de Cholet (département du Maine-et-Loire, 49, académie de Nantes) en mars 2018. 16 personnes ayant répondu, cela constitue le premier échantillon de réponses analysables. Suite à cet échantillon, le questionnaire a été repris. Certaines questions ont été modifiées pour être moins ambiguës, éviter toute confusion, et des réponses par listes ont été remplacées par des zones de texte libre.

Le questionnaire a ensuite été envoyé aux CDI de l'académie fin mars 2018. La procédure, longue et fastidieuse, exigeait d'envoyer sur les boîtes mails des CDI et non des professionnelles, boîtes parfois saturées ou délaissées. Les réponses arrivaient au compte-goutte. C'est alors que j'ai eu l'idée de demander l'autorisation de diffuser le questionnaire via la liste de diffusion académique. La personne en charge a accepté sans passer par l'aval des inspecteurs et en moins d'une semaine, le deuxième échantillon comptait finalement 149 réponses. Le questionnaire a été fermé le 1^{er} mai 2018.

2.1.4 Difficultés et biais possibles

Cette enquête peut rencontrer quelques inconvénients lors de sa réalisation. L'un des premiers problèmes rencontrés est celui d'obtenir les chiffres exacts du nombre de professeur-e-s documentalistes en France. Dans sa dernière enquête sociologique de 2017, l'APDEN estimait le nombre de professeur-e-s documentalistes à 13 000 environ⁸⁷. Lors de la journée professionnelle de l'APDEN Nantes, organisée au lycée Livet le 21 novembre 2017, la présidente de l'APDEN Gaëlle Sogliuzzo, a informé l'audience que des statistiques avaient enfin été communiquées par le ministère mais que les données obtenues allaient nécessiter des mois de travail avant d'être exploitables. Elle a ensuite expliqué que les informations données pour l'instant estimaient le nombre de professeur-e-s documentalistes en France à environ 13 000 personnes, enseignement privé inclus, ce qui ramène le nombre de professeur-e-s documentalistes dans l'enseignement public à 9 000 environ. Ces chiffres grossiers ne permettent qu'une estimation globale et ne peuvent pas mettre en contexte les données obtenues par le questionnaire.

⁸⁷ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). 2017. p.6 Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/2017_01_04_Synthese_Enquete_conditions/co/ECON_2017.html

Lors du processus pour envoyer le questionnaire dans l'académie de Nantes, la liste des établissements disponibles permettait de faire des simulations sur le nombre de potentiels professeur-e-s documentalistes.

EPLE	Nombre
Collèges 44	83
Collèges 49	50
Collèges 53	27
Collèges 72	58
Collèges 83	34
Lycées et lycées pro 44	45
Lycées et lycées pro 49	30
Lycées et lycées pro 53	12
Lycées et lycées pro 72	22
Lycées et lycées pro 83	18
TOTAL	Environ 379 EPL

On peut donc postuler que l'académie de Nantes compte 379 professeur-e-s documentalistes bien qu'il ne s'agisse que d'une estimation très bancale (cela ne prend pas en compte les postes doubles en lycées, les mi-temps, les situations particulières, les contractuel-le-s, les aides documentalistes, les TZR, etc.).

Diffuser le questionnaire via les mails académiques de tous les professeur-e-s documentalistes de l'académie de Nantes est le moyen le moins biaisé d'obtenir des données. La sélection d'un échantillon de participants sur une zone géographique est moins orientée, cela influence moins les réponses du questionnaire. Néanmoins, cela n'est pas dépourvu de biais. Chaque académie présente des spécificités différentes au niveau des communautés. Par exemple, certaines n'ont pas de division régionale de l'APDEN. Chaque académie organise ses réunions de type JRL de façon différente. Anne Cordier le remarquait lors de sa propre étude sociologique : les résultats de son enquête entre l'académie de Lille et Rouen divergeaient grandement⁸⁸. Il conviendra de faire attention à ces biais possibles : une conclusion valable pour l'académie de Nantes n'est pas forcément valable pour les autres académies françaises.

Il aurait été possible d'envoyer l'enquête aux professeur-e-s documentalistes enseignant dans le privé mais certaines questions auraient dues être modifiées et les résultats analysés

⁸⁸ Cordier, Anne. "Instantané d'une profession patchwork : je, tu, ils... sont professeurs documentalistes" in : *InterCDI* n°238 spécial.

séparément. Mais avec 165 réponses venant de professeur-e-s documentalistes du public, cela semblait déjà suffisant pour tirer des conclusions.

2.1.5 Questionnaire d'enquête :

Partie 1 (Définir l'identité professionnelle de chaque personne interrogée).

- 1.1 Êtes-vous... Un homme/une femme ?
- 1.2 Êtes-vous titulaire... d'un CAPES doc ? d'un autre CAPES ? d'un autre concours d'enseignement ? d'un poste de contractuel ? d'un poste d'AED ? autre
- 1.3 Vous travaillez... en collège ? lycée ? pro ? autre ?
- 1.4 Quand avez-vous commencé votre carrière de professeur-e documentaliste ?
 - 1.4.1 Avant 1989
 - 1.4.2 Entre 1989 et 1999
 - 1.4.3 Entre 2000 et 2010
 - 1.4.4 Depuis 2011
- 1.5 Vous reconnaissez-vous dans l'appellation de "professeur-e documentaliste" ?
- 1.6 Quels sont le ou les aspects de votre travail que vous préférez ? (deux maximum)
 - 1.6.1 L'aspect "pédagogique" : enseigner l'information-documentation
 - 1.6.2 L'aspect "gestion du fonds"
 - 1.6.3 L'aspect "communication"
 - 1.6.4 L'aspect ouverture culturelle et développement de la lecture
 - 1.6.5 L'aspect interdisciplinaire avec les collègues
- 1.7 Quels sont l'aspect de votre métier qui prend le plus de temps de travail en CDI ?
 - 1.7.1 L'aspect "pédagogique" : enseigner l'information-documentation
 - 1.7.2 L'aspect "gestion du fonds"
 - 1.7.3 L'aspect "communication"
 - 1.7.4 L'aspect ouverture culturelle et développement de la lecture
 - 1.7.5 L'aspect interdisciplinaire avec les collègues
- 1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre profession ?
- 1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?
- 1.10 Souhaitez-vous nous dire quelles difficultés vous rencontrez ?

Partie 2 (Déterminer si cette personne fait partie de communautés professionnelles).

- 2.1 Êtes-vous régulièrement en contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?

- 2.2 Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeur-e-s documentalistes sur votre profession ?
- 2.2.1 Si oui, à quelle fréquence communiquez-vous avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?
- 2.3 Faites-vous partie d'un syndicat ?
- 2.4 Participez-vous aux réunions entre collègues (JRL/réunions de bassin/réseaux académiques/etc.) ?
- 2.5 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant l'Éducation Nationale (ex : BO, Café Péda) ?
- 2.6 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant la profession (ex : e-doc, cdi-doc) ? Qui/non.
- 2.6.1 Si oui, lesquelles ?
- 2.6.2 Lisez-vous régulièrement les échanges faits sur les listes de diffusion ?
- 2.7 Êtes-vous abonné-e à des groupes dédiés au métier de professeur-e documentaliste sur des réseaux sociaux en ligne ?
- 2.8 Faites-vous partie d'une association professionnelle ?
- 2.9 Faites-vous partie de l'APDEN ?
- 2.10 Assistez-vous aux réunions organisées par l'APDEN pour les professeur-e-s documentalistes ?
- 2.11 Avez-vous déjà fait partie d'une association professionnelle/de l'APDEN/d'un syndicat à un moment de votre carrière ?
- 2.11.1 Pourquoi avoir arrêté ?
- 2.12 Faites-vous une veille régulière de certains groupes professionnels ?
- 2.13 Quand avez-vous rejoint ces groupes professionnels concernant les professeur-e-s documentalistes ?
- 2.13.1 Pendant la formation initiale en MEEF/IUFM.
- 2.13.2 Avant votre titularisation.
- 2.13.3 Lors de votre 1^{ère} année en poste.
- 2.13.4 Plus tard dans votre carrière.
- 2.13.5 Vous n'avez pas rejoint tous ces groupes en même temps car cela dépend de vos besoins.
- 2.14 Comment avez-vous connu ces groupes professionnels ?

- 2.14.1 Par des collègues
 - 2.14.2 Par votre formation initiale (IUFM/MEEF)
 - 2.14.3 Par hasard
 - 2.14.4 Grâce à vos propres recherches
 - 2.14.5 Par le Ministère de l'Éducation Nationale (ex : Eduscol, site académique, etc.)
 - 2.14.6 Par bouche-à-oreilles
 - 2.14.7 Autre
- 2.15 Quels groupes professionnels vous sont les plus utiles ?
- 2.15.1 Les groupes tournés vers la pédagogie et l'enseignement
 - 2.15.2 Les groupes axés sur la gestion du fonds et la documentation
 - 2.15.3 Les échanges autour de l'ouverture culturelle, du développement de la lecture
 - 2.15.4 L'actualité de la profession
- 2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeurs-documentalistes ?
- 2.16.1 Solitude dans l'exercice de la profession
 - 2.16.2 Nécessité de chercher des solutions à des problèmes rencontrés au quotidien
 - 2.16.3 Volonté de rendre service et d'aider des collègues
 - 2.16.4 Désir de rester en relation avec des collègues
 - 2.16.5 Face à des difficultés au sein de votre établissement pour exercer votre profession
 - 2.16.6 Volonté de faire évoluer sa profession ou de la défendre
 - 2.16.7 Je n'ai pas le besoin de rejoindre une communauté de professeur-e-s documentalistes
 - 2.16.8 Autre
- 2.17 Souhaitez-vous ajouter d'autres raisons personnelles qui vous ont poussé à faire partie de groupes professionnels ?

Partie 3.

- 3.1 Estimez-vous important de lire l'actualité sur votre profession ?
- 3.2 Si vous en avez, quels sont les moyens de vous informer sur la profession que vous utilisez ?
- 3.2.1 Les périodiques consacrés
 - 3.2.2 Des sites web (associatif, académique)
 - 3.2.3 Des sites web de pairs
 - 3.2.4 Via réunions entre collègues
 - 3.2.5 Sur les réseaux sociaux en ligne

- 3.2.6 Via le ministère de l'Éducation Nationale
- 3.2.7 Par les syndicats
- 3.2.8 Via les listes de diffusion
- 3.2.9 Autre
- 3.3 Avez-vous déjà posté votre travail de professeur-documentaliste en ligne ?
 - 3.3.1 Si oui, quel aspect de votre profession cela concernait-il ?
 - 3.3.1.1 Des séances pédagogiques en info-documentation
 - 3.3.1.2 La gestion du fonds et la documentation
 - 3.3.1.3 L'assistance sur un logiciel documentaire
 - 3.3.1.4 Mise en valeur de projets en ouverture culturelle
 - 3.3.1.5 Développement de la lecture chez les élèves
 - 3.3.1.6 Autre
- 3.4 Participez-vous aux listes de diffusion ?
 - 3.4.1 Si oui, à quelle fréquence de participation ?
 - 3.4.2 À propos de quels sujets ?
 - 3.4.3 Des séances pédagogiques en info-documentation
 - 3.4.4 La gestion du fonds et la documentation
 - 3.4.5 L'assistance sur un logiciel documentaire
 - 3.4.6 Mise en valeur de projets en ouverture culturelle
 - 3.4.7 Développement de la lecture chez les élèves
 - 3.4.8 Autre
 - 3.4.9 Qu'est-ce qui vous motive à y participer ?
 - 3.4.10 Aider des collègues
 - 3.4.11 Poser une question sur une difficulté, une interrogation
 - 3.4.12 Débattre sur un sujet
 - 3.4.13 Pouvoir échanger sur une difficulté, une interrogation avec des pairs
 - 3.4.14 Se sentir moins isolé-e dans sa pratique professionnelle
 - 3.4.15 Autre
- 3.5 Vous est-il arrivé d'écrire à destination d'un public de professeur-e-s documentalistes (sur n'importe quel média) ?
- 3.6 Avez-vous déjà écrit des articles à propos de la profession pour la recherche universitaire ?
- 3.7 Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeur-e-s documentalistes ?
- 3.8 Postez-vous par rapport à la profession sur des réseaux sociaux en ligne ?

- 3.9 Qu'est-ce qui vous motive à participer aux groupes professionnels ?
- 3.9.1 Aider des collègues
 - 3.9.2 Poser une question sur une difficulté, une interrogation
 - 3.9.3 Débattre sur un sujet
 - 3.9.4 Pouvoir échanger sur une difficulté, une interrogation avec des pairs
 - 3.9.5 Se sentir moins isolé-e dans sa pratique professionnelle
 - 3.9.6 Faire évoluer la profession, l'enrichir
 - 3.9.7 Pouvoir être utile et apporter ses connaissances/son expérience
 - 3.9.8 Autre
- 3.10 Avez-vous déjà écrit des articles pour des périodiques à destination d'un public de professeur-e-s documentalistes ?
- 3.11 Participez-vous dans les groupes professionnels d'une manière qui n'a pas été indiqué ci-dessus ?

Partie 4.

- 4.1 Considérez-vous que cela fasse partie intégrante de votre profession de vous tenir au courant des pratiques de vos collègues professeurs-documentalistes ?
- 4.2 Considérez-vous que cela soit essentiel pour votre métier d'être abonné-e à une liste de diffusion ?
- 4.3 Avez-vous besoin de groupes professionnels pour exercer votre métier de professeur-e documentaliste ?
- 4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeurs-documentalistes sont...
- 4.5 À quelle fréquence participez-vous aux communautés professionnelles ?
- 4.6 Jugez-vous votre participation utile...
- 4.7 Vous sentez-vous représenté-e par les groupes professionnels que vous suivez ?
- 4.8 Trouvez-vous que les communautés de professeurs-documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?
- 4.9 Trouvez-vous que les communautés de profs-docs font écho à vos propres problématiques professionnelles ?
- 4.10 Trouvez-vous que les communautés de professeurs-documentalistes ont une utilité pour la profession en général ?
- 4.11 Trouvez-vous que les communautés professionnelles sont une représentation positive du métier de professeur-documentaliste ?

- 4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est...
- 4.12.1 Une perte de temps
 - 4.12.2 Un besoin passager
 - 4.12.3 Une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté
 - 4.12.4 Une conviction personnelle tournée vers autrui
 - 4.12.5 Une nécessité pour exercer ce métier – impossible de faire sans
 - 4.12.6 Autre
- 4.13 Pour vous, faire partie d'un groupe de professeurs-documentalistes est-il une nécessité professionnelle ?

2.2 Corrélation entre les hypothèses de recherche et les données de recherche

2.2.1 Première hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Les professeur-e-s documentalistes ont nécessairement besoin de leurs communautés professionnelles pour exercer leur profession (dans de bonnes conditions).	<p>1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre profession ?</p> <p>1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?</p> <p>4.3 Avez-vous besoin de communautés professionnelles pour exercer votre métier de professeur-e documentaliste ?</p> <p>4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeur-e-s documentalistes sont...</p> <p>4.8 Trouvez-vous que les communautés de professeur-e-s documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?</p> <p>4.13 Pour vous, faire partie d'un groupe de professeur-e-s documentalistes est-il une nécessité professionnelle ?</p>	<p>Données pour les questions 4.3, 4.4 et 4.13</p> <p>Croisement entre les questions 1.9 et 4.8</p> <p>Croisement entre l'adhésion générale (cf. tableaux de croisements) et la question 1.8</p> <p>Croisement entre l'adhésion générale et la question 1.9</p>

2.2.2 Deuxième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
La profession de prof doc est-elle une profession soudée (JRL, collègues) ?	<p>2.1 Êtes-vous régulièrement en contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?</p> <p>2.2 Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeur-e-s documentalistes sur votre profession ?</p> <p>2.2.1 À quelle fréquence échangez-vous avec vos pairs ?</p> <p>2.13 Quand avez-vous rejoint ces groupes professionnels concernant les professeur-e-s documentalistes ?</p> <p>2.14 Comment avez-vous connu ces groupes professionnels ?</p> <p>4.6 Jugez-vous votre participation utile ?</p>	<p>Données pour les questions 2.2.1, 2.13, 2.14 et 4.6</p> <p>Données pour la question 2.1</p> <p>Croisement entre les questions 2.1 ou 2.2 et l'adhésion générale</p>

2.2.3 Troisième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Même s'ils ne participent pas, les professeur-e-s documentalistes reconnaissent l'utilité de leurs communautés professionnelles pour leur profession.	<p>4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeur-e-s documentalistes sont...</p> <p>4.10 Trouvez-vous que les groupes/communautés de professeur-e-s documentalistes ont une utilité pour la profession ?</p> <p>4.11 Trouvez-vous que les communautés professionnelles sont une représentation positive du métier de professeur-documentaliste ?</p>	<p>Observation des données pour les questions 4.4, 4.10 et 4.11</p>

2.2.4 Quatrième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Les professeur-e-s documentalistes en difficulté professionnelle ou en interrogation identitaire sont aussi ceux qui échangent et adhèrent le plus aux communautés.	1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre profession ?	Croisement entre les questions 1.8 et 2.1
	1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Croisement entre les questions 1.9 et 2.1
	2.1 Êtes-vous régulièrement en contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?	Croisement entre les questions 1.8 et 2..2.1
	2.2.1 À quelle fréquence échangez-vous avec vos pairs ?	Croisement entre les questions 1.9 et 2..2.1

2.2.5 Cinquième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles par besoin de reconnaissance identitaire et/ou professionnelle (c'est-à-dire par besoin d'être reconnus dans leur profession, d'être valorisé et compris).	1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre profession ?	Croisement entre les questions 1.8 et 4.9
	1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Croisement entre les questions 1.9 et 4.9
	1.10 Souhaitez-vous nous dire quelles difficultés vous rencontrez ?	Observations des données pour les questions 1.10 et 2.16
	2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeur-e-s documentalistes ?	
	4.9 Trouvez-vous que les groupes/communautés de professeurs documentalistes font écho à vos propres problématiques professionnelles ?	

2.2.6 Sixième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles pour améliorer leur pratique professionnelle.	2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeur-e-s documentalistes ? 4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est... 4.8 Trouvez-vous que les groupes/communautés de professeur-e-s documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?	Croisement entre les questions 2.16 et 4.12 Observations des données pour les questions 2.4 et 4.8

2.2.7 Septième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Leur adhésion à telle ou telle communauté professionnelle est déterminée par leur vision personnelle de l'identité professionnelle de ce qu'est un-e professeur-e documentaliste.	1.6 Quels sont le ou les aspects de votre travail que vous préférez ? 2.15 Quels groupes professionnels vous sont les plus utiles ?	Croisement entre les questions 1.6 et 2.15

2.2.8 Huitième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Leur vision personnelle de la profession, c'est-à-dire les préférences liées aux axes de mission, influence leur participation à telle ou telle communauté.	1.6 Quels sont le ou les aspects de votre travail que vous préférez ?	Croisement entre la question 1.6 et la participation générale aux communautés

2.2.9 Neuvième hypothèse

Hypothèse	Questions	Interprétations possibles
Les personnes adhérant aux communautés professionnelles de professeur-e-s documentalistes se reconnaissent elles-mêmes professeur-e documentaliste.	1.5 Vous reconnaissez-vous dans l'appellation de "professeure documentaliste" ?	Croisement entre la question 1.5 et l'adhésion générale aux communautés
	1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre profession ?	Croisement entre les questions 1.8 et 1.5
	1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Croisement entre les questions 1.9 et 1.5
	1.2 Quel est votre statut ?	Croisement entre les questions 1.2 et 1.5
	1.4 Quand avez-vous commencé votre carrière de professeur documentaliste ?	Croisement entre les questions 1.4 et 1.5

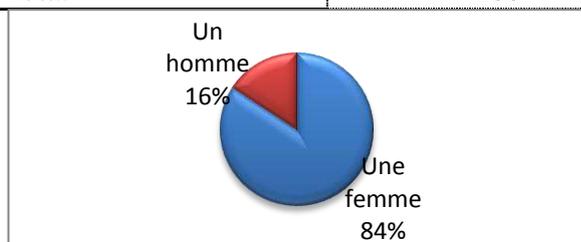
2.3 Données collectées

Voici les données brutes récoltées lors de l'enquête. Puisqu'il y a deux échantillons, ceux-ci seront traités indépendamment. C'est-à-dire que pour chaque question posée seront présentées dans l'ordre, d'abord les données du premier échantillon de 16 participants, puis les données du deuxième échantillon de 149 participants.

2.3.1 Première partie (définir l'identité professionnelle des participants)

Q.1.1 Êtes-vous un homme ou une femme ? (genre)

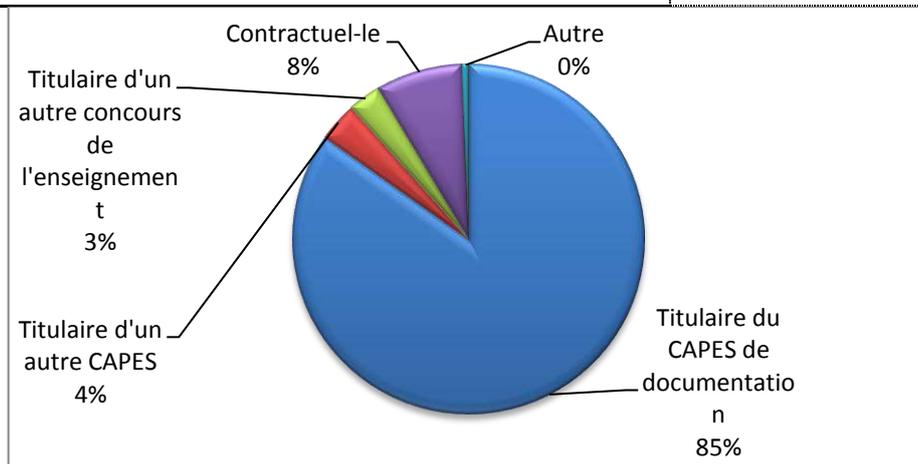
Une femme	139
Un homme	26
Total	165



L'échantillon est en grande majorité féminin avec 84% de femmes dans le deuxième contre 16% d'hommes.

Q.1.2 Quel concours avez-vous ?

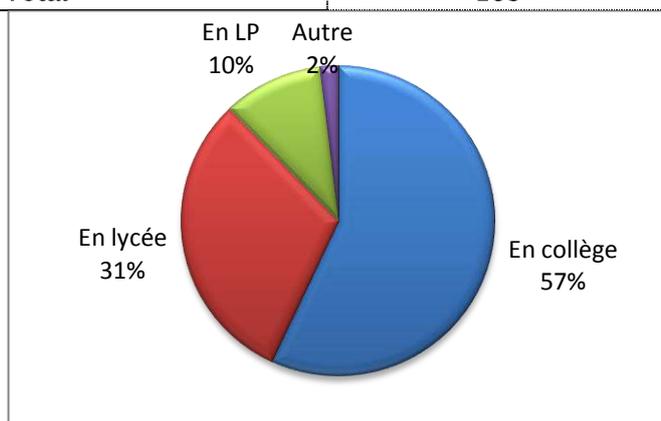
Titulaire du CAPES de documentation	140
Titulaire d'un autre CAPES	6
Titulaire d'un autre concours de l'enseignement	5
Contractuel-le	13
Autre	1
Total	165



Les répondants sont en grande majorité détenteurs du CAPES de documentation (85%) et 8% sont contractuel-le-s.

Q.1.3 Dans quel type d'établissement travaillez-vous ?

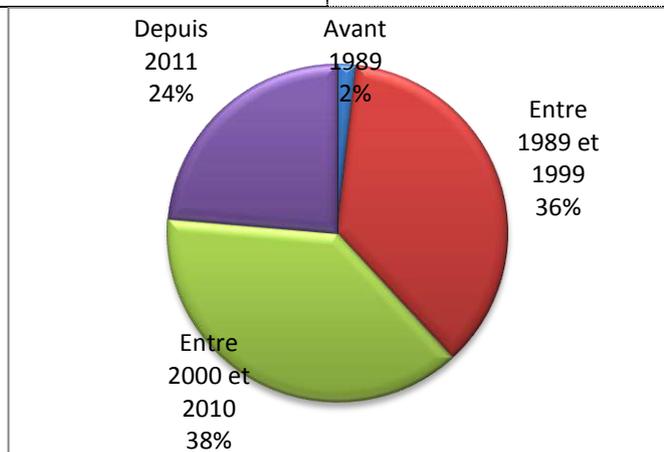
En collège	94
En lycée	51
En lycée professionnel	17
Autre	3
Total	165



Plus de la moitié des participants travaillent en collège, ce qui reste cohérent puisqu'il y a environ 252 collèges recensés dans l'académie de Nantes (soit 66%) contre 127 lycées et LP (soit 34%). Ici, 57% des participants travaillent en collège et 41% en lycée et LP.

Q.1.4 Quand avez-vous commencé votre carrière de professeur-e documentaliste ?

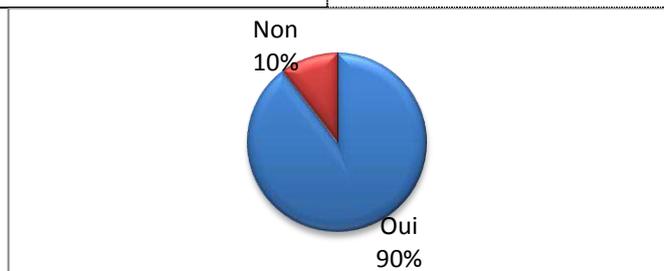
Avant 1989	3
Entre 1989 et 1999	60
Entre 2000 et 2010	63
Depuis 2011	39
Total	165



36% de l'échantillon a commencé sa carrière entre 1989 et 1999 ; 38% ont commencé entre 2000 et 2010 ; et 24% après 2011. Seule une minorité a commencé sa carrière avant 1989 et la création du CAPES (pour la plupart, ces personnes sont probablement à la retraite aujourd'hui).

Q.1.5 Vous reconnaissez-vous dans l'appellation professeur-e documentaliste ?

Oui	148
Non	17
Total	165

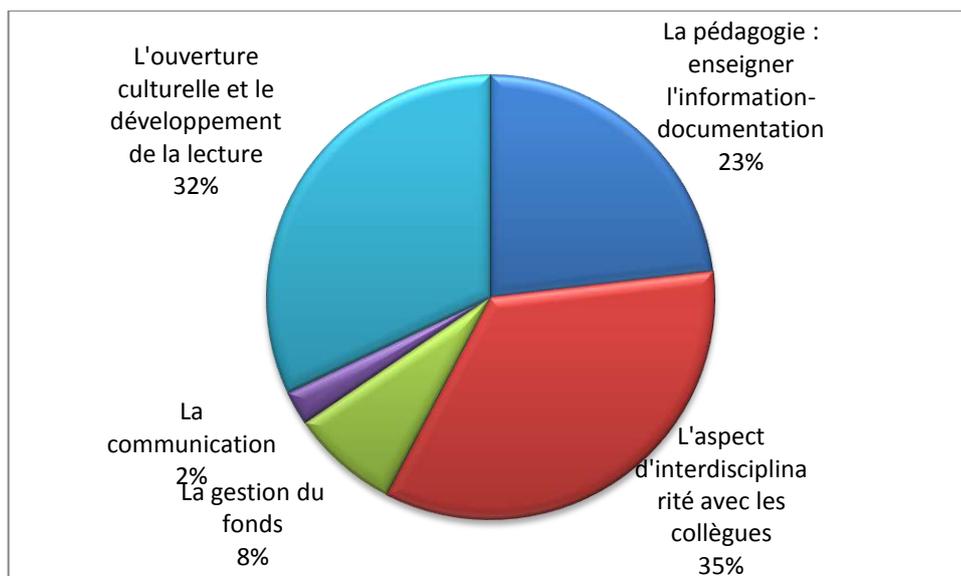


Une grande majorité de participants se reconnaissent dans l'appellation de "professeur-e documentaliste" (90% de personnes).

Q.1.6 Quels sont vos aspects préférés du métier ?

La pédagogie : enseigner l'information-documentation	68
L'aspect d'interdisciplinarité avec les collègues	109
La gestion du fonds	23
La communication	7
L'ouverture culturelle et le développement de la lecture	102
Total des réponses	309

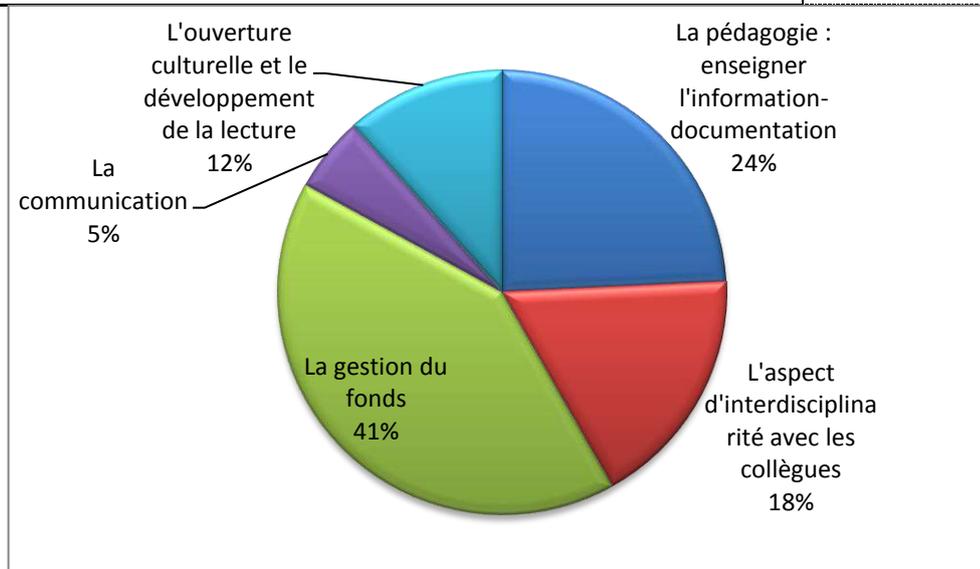
NB : les réponses de N9, N10, N11, N37, N83, N103, N127, N136, N147 et N149 ont été supprimées ici pour ne pas fausser les résultats car les personnes avaient coché 4 ou 5 réponses au lieu de 2 maximum.



Les deux axes préférés sont "la pédagogie : travailler en interdisciplinarité" (35%) et "l'ouverture culturelle, le développement de la lecture" (33%). Les axes de "gestion" et de "communication" sont peu appréciés.

Q.1.7 Quel est l'aspect du métier qui vous demande le plus de temps en poste ?

La pédagogie : enseigner l'information-documentation	40
L'aspect d'interdisciplinarité avec les collègues	29
La gestion du fonds	68
La communication	9
L'ouverture culturelle et le développement de la lecture	19
Total	165



L'axe de mission qui réclame le plus de temps en poste est l'axe de gestion (41%). La pédagogie vient ensuite (24%). Notons qu'une minorité de l'échantillon passe beaucoup de temps sur la communication.

Q.1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?

Oui	124
Non	41
Total	165



Les trois-quarts de l'échantillon éprouvent des interrogations à propos de leur identité professionnelle, ce qui signifie que 75% des participants se questionnent sur leur identité professionnelle.

Q.1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?

Oui	98
Non	67
Total	165



Une majorité éprouve des difficultés à exercer leur profession (59%). Néanmoins, les données sont plus contrastées que pour la question 1.8 puisque 41% n'ont pas de difficultés professionnelles particulières.

Q.1.10 Souhaitez-vous nous raconter quelles difficultés vous rencontrez ?⁸⁹

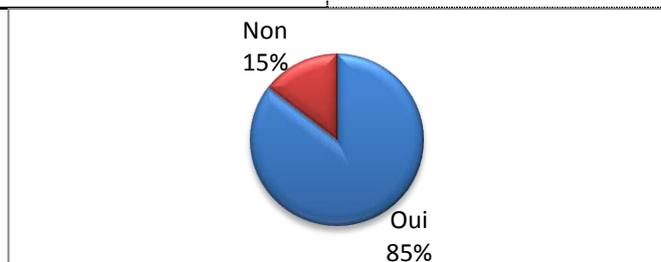
Réurrences entre toutes ces difficultés témoignées	Sur les 60 réponses...
Manque de reconnaissance de notre statut d'enseignant (par les élèves, les collègues de discipline, l'administration, la hiérarchie, l'institution du MEN, la communauté éducative)	25
Manque de temps Trop de missions à gérer à la fois	14
Impossibilité de pouvoir enseigner	12
Méconnaissance des missions (par les élèves, les collègues de discipline, l'administration, la hiérarchie, l'institution du MEN, la communauté éducative)	11
Problèmes techniques (accueillir les élèves, surplus d'usagers, petit budget, etc.)	7
Autre	5
Une inquiétude vis-à-vis des textes législatifs	4
Isolement	3
Absence de programme d'information-documentation officiel	3

Les interrogations et difficultés les plus récurrentes parmi les témoignages sont le manque de reconnaissance vis-à-vis de la profession et la méconnaissance des missions, ainsi qu'un souci plus technique du manque de temps pour trop de missions à remplir.

2.3.2 Deuxième partie (définir l'adhésion aux communautés professionnelles)

Q.2.1 Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues professeur-e-s documentalistes ?

Oui	141
Non	24
Total	165

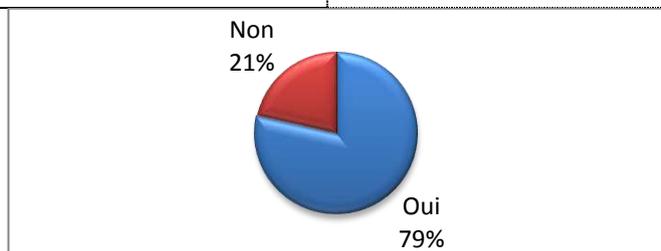


Une grande majorité des participants sont en contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes (85%).

⁸⁹ Cf. témoignages en annexes

Q.2.2 Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeur-e-s documentalistes sur votre profession ?

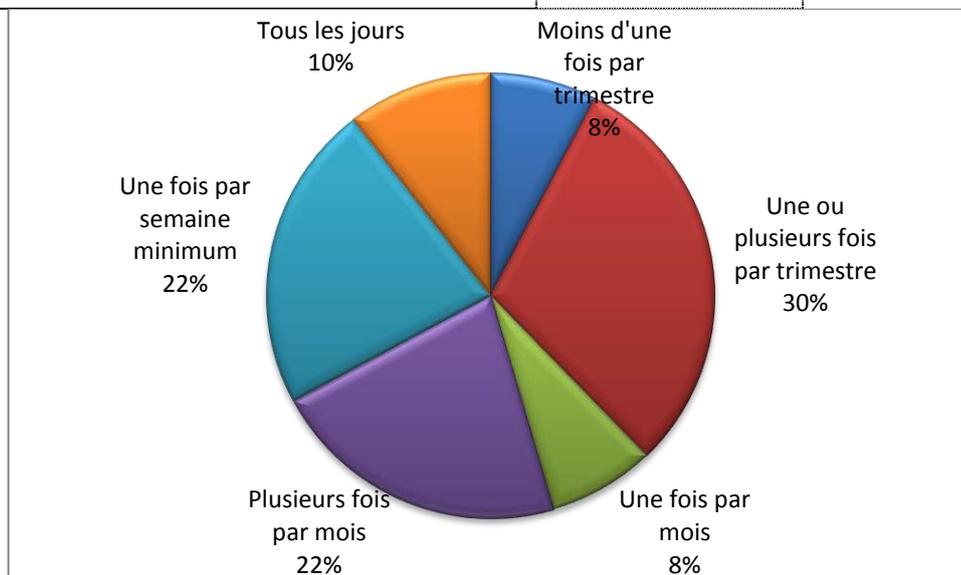
Oui	129
Non	36
Total	165



78% des participants échangent régulièrement à propos de la profession avec des collègues. 22% n'ont pas d'échanges à ce propos.

Q.2.2.1 Si oui, à quelle fréquence est-ce que vous communiquez avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?

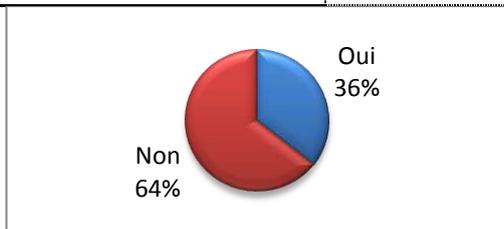
Moins d'une fois par trimestre	11
Une ou plusieurs fois par trimestre	43
Une fois par mois	11
Plusieurs fois par mois	31
Une fois par semaine minimum	32
Tous les jours	15
Total	143



La médiane d'échanges est de "plusieurs fois par mois" mais 30% échangent plusieurs fois par trimestre, 22% plusieurs fois par mois et 22% une fois par semaine au moins.

Q.2.3 Faites-vous partie d'un syndicat ?

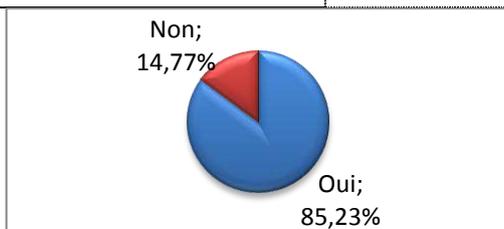
Oui	59
Non	106
Total	165



Une minorité de l'échantillon est syndiquée, 36% des participants. Selon plusieurs sources, le taux d'enseignants de l'enseignement public syndiqués en France se situe actuellement entre 20 et 30%^{90,91}

Q.2.4 Participez-vous aux réunions entre collègues (JRL/réunions de bassin/réseaux académiques/etc.) ?

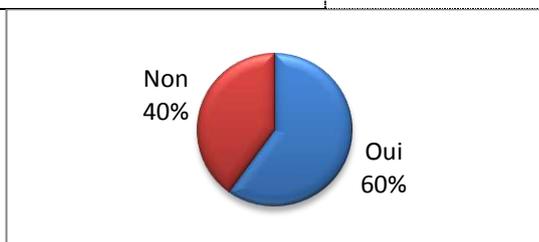
Oui	141
Non	24
Total	165



Une grande majorité de 85% des répondants participe aux réunions académiques (ici JRL) entre collègues.

Q.2.5 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant l'Éducation Nationale ?

Oui	99
Non	66
Total	165



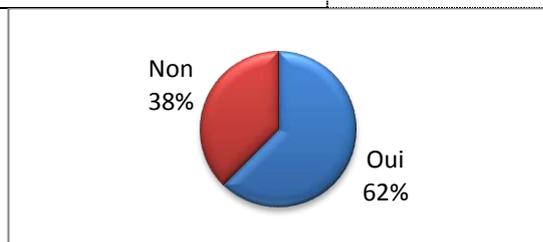
60% des participants sont abonnés à une liste de diffusion sur l'Éducation Nationale, soit une majorité.

⁹⁰ Morice, Louis. Non, il n'y a pas 8% de syndiqués en France. Dir. pub. Lévy, Dominique. In *L'Obs* (en ligne). Paris : éd. Nouvel Observateur du Monde, SA. 02/06/2016. 3 p. Consulté le 22/06/2018 sur : <https://www.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160601.OBS1706/non-il-n-y-a-pas-8-de-syndiques-en-france.html>

⁹¹ Andolfatto, Dominique. Les syndiqués en France : 1990-2006. Grenoble : IEP Pacte. 2007. 175 p. Consulté le 22/06/2018 sur : http://www.france-allemande.fr/IMG/pdf/etude_chiffres-2.pdf

Q.2.6 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant la profession ?

Oui	103
Non	62
Total	165

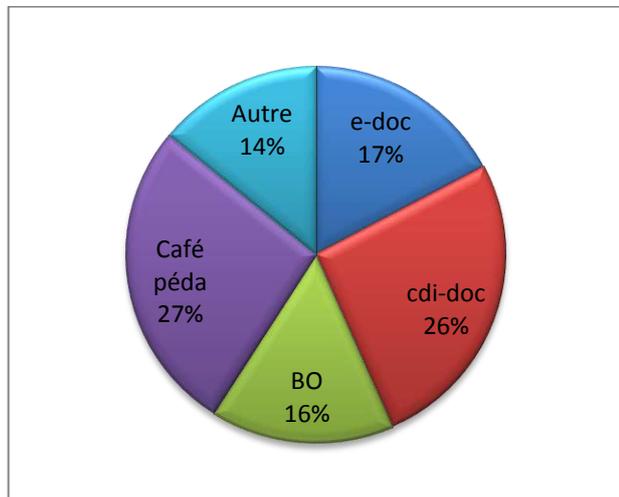


62% de l'échantillon est abonné à une liste de diffusion concernant la profession, soit environ le même taux d'adhésion que pour les listes de diffusion plus générales.

Q.2.6.1 Si oui, quelles sont les listes de diffusion auxquelles vous êtes inscrit-e ?

e-doc	43
cdi-doc	65
BO	39
Café péda	67
Autre	35
Total	245

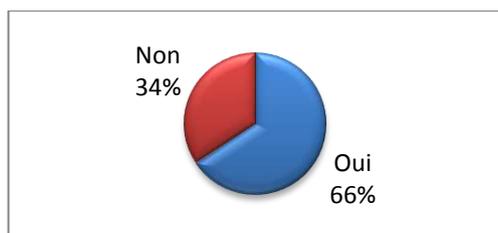
Soit **1,96** liste de diffusion en moyenne par personne abonnée.



Les listes de diffusion les plus populaires sont celles de cdi-doc (du site Canopé SavoirsCDI) et celle du Café Pédagogique. Plusieurs personnes sont abonnées à d'autres listes de diffusion que celles indiquées ici (14%) mais il n'est pas possible de savoir lesquelles puisque le questionnaire ne le demandait pas.

Q.2.6.2 Si oui, lisez-vous régulièrement les échanges faits sur les listes de diffusion ?

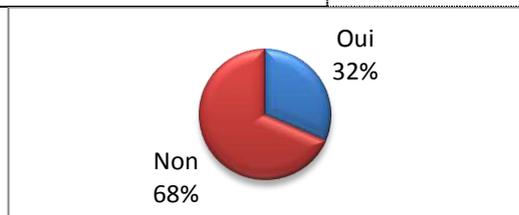
Oui	82
Non	43
Total	125



Sachant que le "régulièrement" est laissé à l'appréciation des participants, une majorité de 66% consulte et lit régulièrement ces listes de diffusion. Une majorité de personnes abonnées semble donc trouver une utilité dans cet abonnement, et dans la lecture de ces listes.

Q.2.7 Êtes-vous abonné-e à des groupes dédiés au métier de professeur-e documentaliste sur des réseaux sociaux en ligne ?

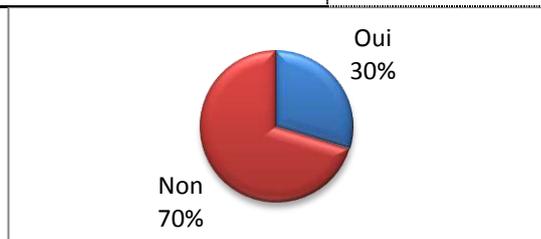
Oui	52
Non	113
Total	165



Une minorité de 31,5% est abonnée à des groupes sur les réseaux sociaux en ligne concernant la profession. Le questionnaire ne demandait pas à quels groupes ni sur quels réseaux sociaux.

Q.2.8 Faites-vous partie d'une association professionnelle ?

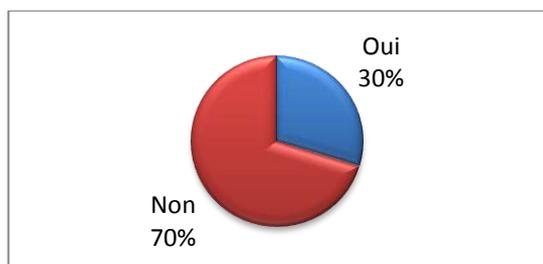
Oui	48
Non	117
Total	165



Cette question avait pour but d'être comparée avec la suivante pour savoir si les participants adhéraient à d'autres associations professionnelles que l'APDEN. Après recoupements, seules 2 personnes adhèrent à une association professionnelle qui n'est pas l'APDEN. Il n'y a aucun moyen de savoir de quelle association il s'agit car le questionnaire n'incluait pas cette question.

Q.2.9 Faites-vous partie de l'APDEN ?

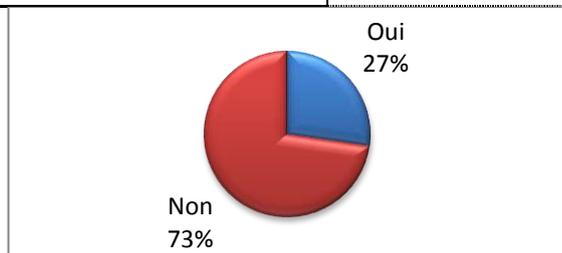
Oui	49
Non	116
Total	165



Une minorité de personnes est adhérente à l'APDEN, soit 30%.

Q.2.10 Assistez-vous aux réunions organisées par l'APDEN pour les professeur-e-s documentalistes ?

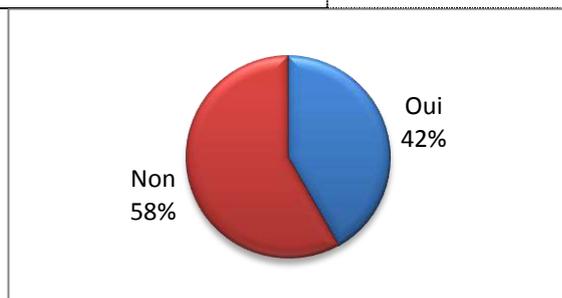
Oui	45
Non	120
Total	165



Seule une minorité assiste aux réunions organisées par l'APDEN, 27% de l'échantillon.

Q.2.11 Avez-vous déjà fait partie d'une association professionnelle/de l'APDEN/d'un syndicat à un moment de votre carrière ?

Oui	69
Non	96
Total	165



42% des participants ont déjà fait partie de communautés spécifiques (syndicats, APDEN) qui défendaient la profession mais n'est font plus partie actuellement.

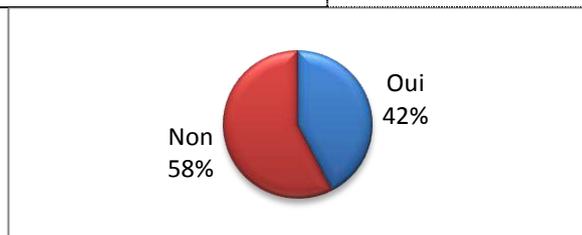
Q.2.11.1 Pourquoi avoir arrêté ?

Récurrentes	39 réponses
La personne ne se reconnaissait plus dans les idéaux de ces communautés	10
Déception vis-à-vis de ces communautés	10
Manque de temps	8
Coût d'adhésion	3
Désintérêt pour ces communautés	5
Changement de statut	2

Les raisons qui reviennent le plus souvent pour justifier d'avoir arrêté d'adhérer à ces communautés sont la déception, le fait de ne plus se reconnaître dans les objectifs défendus ou encore le manque de temps. Le désintérêt pour les communautés peut venir d'une déception ou d'une différence entre els idéaux.

Q.2.12 Faites-vous une veille régulière de certains groupes professionnels ?

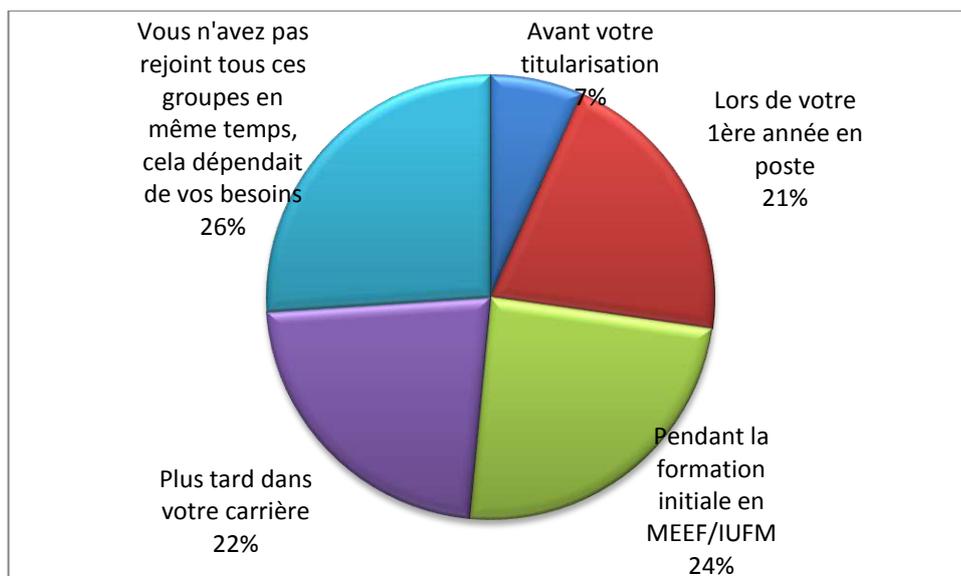
Oui	70
Non	95
Total	165



42% des participants font une veille professionnelle de certaines communautés professionnelles et 58% non.

Q.2.13 Quand avez-vous rejoint ces groupes professionnels concernant les professeur-e-s documentalistes ?

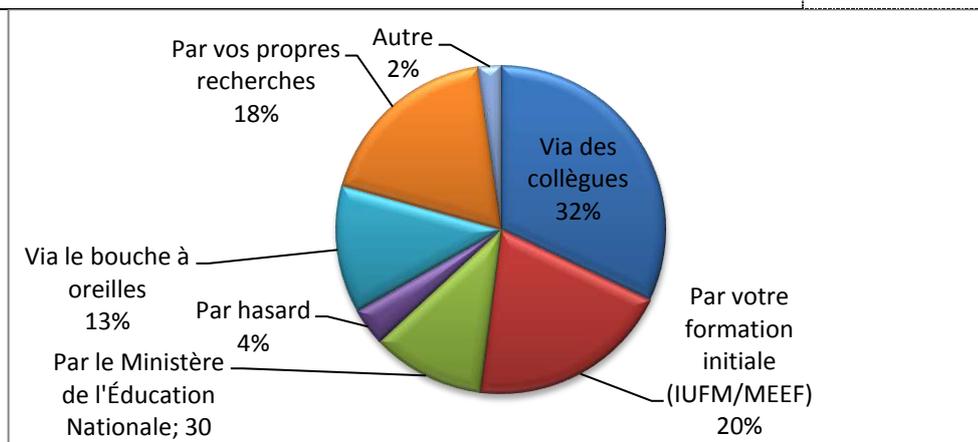
Avant votre titularisation	11
Lors de votre 1ère année en poste	34
Pendant la formation initiale en MEEF/IUFM	40
Plus tard dans votre carrière	37
Vous n'avez pas rejoint tous ces groupes en même temps, cela dépendait de vos besoins	43
Total	165



Une faible minorité a rejoint les communautés avant d'être titularisée. 26% a rejoint les communautés à des périodes différentes selon leurs besoins et 22% plus tard dans leur carrière. On note l'importance de la formation initiale car c'est à ce moment que 24% de l'échantillon a intégré les communautés professionnelles.

Q.2.14 Comment avez-vous connu ces groupes professionnels ?

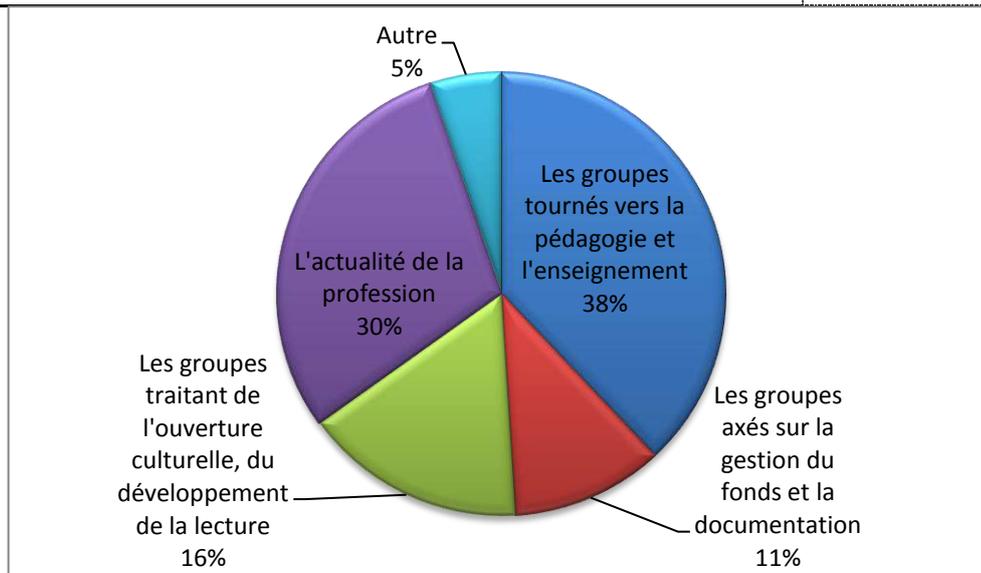
Via des collègues	97
Par votre formation initiale (IUFM/MEEF)	61
Par le Ministère de l'Éducation Nationale (ex : Eduscol, site académique, etc.)	32
Par hasard	13
Via le bouche à oreilles	37
Par vos propres recherches	53
Autre	7
Total	300



Les communautés ont été connues en majorité via des collègues (32%) puis grâce à la formation initiale (20%), ce qui confirme son impact. 18% ont aussi trouvé les communautés par leurs propres recherches. Le hasard et les bouche-à-oreilles restent des techniques minoritaires.

Q.2.15 Quels groupes professionnels vous sont les plus utiles ?

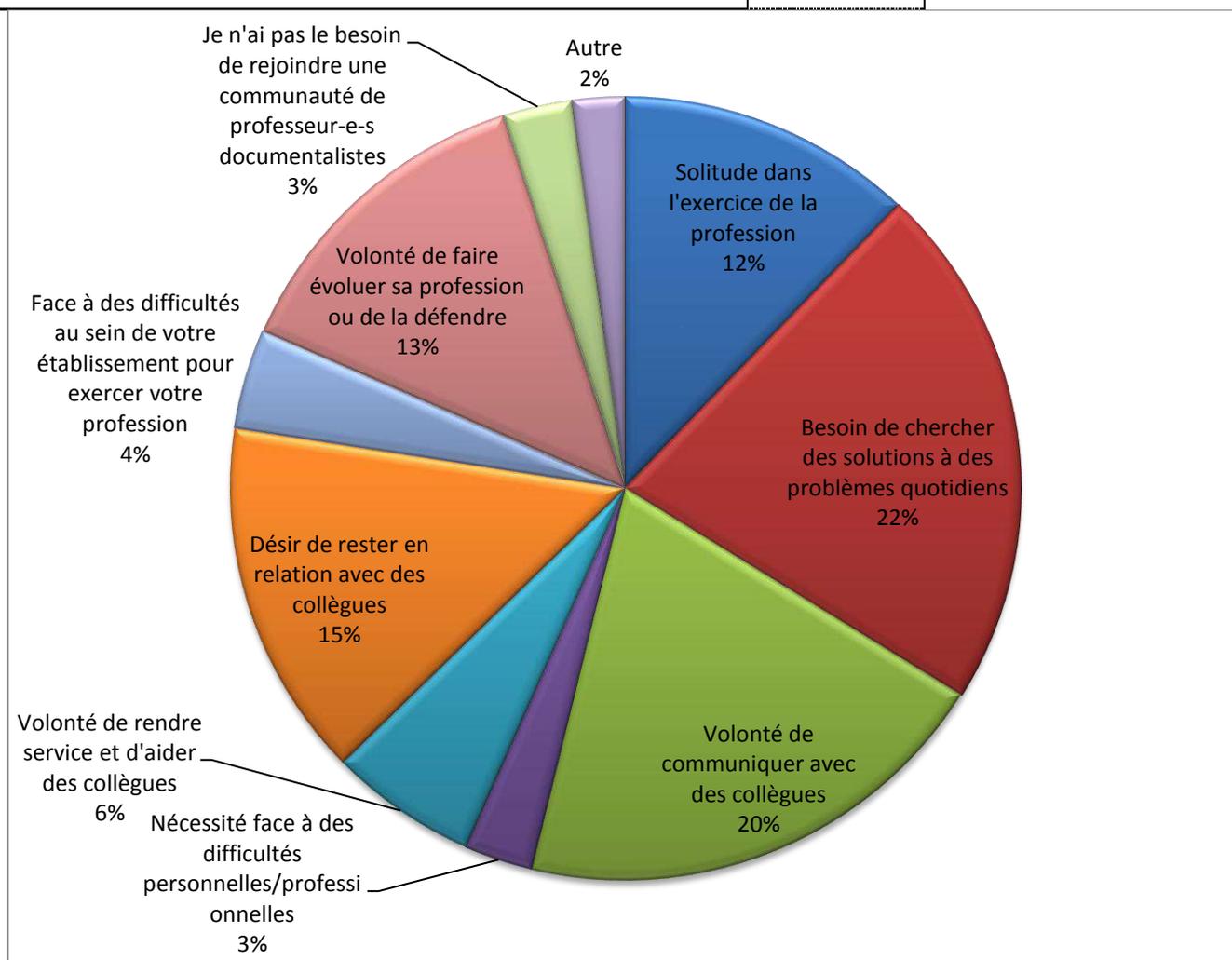
Les groupes tournés vers la pédagogie et l'enseignement	122
Les groupes axés sur la gestion du fonds et la documentation	34
Les groupes traitant de l'ouverture culturelle, du développement de la lecture	54
L'actualité de la profession	99
Autre	15
Total	324



Pour cet échantillon, les communautés les plus utiles sont celle traitant de la pédagogie info-documentaire (38% des choix) et celle sur l'actualité de la profession (30%). Les communautés sur l'ouverture culturelle et celles sur la gestion ne constituent respectivement qu'à 16% et 11% des participants.

Q.2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeur-e-s documentalistes ?

Besoin de chercher des solutions à des problèmes quotidiens	100
Volonté de communiquer avec des collègues	92
Désir de rester en relation avec des collègues	68
Volonté de faire évoluer sa profession ou de la défendre	62
Solitude dans l'exercice de la profession	56
Volonté de rendre service et d'aider des collègues	28
Face à des difficultés au sein de votre établissement pour exercer votre profession	19
Nécessité face à des difficultés personnelles/professionnelles	13
Je n'ai pas le besoin de rejoindre une communauté de professeur-e-s documentalistes	13
Autre	10
Total	461



Les principales raisons pour adhérer à une communauté sont :

- Le besoin de chercher des solutions à des problèmes quotidiens (soit 22% des choix)

- La volonté de communiquer avec des pairs (soit 20%)
- Le désir de rester en relation avec des collègues (soit 15%)
- La volonté de faire évoluer sa profession, de la défendre (13%)

Seule une minorité de 3% n'a pas besoin de rejoindre des communautés.

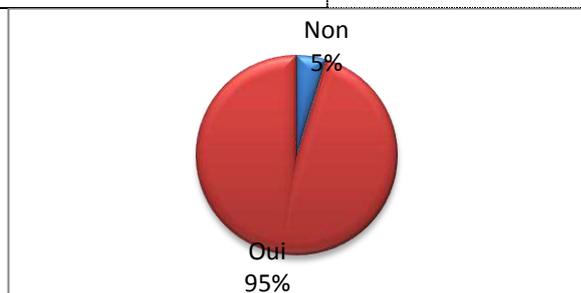
Q.2.17 Souhaitez-vous ajouter d'autres raisons personnelles qui vous ont poussé à faire partie de groupes professionnels ?

1. Mise à jour des **connaissances**.
2. Besoin **d'être au courant** des "tendances" du métier
3. Besoin important de **mutualiser** des pratiques et de constituer un réseau au niveau local.

2.3.3 Troisième partie (définir la participation aux communautés professionnelles)

Q.3.1 Estimez-vous important de lire l'actualité sur votre profession ?

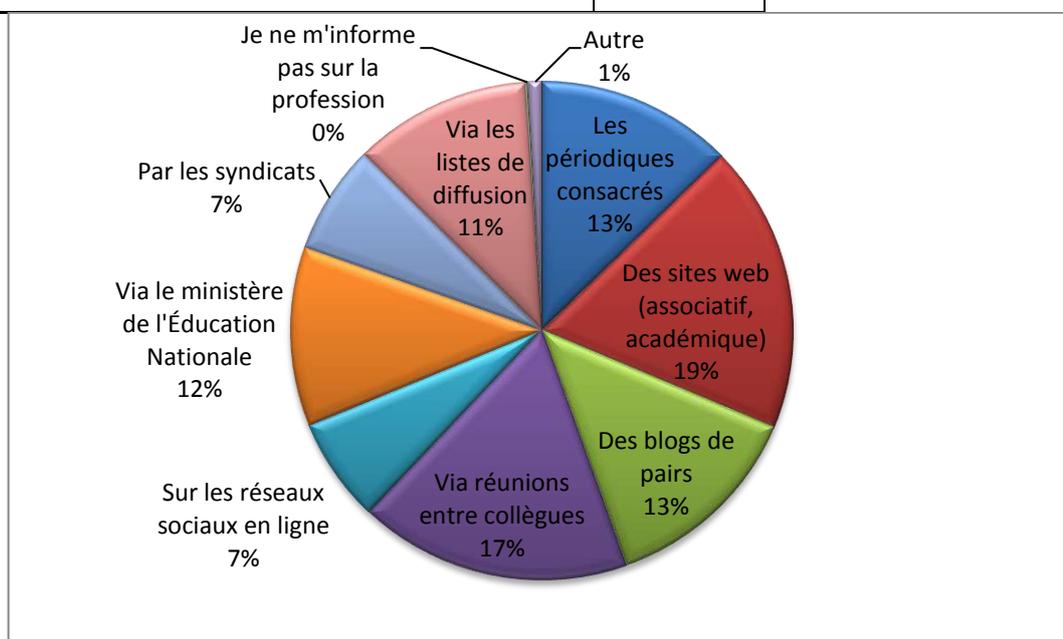
Oui	157
Non	8
Total	165



Une grande majorité, soit 95% de participants, estime que lire l'actualité sur la profession est important.

Q.3.2 Si vous en avez, quels sont les moyens de vous informer sur la profession que vous utilisez ?

Les périodiques consacrés	79
Des sites web (associatif, académique)	117
Des blogs de pairs	80
Via réunions entre collègues	112
Sur les réseaux sociaux en ligne	45
Via le ministère de l'Éducation Nationale	72
Par les syndicats	46
Via les listes de diffusion	66
Je ne m'informe pas sur la profession	1
Autre	6
Total	624



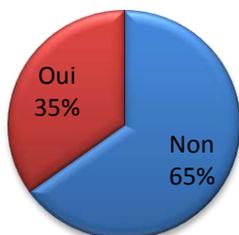
Pour cet échantillon, les principaux moyens de s'informer sont :

- Les sites web (associatifs ou académiques) avec 19% des réponses
- Les réunions académiques (17%)
- Les blogs de pairs (13%) qui ne sont pas des communautés
- Les périodiques professionnels (13%) faits par des communautés
- Et par le ministère de l'EN (12%)

Les réseaux sociaux ou les listes de diffusion restent des supports d'informations minoritaires. Une seule personne ne s'informe pas sur la profession.

Q.3.3 Avez-vous déjà posté votre travail de professeur-e documentaliste en ligne ?

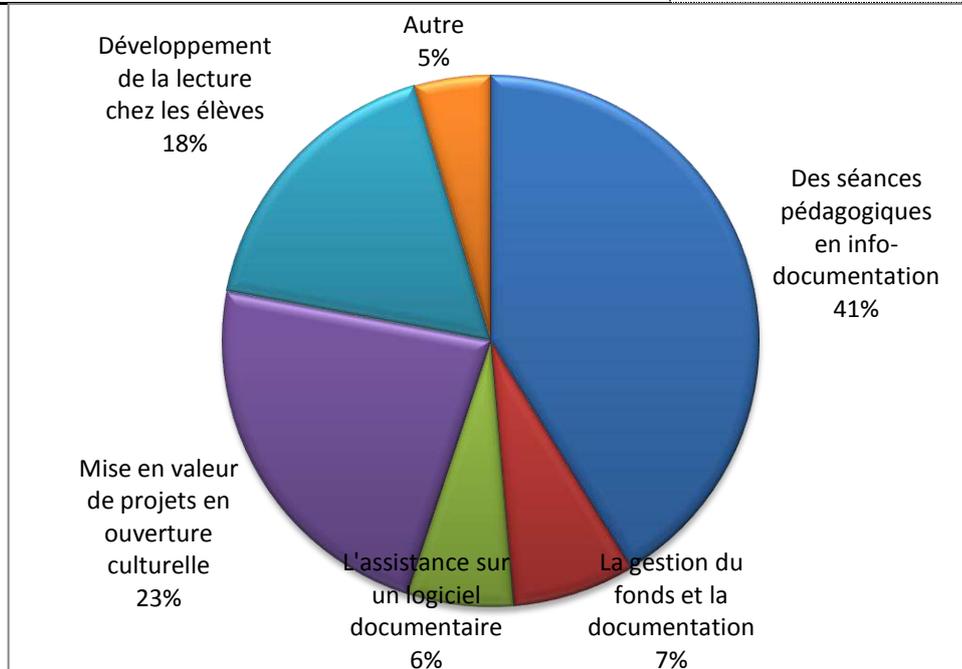
Oui	59
Non	106
Total	165



35% de l'échantillon a déjà posté leur travail de professeur-e documentaliste en ligne, 65% jamais. Le questionnaire ne permet pas de savoir où ces travaux ont été publiés (sur quel média).

Q3.3.1 Si oui, quel aspect de votre profession cela concernait-il ?

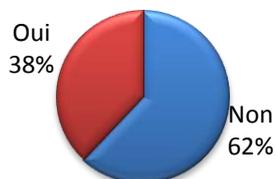
Des séances pédagogiques en info-documentation	45
La gestion du fonds et la documentation	8
L'assistance sur un logiciel documentaire	7
Mise en valeur de projets en ouverture culturelle	25
Développement de la lecture chez les élèves	19
Autre	5
Total	109



La majorité des travaux publiés en ligne portent sur des séances pédagogiques en info-documentation (41%), ce qui tombe bien puisque les communautés les plus utiles portent également sur le sujet. La mise en valeur de projets culturels est également un autre aspect beaucoup publié en ligne (23%)

Q.3.4 Participez-vous aux listes de diffusion ?

Oui	46
Non	79
Total	129



Une minorité des abonnés aux listes de diffusion y participe (38% seulement).

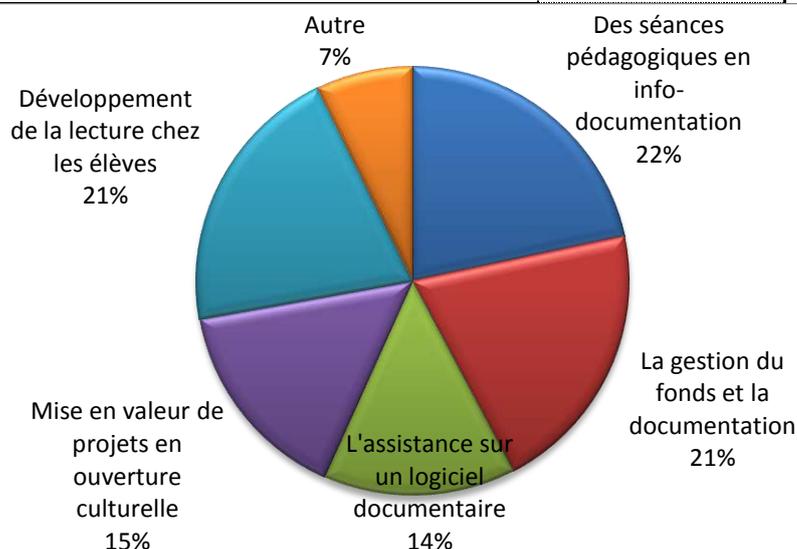
Q3.4.1 Si oui, à quelle fréquence de participation ?

Rarement	22
Occasionnellement	23
Régulièrement	1
Total	46

Sachant que la fréquence est laissée à l'appréciation des participants, 48% participent rarement et 48% occasionnellement.

Q.3.4.2 À propos de quels sujets ?

Des séances pédagogiques en info-documentation	21
La gestion du fonds et la documentation	21
L'assistance sur un logiciel documentaire	14
Mise en valeur de projets en ouverture culturelle	16
Développement de la lecture chez les élèves	21
Autre	8
Total	100

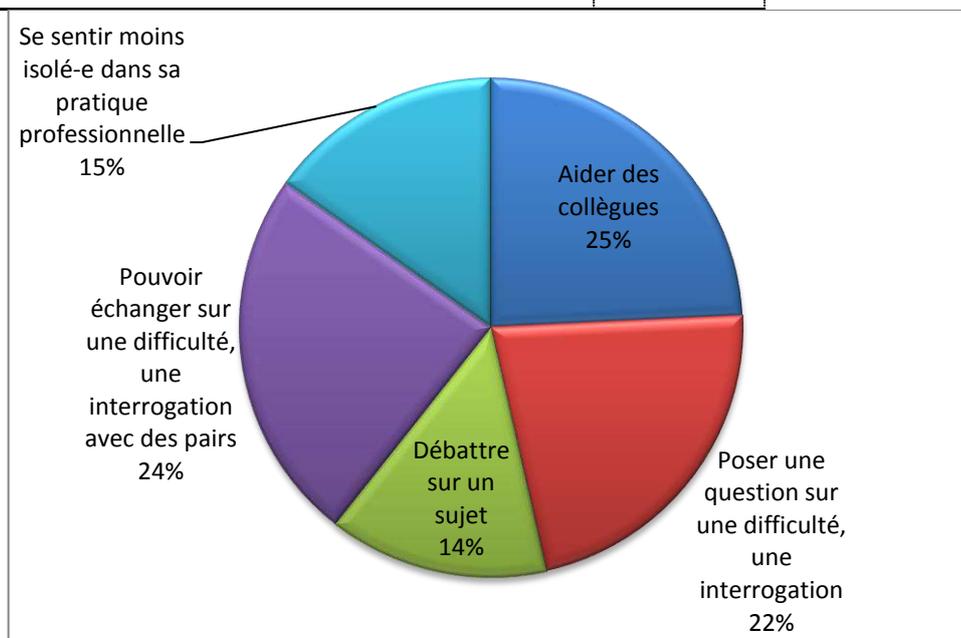


Sur les listes de diffusion, les abonnés participent plus :

- À des échanges sur des séances pédagogiques (21%)
- Sur la gestion du fonds (21%)
- Sur des projets par rapport au développement de la lecture (21%)

Q.3.4.3 Qu'est-ce qui vous motive à y participer ?

Aider des collègues	24
Poser une question sur une difficulté, une interrogation	22
Débattre sur un sujet	14
Pouvoir échanger sur une difficulté, une interrogation avec des pairs	24
Se sentir moins isolé-e dans sa pratique professionnelle	15
Autre	0
Total	99



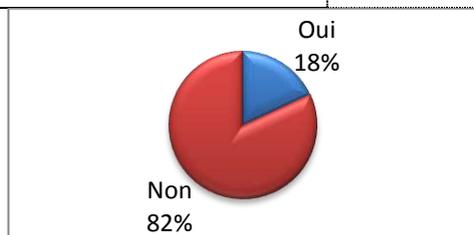
Les abonnés participent surtout :

- pour échanger sur des difficultés avec des pairs (24%)
- pour aider les collègues (24%)
- pour poser une question (22%)

Certains aussi pour se sentir moins isolé ou débattre sur un sujet.

Q.3.5 Vous est-il arrivé d'écrire à destination d'un public de professeur-e-s documentalistes (sur n'importe quel média) ?

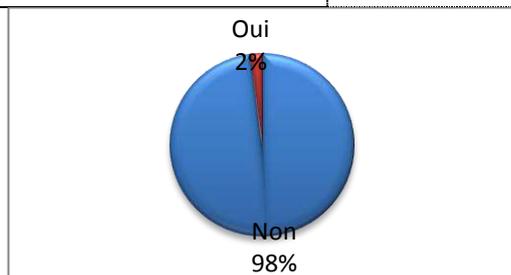
Oui	31
Non	134
Total	165



Une minorité de 18% a déjà écrit à destination d'un public de professeur-e-s documentalistes sur n'importe quel médial.

Q.3.6 Avez-vous déjà écrit des articles pour la recherche universitaire à propos de la profession de professeur-e documentaliste ?

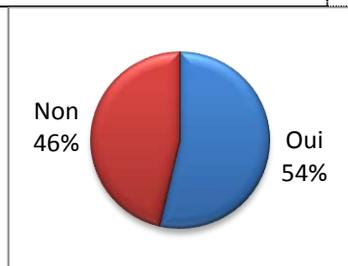
Oui	4
Non	161
Total	165



Une faible minorité a écrit des articles pour la recherche universitaire à propos de la profession (2% des participants), résultat qui était attendu.

Q.3.7 Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeur-e-s documentalistes ?

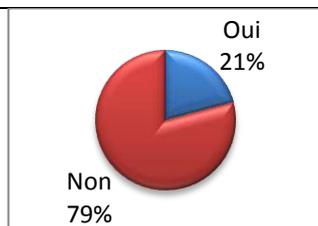
Oui	90
Non	75
Total	165



À l'inverse, une majorité de 54% de répondants a déjà organisé des réunions académiques (ici JRL) avec des collègues.

Q.3.8 Postez-vous par rapport à la profession sur des réseaux sociaux en ligne ?

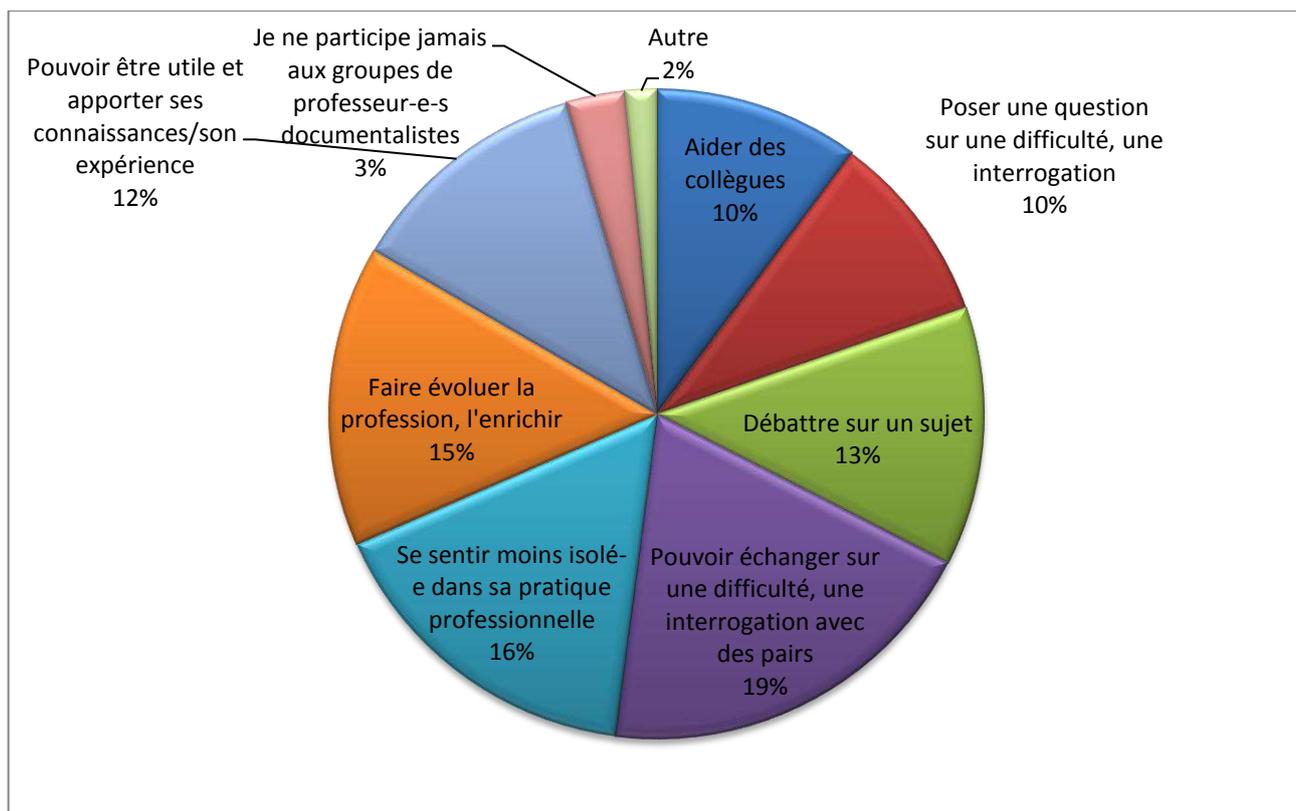
Oui	35
Non	130
Total	165



Au total, une minorité de personnes participent sur les réseaux sociaux. Mais sur les 52 participants abonnés à un groupe sur les réseaux sociaux, c'est 67% de ces abonnés qui participent, soit une majorité.

Q.3.9 Qu'est-ce qui vous motive à participer aux groupes professionnels ?

Pouvoir échanger sur une difficulté, une interrogation avec des pairs	100
Se sentir moins isolé-e dans sa pratique professionnelle	84
Faire évoluer la profession, l'enrichir	77
Débattre sur un sujet	66
Pouvoir être utile et apporter ses connaissances/son expérience	62
Aider des collègues	52
Poser une question sur une difficulté, une interrogation	49
Je ne participe jamais aux groupes de professeur-e-s documentalistes	15
Autre	8
Total	506

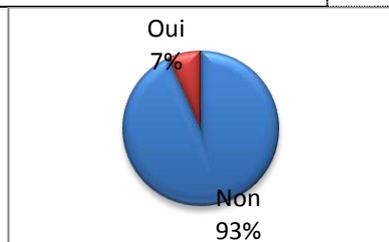


De manière générale, ce qui motive les participants de cet échantillon à participer aux communautés professionnelles sont :

- de pouvoir échanger sur une difficulté avec des pairs (20% des réponses)
- de se sentir moins isolé-e (17%)
- de faire évoluer la profession, de l'enrichir (15%)
- de débattre sur un sujet (13%)
- et être utile aux autres (12%)

Q.3.10 Avez-vous déjà écrit des articles pour des périodiques à destination d'un public de professeur-e-s documentalistes ?

Oui	12
Non	153
Total	165

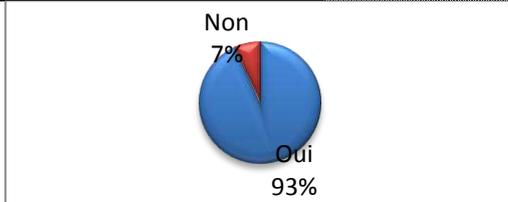


Une faible minorité de 7% a déjà écrit des articles pour des périodiques destinés à des professeur-e-s documentalistes.

2.3.4 Quatrième partie (quelle relation entre l'identité professionnelle des participants et les communautés)

Q.4.1 Considérez-vous que cela fasse partie intégrante de votre profession de vous tenir au courant des pratiques de vos collègues professeur-e-s documentalistes ?

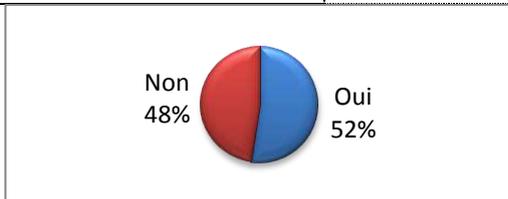
Oui	154
Non	11
Total	165



Une majorité de 93% considère que se tenir au courant des pratiques des autres professeur-e-s documentalistes est essentiel.

Q.4.2 Considérez-vous que cela soit essentiel pour votre métier d'être abonné-e à une liste de diffusion ?

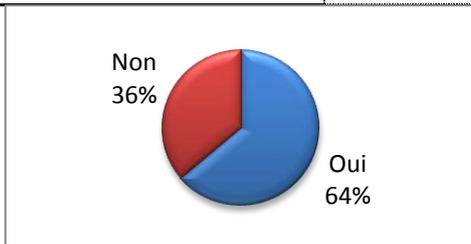
Oui	85
Non	80
Total	165



52% de l'échantillon considère que cela fait partie de la profession d'être abonné à une liste de diffusion, sachant que 75% de l'échantillon est abonné à au moins une liste de diffusion.

Q.4.3 Avez-vous besoin de groupes professionnels pour exercer votre métier de professeur-e documentaliste ?

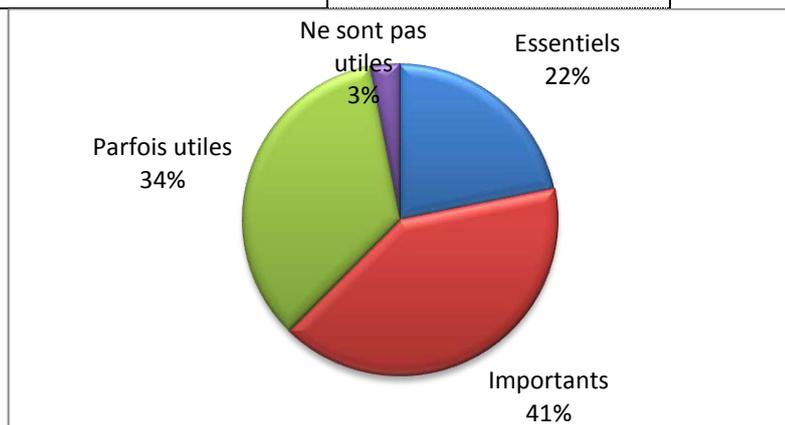
Oui	106
Non	59
Total	165



64% des répondants considère avoir besoin des communautés pour exercer et 36% n'ont pas besoin de celles-ci pour exercer leur profession.

Q.4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeur-e-s documentalistes sont...

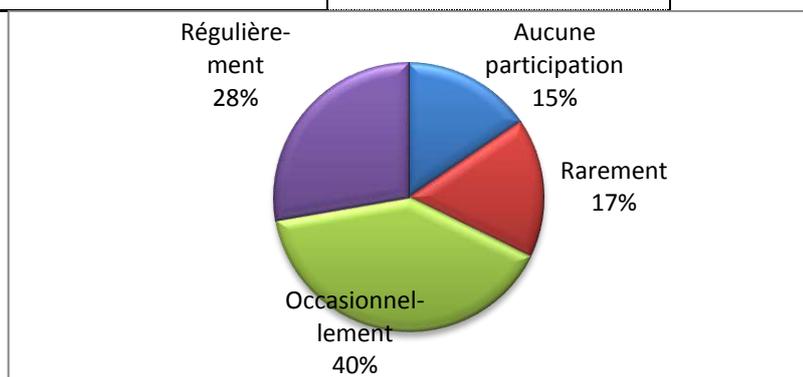
Essentiels	36
Importants	67
Parfois utiles	57
Ne sont pas utiles	5
Total	165



22% de l'échantillon juge les communautés professionnelles essentielles ; 41% les jugent importantes ; 34,5% les jugent parfois utiles et une minorité inutiles.

Q.4.5 À quelle fréquence participez-vous aux communautés professionnelles ?

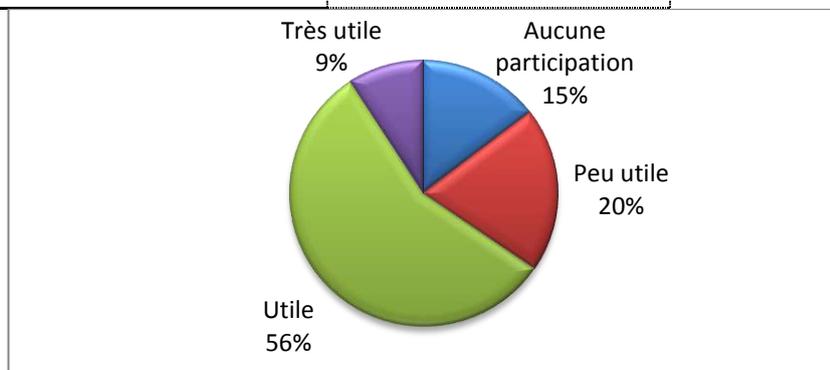
Aucune participation	24
Rarement	26
Occasionnellement	62
Régulièrement	43
Total	165



14,5% de personnes disent ne jamais participer aux communautés. 37,5% y participent occasionnellement et 26% régulièrement.

Q.4.6 Jugez-vous votre participation utile ?

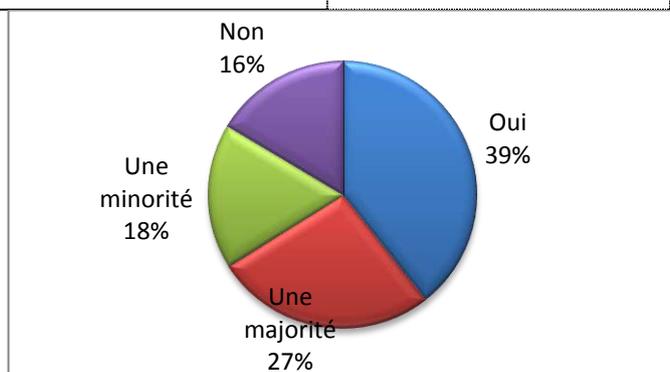
Aucune participation	24
Peu utile	33
Utile	93
Très utile	15
Total	165



Idem, 14,5% de personnes disent ne jamais participer aux communautés. Une majorité de 56% juge leur participation utile et 9% très utile.

Q.4.7 Vous sentez-vous représenté-e par les groupes professionnels que vous suivez ?

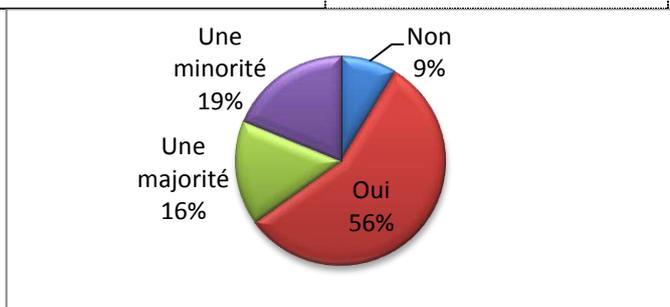
Oui	65
Une majorité	44
Une minorité	29
Non	27
Total	165



39% de l'échantillon se trouve représentés par toutes les communautés professionnelles et 16% par aucune. 27% se trouve représenté par une majorité de communautés, et 18% par une minorité.

Q.4.8 Trouvez-vous que les communautés de professeur-e-s documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?

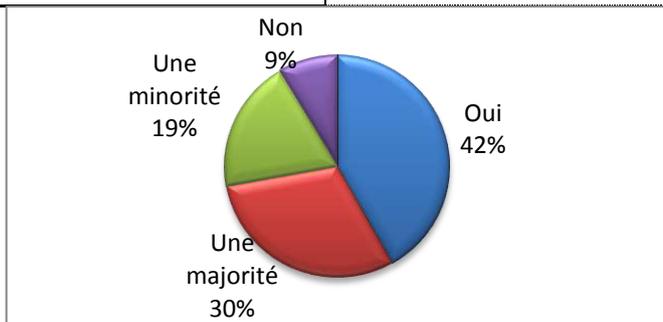
Oui	92
Une majorité	27
Une minorité	31
Non	15
Total	165



Une majorité de 56% trouve que les communautés les aident dans leurs pratiques professionnelles et 9% par aucune.

Q.4.9 Trouvez-vous que les communautés de professeur-e-s documentalistes font écho à vos propres problématiques professionnelles ?

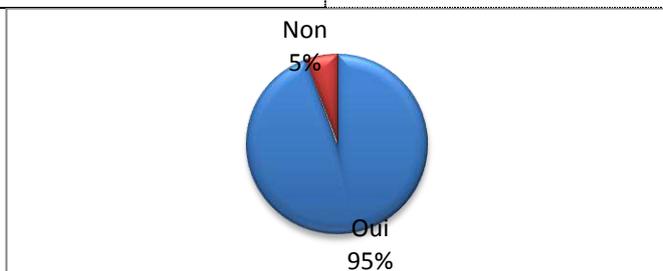
Oui	69
Une majorité	50
Une minorité	32
Non	14
Total	165



41% des participants estiment que les communautés font écho à leurs problématiques professionnelles. 9% trouvent qu'aucune ne leur fait écho.

Q.4.10 Trouvez-vous que les communautés de professeur-e-s documentalistes ont une utilité pour la profession en général ?

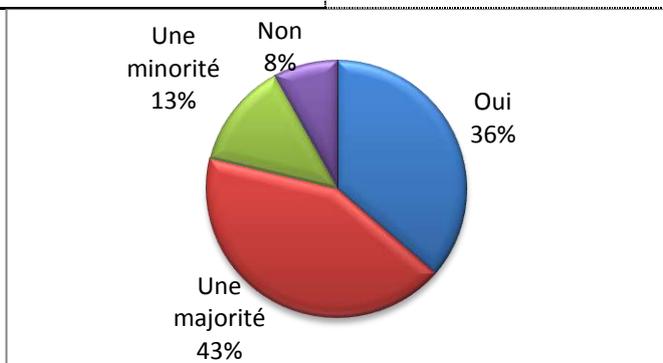
Oui	156
Non	9
Total	165



94,5% de l'échantillon estime que les communautés professionnelles ont une utilité pour la profession de professeur-e documentaliste.

Q.4.11 Trouvez-vous que les communautés professionnelles sont une représentation positive du métier de professeur-e documentaliste ?

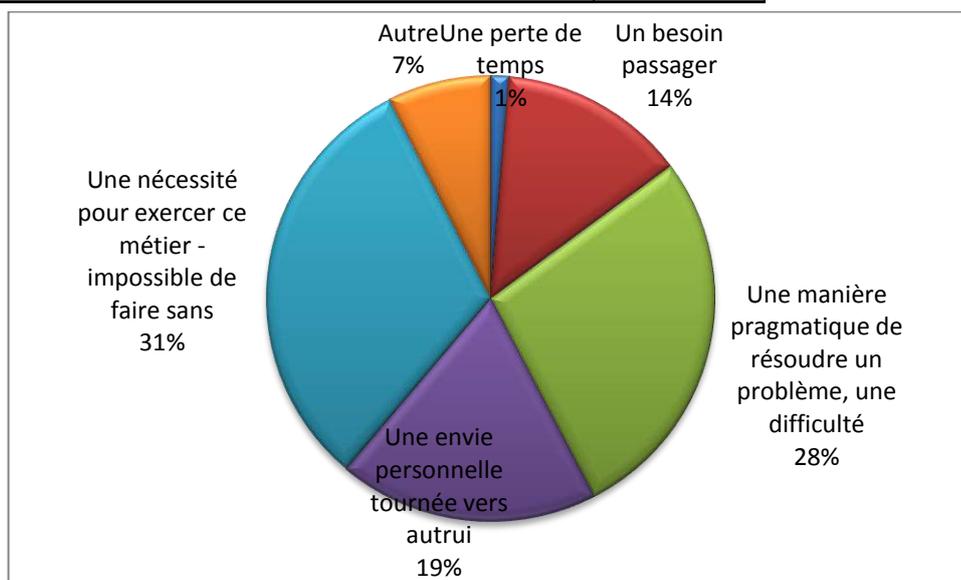
Oui	60
Une majorité	70
Une minorité	22
Non	13
Total	165



36% de l'échantillon juge que les communautés sont une représentation positive de la profession ; et 43% une majorité de communautés. 8% trouvent qu'aucune communauté n'est positive pour le métier de professeur-e documentaliste ; et 13% une minorité seulement.

Q.4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est...

Une perte de temps	3
Un besoin passager	31
Une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté	63
Une envie personnelle tournée vers autrui	43
Une nécessité pour exercer ce métier - impossible de faire sans	72
Autre	17
Total	229

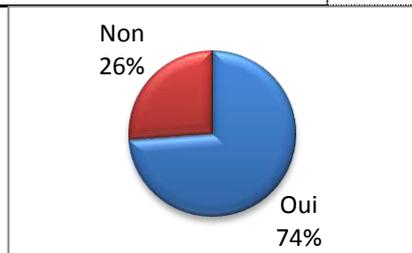


Les participants intègrent des communautés comme :

- une nécessité (31%)
- une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté (27,5%)
- une envie tournée vers autrui (19%)

Q.4.13 Pour vous, faire partie d'un groupe de professeur-e-s documentalistes est-il une nécessité professionnelle ?

Oui	121
Non	44
Total	165



Une majorité de 74% participants pensent que faire partie de communautés est une nécessité en tant que professeur-e documentaliste.

2.4 En conclusion...

Tout a été fait pour tendre à l'objectivité maximale dans la limite des moyens (humains, techniques) disponibles mais des failles persistent.

De plus, l'académie de Nantes ne représente pas la situation de tous les professeur-e-s documentalistes de France, puisque la mise en place des textes législatifs et l'implantation des communautés varient d'une académie à l'autre. Prenant les 379 établissements pour une (très) vague estimation du nombre de professeur-e-s documentalistes dans l'académie, et sachant que 165 réponses au questionnaire ont été récoltées, cela voudrait dire qu'il s'agit de 43,5% de réponses de la part des professeur-e-s documentalistes de l'académie de Nantes.

3. Résultats et discussion

3.1 Premières analyses autour des données croisées

Avant d'étudier en profondeur les données pour confirmer ou non les hypothèses formulées dans les parties précédentes, il serait bon de mettre au clair toutes les informations intéressantes qui se dégagent des tableaux de croisements.

3.1.1 Traitement et utilité des résultats

3.1.1.1 Utilité des questions en texte libre

Les réponses sous forme de texte libre, que je ne pensais pas forcément analyser au départ, s'avèrent utiles pour révéler les insuffisances du questionnaire puisqu'elles permettaient aux participants de compléter éventuellement tout oubli de ma part.

Les réponses à la question libre 2.17 "*Souhaitez-vous ajouter d'autres raisons personnelles qui vous ont poussé à faire partie de groupes professionnels ?*" mettent en évidence des lacunes du questionnaire. Par exemple, le questionnaire aurait bénéficié d'une question sur la mutualisation (par rapport aux communautés de mutualisation de fiches catalographiques). La question 2.16 "*Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeurs-documentalistes ?*" aurait pu être étoffée d'une raison supplémentaire, le besoin de se former en continu, car c'est effectivement l'objectif de plusieurs communautés. La question en texte libre 3.11 "*Participez-vous dans les groupes professionnels d'une manière qui n'a pas été indiqué ci-dessus ?*" confirme qu'une question sur la mutualisation aurait été pertinente.

Quant à la question 5.1 "*Avez-vous des remarques supplémentaires à communiquer par rapport à ce questionnaire ?*", elle avait au départ surtout un objectif cathartique pour les

participants au questionnaire. Une des réponses suggérait que la question "*Pourquoi ne faites-vous pas partie des groupes professionnels ?*" aurait pu être intéressante. En effet, il sera difficile d'analyser pourquoi une faible minorité ne fait partie d'aucune communauté (2,5%) ou les considèrent comme "une perte de temps" (2%, question 4.12). La question 5.1 montre également qu'une poignée de questions ont été mal comprises par quelques personnes, notamment les questions avec beaucoup de choix multiples possibles, qui demandaient une attention plus importante.

Enfin, nous verrons plus loin comment la question en texte libre 1.10, "*Souhaitez-vous nous dire quelles difficultés vous rencontrez par rapport à votre profession ?*", permet de vérifier une hypothèse alors que ce n'était pas sa fonction d'origine.

3.1.1.2 Biais et limites des hypothèses

La deuxième hypothèse, qui détermine si la profession est soudée ou pas, ne peut être comparée avec d'autres résultats sur la profession ou par rapport à d'autres groupes d'enseignants.

D'autres hypothèses auraient mérité plus de croisements possibles mais dans le temps imparti, cela n'était malheureusement pas possible. Par exemple, pour la huitième hypothèse, il aurait été intéressant de savoir exactement à quelles communautés participaient les répondants selon leur vision personnelle de la communauté.

3.1.1.3 Autres limites et biais constatés dans les résultats

Le questionnaire a été diffusé via la liste de diffusion académique officielle, modérée par les IPR. Cela a pu gommer certains biais au niveau de la réception puisque tous les personnels en poste en CDI ont reçu l'enquête équitablement.

La question 1.6 "*Quels sont le ou les aspects de votre travail que vous préférez ? (deux maximum)*" a posé quelques soucis d'analyse et demandé des réajustements. Certains participants avaient rempli plus de deux choix car le logiciel Framiforms ne permettait pas de réduire le champ des possibles. Cela faussait les données et des réponses spécifiques ont donc dû être supprimées pour certains croisements.

L'un des biais principaux concerne la participation des répondants puisque ceux-ci étant réceptifs à ce questionnaire, il est possible que ce ne soit que les personnes les plus actives qui y aient participé. S'ils étaient intéressés par la question des communautés professionnelles, peut-être est-ce parce qu'ils y participent déjà régulièrement... Parce exemple la question 3.7

"Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeur-e-s documentalistes ?" a donné des résultats surprenants. Sont-ils représentatifs ? Les enquêtes effectuées par l'APDEN ou par Anne Cordier ne permettent pas de le dire et il est difficile d'évaluer ce biais ici.

Un autre biais possible serait que les participants répondent selon ce qu'on attend d'eux plutôt que selon leurs pratiques réelles. Je n'ai aucun moyen d'évaluer cela mais je pose la question de cette influence inconsciente sur certaines réponses. Par exemple lorsqu'on constate des incohérences entre la question 3.1 "*Estimez-vous important de lire l'actualité sur votre profession ?*" où une grande majorité a répondu "Oui" mais une minorité seulement fait une veille sur la profession (question 2.12). Certains participants se sont plaints de l'effet de redondance, ils ont eu plusieurs fois l'impression de se confronter à la même question, ce qui a pu influencer sur leurs réponses.

Les questions 2.16, 3.7 et 4.12 ont été mal formulées. Rétrospectivement, elles auraient dû être construites ensemble pour pouvoir les croiser plus facilement et elles auraient également pu bénéficier de choix supplémentaires (par exemple : "Besoin de reconnaissance professionnelle" ou "Se former en continu").

2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeurs documentalistes ?

3.7 Qu'est-ce qui vous motive à participer aux groupes professionnels ?

4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est...

Il y a une certaine ambiguïté du questionnaire par rapport au statut des participants puisque, dans la définition des professeur-e-s documentalistes élaborée ici⁹², il était défini qu'un-e professeur-e documentaliste possède le concours du CAPES documentation. Or, parmi les participants, une minorité ne possède pas ce concours et ce statut. Aurait-il fallu ne garder que les participants possédant le CAPES sans prendre en compte une partie de la profession qui ne correspond pas aux critères théoriques ? Lorsque l'APDEN réalise des enquêtes sociologiques, quiconque choisit d'y répondre est automatiquement considéré comme professeur-e documentaliste, quelque soit son statut⁹³. J'ai donc choisi de conserver tous les participants car ils correspondent à une réalité de la profession.

⁹² Partie 1.2.4.6

⁹³ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). 2017. P.6 et p.63.

3.1.2 Premiers croisements généraux pour analyser les hypothèses :

Ces premiers croisements sont essentiels pour le traitement des hypothèses par la suite et les données extraites vont revenir régulièrement. L'objectif est de déterminer quelle est l'adhésion moyenne aux communautés et la participation moyenne pour les deux échantillons.

3.1.2.1 Croisements réalisés sur l'adhésion générale aux communautés professionnelles

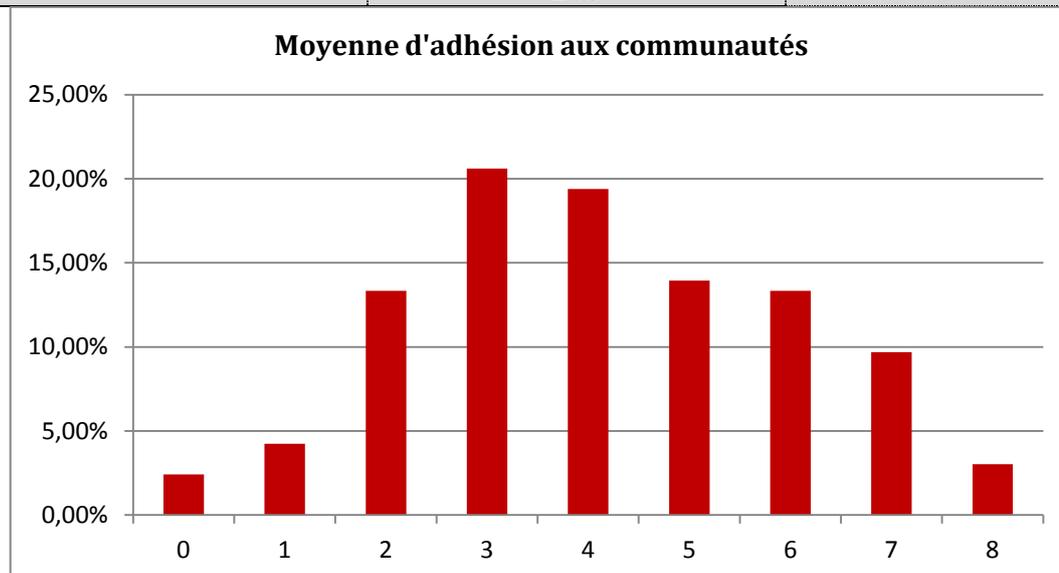
Les données brutes révèlent le nombre de participants qui adhèrent aux différentes communautés mais qu'en est-il de l'adhésion générale ? Pour avoir une idée du nombre de communautés auxquelles chaque échantillon fait partie, nous avons additionné les réponses des différentes questions ci-dessous :

- 2.2 Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeurs documentalistes sur votre profession ?
- 2.3 Faites-vous partie d'un syndicat ?
- 2.4 Participez-vous aux réunions entre collègues (JRL/réunions de bassin/réseaux académiques/etc.) ?
- 2.5 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant l'Éducation Nationale ?
- 2.6 Êtes-vous inscrit-e sur une liste de diffusion concernant la profession ?
- 2.7 Êtes-vous abonné-e à des groupes dédiés au métier de professeur documentaliste sur des réseaux sociaux en ligne ?
- 2.9 Faites-vous partie de l'APDEN ?
- 2.10 Assistez-vous aux réunions organisées par l'APDEN pour les professeurs documentalistes ?

NB : La question "2.8 Faites-vous partie d'une association professionnelle" obtenant les mêmes recoupements que la question 2.9 sur l'APDEN, elle ne sera pas utilisée là pour éviter des doublons dans les résultats.

Échantillon	Total d'adhésion aux communautés proposées (max. 8)
Total : 165	617
Moyenne d'adhésion par communauté	4,12
Médiane	4

Nombre de communautés adhérees	Nombre de participants	%
0	4	2,42%
1	7	4,24%
2	22	13,33%
3	34	20,61%
4	32	19,39%
5	23	13,94%
6	22	13,33%
7	16	9,70%
8	5	3,03%
Total	165	100%



La moyenne générale d'adhésion est de 4,12 communautés par participant ; la médiane est de 4 communautés adhérees par personne. L'on peut donc dire que 82,5 participants font partie de 4 communautés ou moins ; et 82,5 participants font partie de 4 communautés ou plus.

Sachant que 2% de l'échantillon n'adhère à aucune communauté, on peut considérer qu'une majorité des professeur-e-s documentalistes interrogés lors de cette enquête adhèrent à plusieurs communautés quelles qu'elles soient. Faire partie de plusieurs communautés semble donc une pratique professionnelle majoritaire pour les professeur-e-s documentalistes interrogés ici.

1.3.2 Croisement réalisé sur la participation générale aux communautés professionnelles

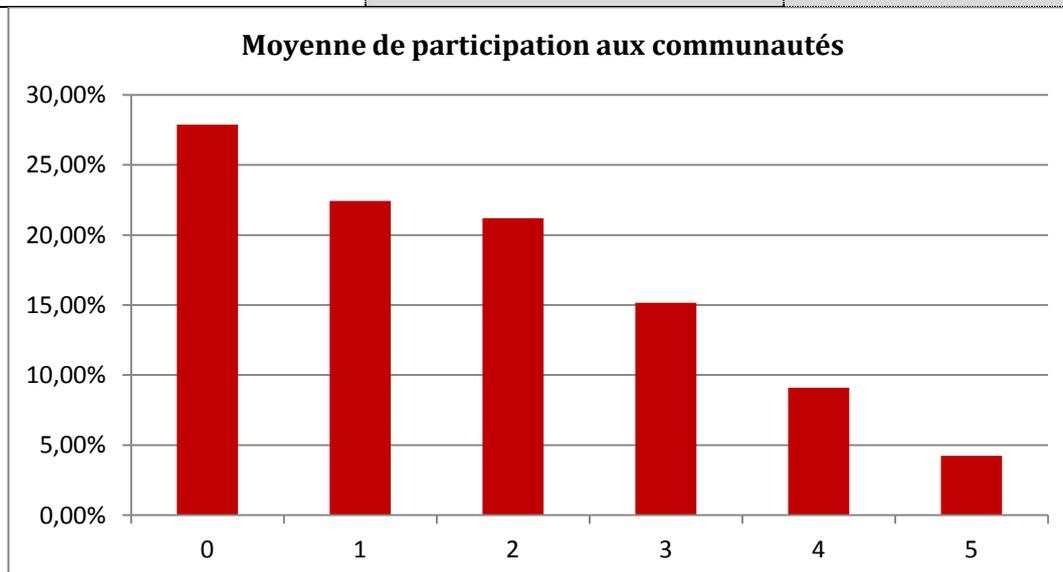
Pour obtenir une idée du nombre de communautés auxquelles chaque échantillon participe, nous avons répété le processus et additionné les réponses des différentes questions ci-dessous :

2.1 Les échanges entre collègues

- 3.3 Avez-vous déjà posté votre travail de professeur-documentaliste en ligne ?
- 3.4 Participez-vous aux listes de diffusion ?
- 3.5 Vous est-il arrivé d'écrire à destination d'un public de professeurs documentalistes (sur n'importe quel média) ?
- 3.6 Avez-vous déjà écrit des articles à propos de la profession pour la recherche universitaire ?
- 3.7 Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeurs documentalistes ?
- 3.8 Postez-vous par rapport à la profession sur des réseaux sociaux en ligne ?
- 3.10 Avez-vous déjà écrit des articles pour des périodiques à destination d'un public de professeurs documentalistes ?

Numéro d'échantillon	Total de participation aux communautés (max. 7)
Total : 165	277
Moyenne	1,67
Médiane	1

Nombre de participations aux communautés	Nombre de participants	%
0	46	27,88%
1	37	22,42%
2	35	21,21%
3	25	15,15%
4	15	9,09%
5	7	4,24%
Total	165	100%



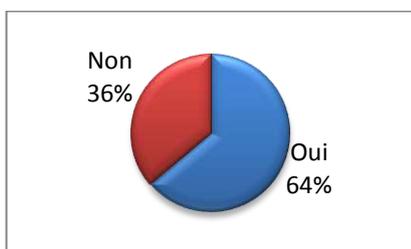
La moyenne générale de participation aux communautés est de 1,67 communauté par participants ; la médiane est de 1. L'on peut donc dire que 82,5 participants participent à 1 communauté ou moins ; et 82,5 participants participent à 1 communautés ou plus.

La moyenne de participation aux communautés diminue par rapport à la moyenne d'adhésion. 28% de l'échantillon ne participe à aucune communauté. La participation est donc quelque chose de conditionnel, une variable qui dépend d'autres facteurs.

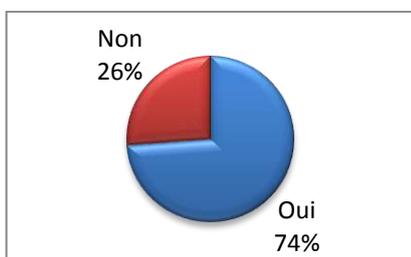
3.2 Première hypothèse :

La première hypothèse part du principe que les professeurs-documentalistes ont nécessairement besoin de leurs communautés professionnelles pour exercer leur profession (dans de bonnes conditions).

On constate déjà qu'une majorité de participants affirme avoir besoin des communautés professionnelles pour exercer en tant que professeur-e documentaliste : 64% d'entre eux. Mais cette question est biaisée puisque le sujet du questionnaire étant ouvertement sur les communautés, certains participants ont pu répondre "oui" en fonction des attentes potentielles.

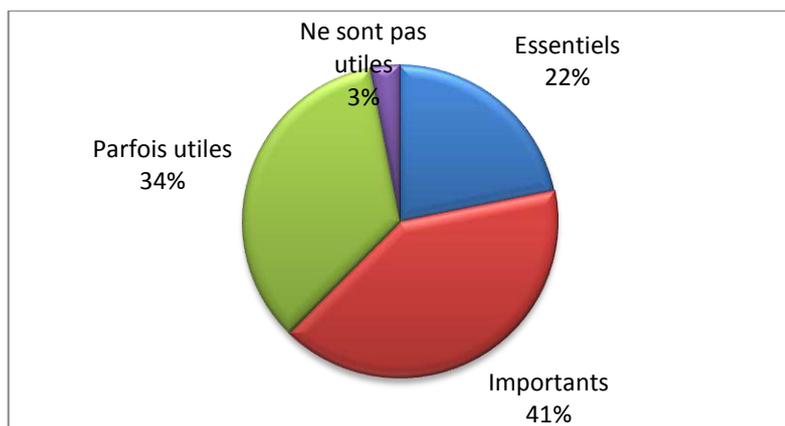


Q.4.3 Avez-vous besoin de groupes professionnels pour exercer votre métier de professeur documentaliste ?



Q.4.13 Pour vous, faire partie d'un groupe de professeurs documentalistes est-il une nécessité professionnelle ?

Pour confirmer cette réponse, il est possible de comparer avec la question 4.13. Pour 74% des participants, les communautés professionnelles sont une nécessité lorsqu'on est professeur-e documentaliste. Enfin, 41% des participants jugent les communautés "importantes" et 21%, "essentiels". En se basant sur ces seuls résultats, on pourrait estimer qu'une majorité de professeur-e-s documentalistes pensent en effet avoir besoin des communautés.



Q.4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeurs documentalistes sont...

Lorsqu'on analyse l'adhésion générale aux communautés avec les difficultés rencontrées et les interrogations identitaires, ce qui est à l'opposé de bonnes conditions de travail, les résultats confirment cette tendance. Les participants des deux échantillons souffrent en grande majorité d'interrogations par rapport à leur identité de professeur-e documentaliste ou de difficultés pour exercer leur profession – quand ce n'est pas les deux – et cela a une incidence sur leur adhésion aux communautés.

Nbr d'adhésions	Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	3	2,42%	1	2,44%	4	2,42%
1	6	4,84%	1	2,44%	7	4,24%
2	13	10,48%	9	21,95%	22	13,33%
3	26	20,97%	8	19,51%	34	20,61%
4	19	15,32%	13	31,71%	32	19,39%
5	20	16,13%	3	7,32%	23	13,94%
6	19	15,32%	3	7,32%	22	13,33%
7	13	10,48%	3	7,32%	16	9,70%
8	5	4,03%			5	3,03%
Total	124	100%	41	100%	165	100%
Moyenne	4,28		3,6		4,12	

En moyenne, les personnes ressentant des interrogations sur leur identité professionnelle font partie de plus de communautés que celles n'éprouvant pas ces interrogations.

Nbr d'adhésions	Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	2	2,04%	2	2,99%	4	2,42%
1	4	4,08%	3	4,48%	7	4,24%
2	11	11,22%	11	16,42%	22	13,33%
3	20	20,41%	14	20,90%	34	20,61%
4	17	17,35%	15	22,39%	32	19,39%
5	14	14,29%	9	13,43%	23	13,94%
6	15	15,31%	7	10,45%	22	13,33%
7	11	11,22%	5	7,46%	16	9,70%
8	4	4,08%	1	1,49%	5	3,03%
Total	98	100%	67	100%	165	100%
Moyenne	4,31		3,8		4,12	

En moyenne, les personnes ressentant des difficultés à exercer font partie de plus de communautés que celles n'éprouvant pas ces interrogations.

Concernant la relation entre adhésion aux communautés et difficultés ou interrogations professionnelles, les participants qui ont des difficultés à exercer adhèrent en moyenne à plus de communautés. C'est-à-dire que les personnes qui souffrent d'interrogations par rapport à leur identité professionnelle font partie de 4,28 communautés en moyenne (contre 3,6 communautés pour celles qui n'ont pas d'interrogations). La différence est plus faible concernant les difficultés à exercer. Ceux qui en éprouvent font partie d'en moyenne 4,31 communautés contre 3,8 communautés. Quoique faible, la différence se confirme entre les deux croisements : les difficultés ont un impact sur l'adhésion aux communautés.

Les participants jugent-ils que les communautés les aident dans leur profession par rapport à leurs difficultés ?

	Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?			
	Oui	Non	Total	
Trouvez-vous que les communautés de professeurs-documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?	Oui	59	33	92
	%	61%	50%	56%
	Une majorité	12	15	27
	%	12%	22%	16%
	Une minorité	20	11	31
%	20%	16%	19%	
Non	7	8	15	
%	7%	12%	9%	
Total	98	67	165	
%	100%	100%	100%	

Sur l'échantillon, sur les 98 participants éprouvant des difficultés professionnelles, 61% trouvent que toutes les communautés de professeurs-documentalistes les aident dans leurs pratiques professionnelles.

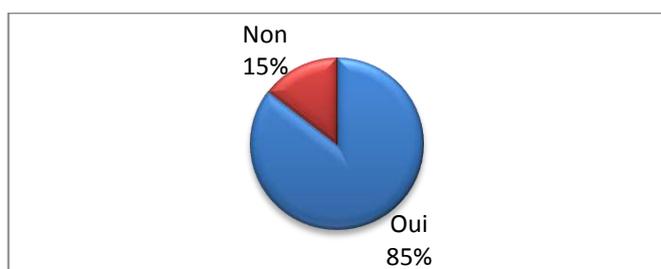
9% des répondants trouvent qu'aucune communauté ne les aide dans leur profession.

Une majorité des personnes en difficultés trouvent que toutes (61%) ou une majorité de communautés (12%) les aident dans leur profession. Les problèmes d'identité professionnelle, qu'il s'agisse d'un questionnement face à sa position de professeur-e documentaliste ou de difficultés à exercer ses missions, ont un impact sur l'adhésion aux communautés. Celles-ci ne suffisent pas pouvoir travailler dans de bonnes conditions – il ne suffit pas de faire partie d'une communauté pour que les difficultés et interrogations soient levées. Néanmoins, si en cas de difficultés quelles qu'elles soient, les professeur-e-s documentalistes adhèrent plus aux communautés, et qu'ils jugent que celles-ci les aident réellement, alors on peut dire qu'ils ont nécessairement besoin des communautés pour exercer leur profession.

3.3 Deuxième hypothèse

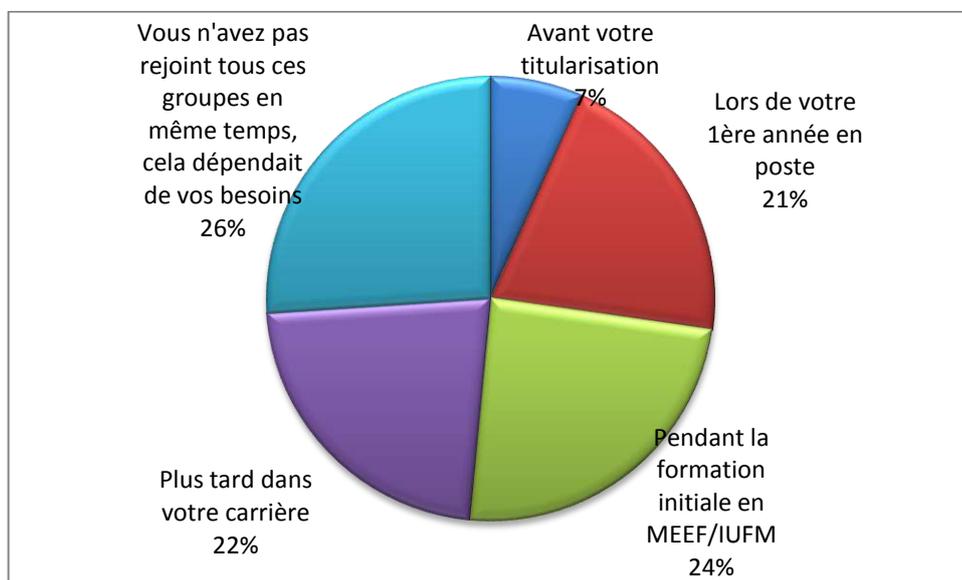
Nous avons vu auparavant qu'une large majorité des échantillons considéraient avoir besoin des communautés professionnelles, que celles-ci étaient importantes pour eux et qu'elles leur étaient d'autant plus utiles face à des difficultés. Dans ce prolongement, la deuxième hypothèse suppose que la profession de professeur-e documentaliste est une profession soudée.

85% des participants interrogés sont, d'une manière ou d'une autre, régulièrement en contact avec des collègues professeurs documentalistes. "*Régulièrement*" allant de plusieurs fois par trimestre à tous les jours. Une majorité échange sur la profession (79%), ce qui fait dire que même sans passer par les communautés, les professeur-e-s documentalistes sont beaucoup en contact les uns avec les autres et communiquent entre eux. Indépendamment des communautés, le lien d'échange entre professeur-e-s documentalistes est une caractéristique de leur identité professionnelle.



Q.2.1 Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues professeurs documentalistes ?

Si une partie des répondants n'a pas rejoint toutes les communautés en même temps mais selon leurs besoins, la formation initiale a tout de même un rôle à jouer dans l'adhésion aux communautés puisque 24% des participants disent avoir rejoint les communautés pendant leur formation en IUFM ou ESPE. Après les collègues, la formation initiale est le deuxième moyen par lequel les participants ont connu les groupes professionnels (20%). Cette formation initiale permet de créer à la fois un lien entre pairs ainsi qu'un lien entre professeur-e-s documentalistes et communautés. Elle est effectivement importante pour la construction de l'identité professionnelle et permet de perpétuer l'engagement dans les communautés – comme une sorte d'initiation, des mentors vers les apprenti-e-s professeur-e-s documentalistes.



Q.2.13 Quand avez-vous rejoint ces groupes professionnels concernant les professeur-e-s documentalistes ?

Nbr d'adhésions	Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues professeurs documentalistes ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	1	0,71%	3	12,50%	4	2,42%
1	2	1,42%	5	20,83%	7	4,24%
2	17	12,06%	5	20,83%	22	13,33%
3	27	19,15%	7	29,17%	34	20,61%
4	29	20,57%	3	12,50%	32	19,39%
5	23	16,31%			23	13,94%
6	21	14,89%	1	4,17%	22	13,33%
7	16	11,35%			16	9,70%
8	5	3,55%			5	3,03%
Total	141	100%	24	100%	165	100%
Moyenne	4,43		2,25		4,12	

Parmi l'échantillon, les personnes qui sont régulièrement en contact avec des collègues adhèrent à plus de communautés (deux fois plus).

Les personnes n'ayant pas d'échanges réguliers sont beaucoup plus nombreuses à n'adhérer à aucune communauté (12,5%).

30% de participants ayant des contacts réguliers adhèrent à 6 communautés ou plus, contre 4% de participants isolés.

Les échanges entre pairs ont également un impact notable sur l'adhésion et la participation aux communautés. Les participants qui échangent régulièrement avec des collègues adhèrent et participent à beaucoup plus de communautés en moyenne que les participants qui n'ont aucun contact avec les collègues - 4,43 adhésions moyennes aux communautés contre 2,25 pour les personnes isolées. Celles-ci sont d'ailleurs plus nombreuses à n'adhérer à aucune communauté (12,50% du deuxième échantillon).

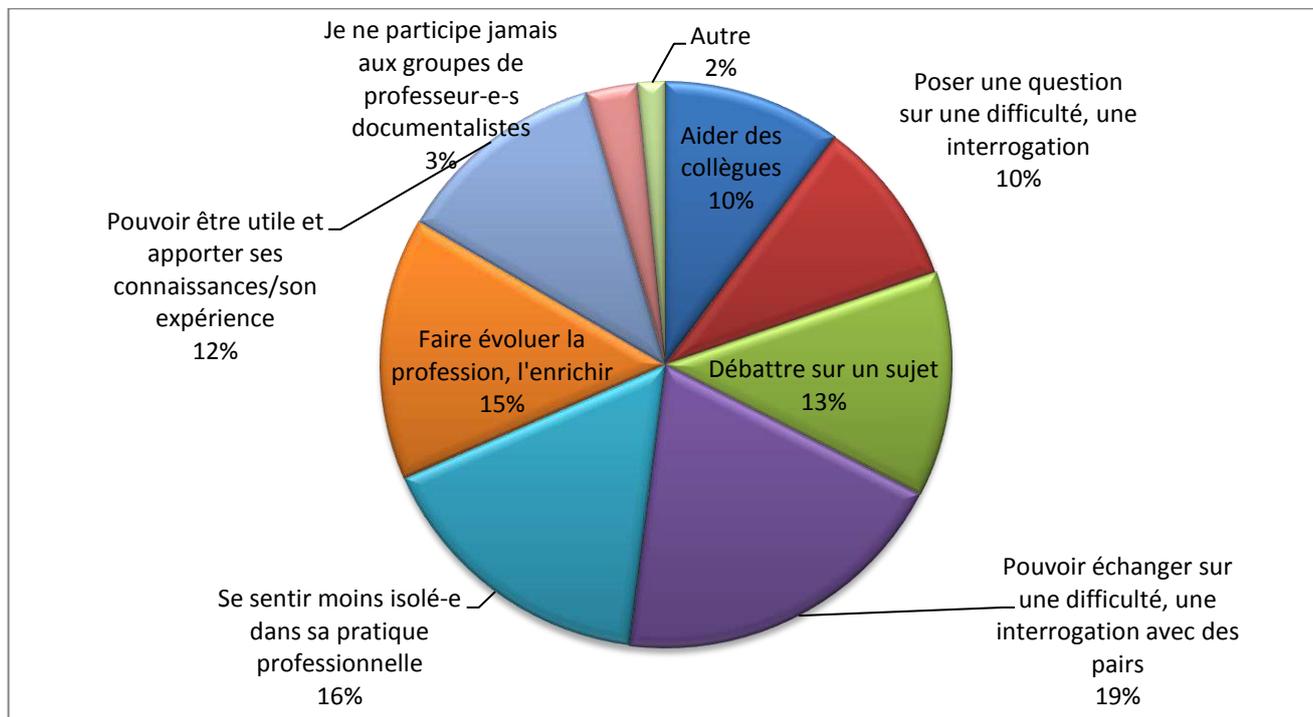
Nbr de participations	Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues professeurs documentalistes ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	32	22,70%	14	58,33%	46	27,88%
1	34	24,11%	3	12,50%	37	22,42%
2	29	20,57%	6	25,00%	35	21,21%
3	24	17,02%	1	4,17%	25	15,15%
4	15	10,64%			15	9,09%
5	7	4,96%			7	4,24%
Total	141	100%	24	100%	165	100%
Moyenne	1,83		0,75		1,67	

Parmi l'échantillon, les personnes qui sont régulièrement en contact avec des collègues participent en moyenne à plus de communautés.

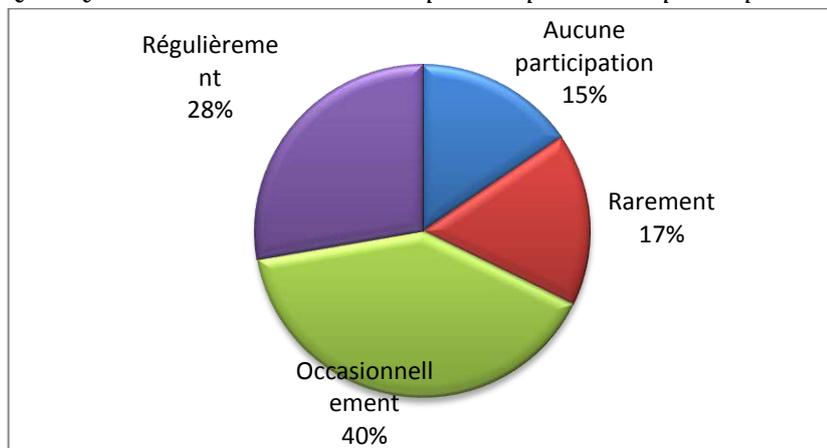
58% de personnes isolées ne participent à aucune communauté contre 23% de personnes ayant des contacts réguliers avec des collègues.

La participation est aussi impactée : 1,82 participation moyenne contre 0,75 communautés pour les personnes qui n'échangent pas avec des collègues. Quant aux personnes qui participent aux communautés, celles-ci y participent occasionnellement ou régulièrement (à 40% et 28% pour les deux échantillons), soit à une fréquence assez élevée. Ces personnes considèrent que leur participation est utile (56%) ou très utile (9%). Donc si une minorité seulement intègre les communautés pour aider ses collègues, ils se sentent tout de même utile lorsqu'ils contribuent aux communautés. D'ailleurs, les principales raisons qui motivent les répondants à participer aux communautés sont le besoin d'échanger sur une difficulté avec des pairs (20%), de se sentir moins isolé-e (16%) et de pouvoir être utile à autrui (12%) : la

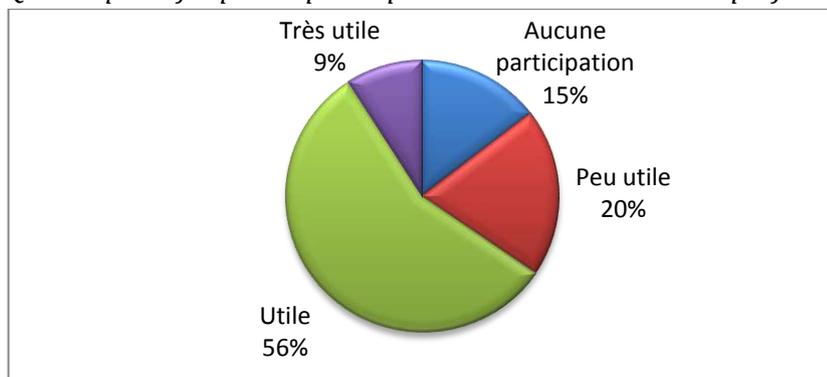
volonté de communiquer avec d'autres professeur-e-s documentalistes ont donc une grande place dans cette participation.



Q.3.9 Quelles sont les motivations qui vous poussent à participer aux communautés professionnelles ?



Q.4.5 À quelle fréquence participez-vous aux communautés professionnelles ?



Q.4.6 Jugez-vous votre participation utile ?

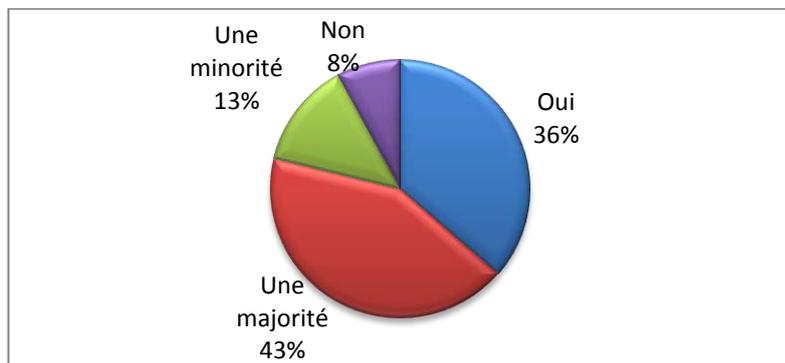
Pour répondre à l'hypothèse : oui, il semblerait que les professionnel-le-s en poste dans les CDI échangent régulièrement, que cela ait une incidence sur leur rapport aux communautés (adhésion et participation), que la profession semble donc être une profession soudée malgré l'isolement dans les établissements. Mais cela entraîne d'autres interrogations. Quel est le rôle des communautés dans ces échanges ? Tous les échanges passent-ils par les communautés ? ou bien par affinités, par amitiés ?

Pourquoi les professeur-e-s documentalistes qui échangent plus avec des collègues adhèrent plus aux communautés ? S'agit-il de personnes plus sociables ? L'émulation entre pairs donne-t-elle envie d'être plus actif, de créer et de communiquer dans un cadre professionnel collectif ? Ou bien s'agit-il de pratiques professionnelles collectives développées depuis la formation initiale ? Comment se fait-il qu'une minorité de participants se retrouvent isolés, sans contact aucun avec d'autres professeur-e-s documentalistes ? Sont-ils dans un environnement défavorable ? Manquent-ils de temps ? Ne savent-ils pas que de nombreuses ressources, des espaces de groupes sont à leur disposition ? Dans les commentaires libres, certaines personnes ont dit ne pas adhérer ou participer aux communautés par manque de temps ; mais cela semble une réponse de surface trop simple... Le désir de rester en contact avec des collègues (15% des réponses à la question 2.16), de communiquer avec d'autres professeur-e-s documentalistes (20%), de ne pas rester isolé-e (17%) sont les facteurs les plus importants qui motive à intégrer les communautés. Peut-être que certaines personnes ne ressentent pas cette motivation ? Intrigant mais impossible de répondre à ces questions...

3.4 Troisième hypothèse

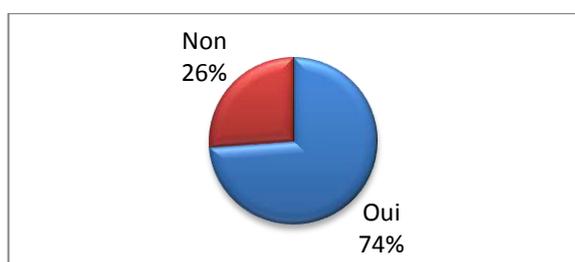
La troisième hypothèse suppose que, même s'ils ne participent pas, les professeur-e-s documentalistes reconnaissent l'utilité de leurs communautés professionnelles pour leur profession. Nous avons vu dans les données collectées qu'une partie des participants – et donc potentiellement une partie des professeur-e-s documentalistes en France – reste passive vis-à-vis des communautés, c'est-à-dire qu'elle ne produit rien, ne crée aucun contenu. Le terme "passif" n'est peut-être pas le plus adapté car cela n'empêche pas d'être lecteur assidu, de faire une veille, de se tenir au courant ; une partie des professeur-e-s documentalistes reste

silencieuse donc. Participation ou pas, comment les professeur-e-s documentalistes perçoivent leurs communautés ?



Q.4.11 *Trouvez-vous que les communautés professionnelles sont une représentation positive du métier de professeur-documentaliste ?*

95% de l'échantillon considère que les communautés ont une utilité pour la profession⁹⁴. 22% du premier échantillon les trouvent essentielles, 41% ou importantes⁹⁵. Enfin, 79% des participants trouvent que les communautés professionnelles, toutes ou une majorité d'entre elles⁹⁶, véhiculent une vision positive de la profession.



Q.4.13 *Pour vous, faire partie d'un groupe de professeur-e-s documentalistes est-il une nécessité professionnelle ?*

Enfin, pour 74% de personnes, faire partie d'une communauté est essentiel lorsqu'on est professeur-e documentaliste. Une nette majorité de participants porte sur les communautés professionnelles un regard bienveillant. Elles peuvent aider dans les pratiques professionnelles, faire écho aux problématiques personnelles, elles sont considérées comme utiles, aux individus tant qu'à la profession de manière générale. Pour conclure cette hypothèse, même s'ils n'y participent pas, une majorité des professeur-e-s documentalistes

⁹⁴ Cf. Q.4.10 Trouvez-vous que les communautés de professeurs documentalistes ont une utilité pour la profession en général ?

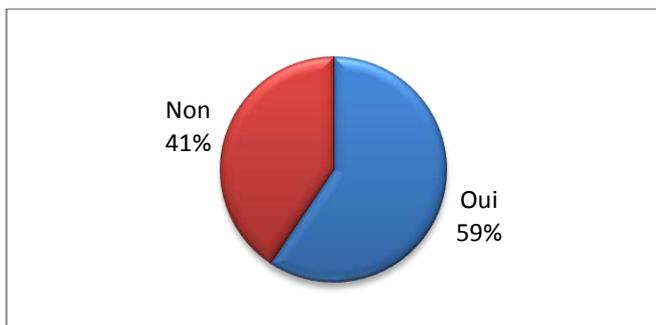
⁹⁵ Q.4.4 Pour vous, ces groupes professionnels pour les professeurs documentalistes sont...

⁹⁶ La question est peut-être biaisée : aurais-je eu des résultats différents si la question avait été formulée de la manière suivante, par exemple : "Trouvez-vous que les communautés professionnelles donnent une vision de la profession plutôt... > positive/neutre/négative".

interrogés ici trouvent les communautés professionnelles importantes, tant pour eux que pour la profession.

3.5 Quatrième hypothèse

Nous avons donc confirmé que les communautés professionnelles étaient nécessaires aux professeur-e-s documentalistes dans une certaine mesure et que les échanges entre collègues étaient une caractéristique de leur identité professionnelle. Sachant cela, passons à la quatrième hypothèse qui postule que les professeur-e-s documentalistes en difficulté professionnelle sont aussi ceux qui échangent le plus. Rappelons que les personnes ayant des difficultés adhèrent à plus de communautés⁹⁷. Et les personnes qui échangent régulièrement avec d'autres professeur-e-s documentalistes adhèrent et participent plus aux communautés professionnelles⁹⁸.



Q.1.9 Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?

L'objectif du croisement entre les échanges et les difficultés est d'observer si les échanges entre professeur-e-s documentalistes peuvent être motivés par les interrogations identitaires ou les difficultés rencontrées.

	Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?			Total
		Oui	Non	
Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeurs documentalistes ?	Oui	105	32	137
	%	76,6%	23,3%	100%
	Non	19	9	28
	%	67,8%	32,2%	100%
Total	124	41	165	
%	75,15%	24,85%	100%	

⁹⁷ Cf. partie 3.2, hypothèse 1

⁹⁸ Cf. partie 3.3, hypothèse 2

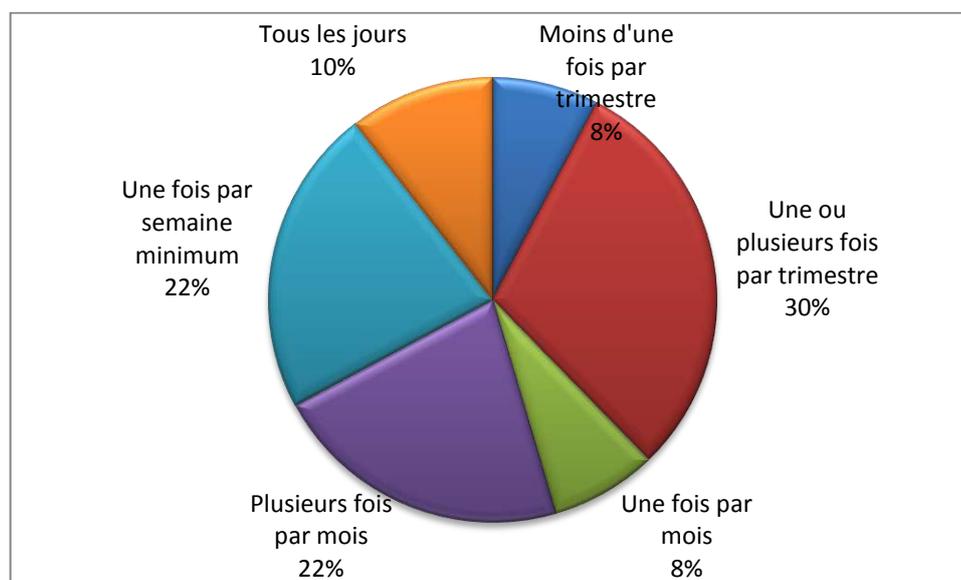
		Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?		
		Oui	Non	Total
Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeur-documentalistes ?	Oui %	82 59,8%	55 40,2%	137 100%
	Non %	16 57,1%	12 42,9%	28 100%
	Total %	98 59,3%	67 40,7%	165 100%

Sur les 137 participants échangeant régulièrement avec des collègues professeur-e-s documentalistes, 60% ont des difficultés à exercer et 77% ont des interrogations professionnelles.

Notons que sur les personnes n'ayant pas d'échanges réguliers avec des collègues, une majorité ressent des interrogations ou des difficultés malgré tout.

Une majorité des participants ressentant des difficultés ou interrogations professionnelles échangent régulièrement avec des pairs. On peut donc supposer que ces échanges sont motivés en partie par ces difficultés rencontrées si l'on compare à ceux qui n'en éprouvent pas. Nous avons vu dans la deuxième hypothèse que le fait d'échanger régulièrement avec d'autres professeur-e-s documentalistes avait un impact sur l'adhésion et la participation aux communautés, qui étaient plus importantes. Les personnes qui échangent régulièrement avec d'autres professeur-e-s documentalistes sont plus à même d'adhérer à plusieurs communautés, tandis que les personnes isolées adhèrent très peu aux communautés (12,5% à aucune communauté).

On peut en conclure que les personnes en difficulté échangent plus que celles n'en ayant pas. Mais qu'en est-il de la fréquence d'échange ? Est-elle plus élevée lorsque les personnes se sentent en difficulté ?



Q.2.2.1 À quelle fréquence est-ce que vous communiquez avec d'autres professeur-e-s documentalistes ?

Fréquence de communication avec les collègues	Ressez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
1- Moins d'une fois par trimestre	25	20,16%	8	19,51%	33	20,00%
2- Une ou plusieurs fois par trimestre	27	21,77%	4	9,76%	31	18,79%
3- Une fois par mois	13	10,48%	2	4,88%	15	9,09%
4- Plusieurs fois par mois	7	5,65%	4	9,76%	11	6,67%
5- Une fois par semaine minimum	21	16,94%	11	26,83%	32	19,39%
6- Tous les jours	31	25,00%	12	29,27%	43	26,06%
Total	124	100%	41	100%	165	100%

Sur les 124 participants ressentant des interrogations liées à leur identité professionnelle, 21% échangent avec leurs collègues environ plusieurs fois par trimestre ou moins ; et 42% une fois par semaine ou plus, contre 56% pour les personnes n'ayant pas d'interrogations.

Fréquence de communication avec les collègues	Ressez-vous des difficultés à exercer votre profession ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
1- Moins d'une fois par trimestre	18	18,37%	15	22,39%	33	20,00%
2- Une ou plusieurs fois par trimestre	26	26,53%	17	25,37%	43	26,06%
3- Une fois par mois	8	8,16%	3	4,48%	11	6,67%
4- Plusieurs fois par mois	20	20,41%	11	16,42%	31	18,79%
5- Une fois par semaine minimum	18	18,37%	14	20,90%	32	19,39%
6- Tous les jours	8	8,16%	7	10,45%	15	9,09%
Total	98	100%	67	100%	165	100%

Sur les 98 participants ressentant des difficultés professionnelles, 20% échangent avec leurs collègues plusieurs fois par trimestre ou moins ; et 26% une fois par semaine ou plus, contre 31% pour les personnes sans difficultés.

La médiane de la fréquence d'échange entre collègues se situe à "Plusieurs fois par mois", ce qui signifie que la moitié des échantillons communique moins d'une fois par mois avec d'autres professeur-e-s documentalistes, et l'autre moitié échange plus d'une fois par mois avec eux. Les personnes ressentant des interrogations sur leur identité professionnelle n'échangent pas nécessairement plus (voire moins) que les personnes n'ayant pas ces interrogations. Les personnes en difficulté non plus n'échangent pas plus fréquemment que les personnes sans difficulté.

Il s'agit là d'une étrangeté car les professeur-e-s documentalistes en difficulté adhèrent à plus de communautés, participent à plus de communautés mais échangent en moyenne avec des pairs à la même fréquence que les personnes ne rencontrant pas ces problèmes.

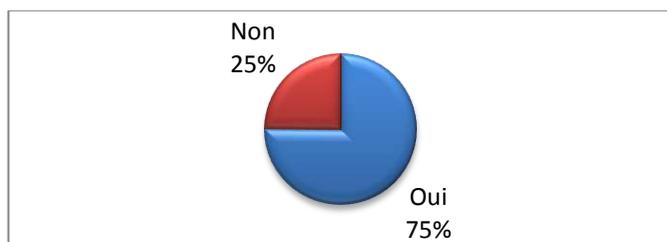
Pour revenir à l'hypothèse de départ, les difficultés et interrogations individuelles ont donc un impact sur la manière dont sont vécues les communautés, effectivement les personnes

en difficultés sont plus présentes dans les communautés. Mais les échanges avec les collègues, qui ne dépend pas forcément des communautés, n'est pas impacté par les difficultés individuelles puisque la fréquence est inchangée.

3.6 Cinquième hypothèse

La cinquième hypothèse postule que les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles par besoin de reconnaissance identitaire et/ou professionnelle (c'est-à-dire par besoin d'être reconnus dans leur profession, d'être valorisé et compris). Le problème de cette hypothèse est que la reconnaissance professionnelle n'apparaît nulle part dans l'enquête... Avec le recul, le questionnaire aurait pu bénéficier d'une question supplémentaire, par exemple : "*Trouvez-vous que vous bénéficiez d'une reconnaissance professionnelle suffisante dans votre établissement ?*" ou "*Votre position de professeur-e documentaliste est-elle bien assurée dans votre établissement ?*". Cela aurait également dû être une des raisons pour faire partie d'une communauté ou pour y participer⁹⁹. Cet oubli de ma part empêche de vérifier correctement cette hypothèse. Cependant, quelques éléments permettent d'infléchir dans un sens ou dans l'autre.

Nous savons qu'une majorité des participants interrogés ici rencontrent des difficultés professionnelles et/ou se posent des interrogations sur leur identité professionnelle.



Q.1.8 Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?

		Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?		
		Oui	Non	Total
Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Oui	87	11	98
	%	88,7%	11,2%	100%
	Non	37	30	67
	%	55,2%	44,8%	100%
	Total	124	41	165
	%	75,1%	24,9%	100%

⁹⁹ Ajouts aux questions 2.16 ; 3.7 ; et 4.12

Parmi l'échantillon de 149 personnes, sur les 86 participants ressentant des difficultés professionnelles, 90% ressentent également des interrogations à propos de leur identité professionnelle. 10% ressentent des difficultés mais pas d'interrogations identitaires.

Pour beaucoup, ces difficultés sont la cause de ces interrogations sur leur légitimité puisque 89% des participants éprouvant des difficultés à exercer se questionnent également sur leur identité professionnelle. Cela semble cohérent : qui suis-je en tant que professionnel-le si je ne peux pas effectuer mes missions correctement ?

Voyons à quel point les interrogations d'ordre personnel et les communautés se font écho :

		Resentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?		
		Oui	Non	Total
Trouvez-vous que les groupes de professeurs documentalistes font écho à vos propres problématiques professionnelles ?	Oui %	54 43,5%	15 36,5%	69 41,8%
	Une majorité	39 31,4%	11 26,8%	50 30,3%
	Une minorité	22 17,7%	10 24,3%	32 19,3%
	Non %	9 7,4%	5 12,1%	14 8,4%
	Total %	124 100%	41 100%	165 100%

Sur les 124 participants éprouvant des interrogations professionnelles, 43,5% trouvent que les communautés de professeurs-documentalistes font écho à leurs propres problématiques de travail, et 31% une majorité de communautés.

8% de façon générale, 8% de participants ne trouvent pas que les communautés leur fassent écho.

Pour les participants qui souffrent d'interrogations par rapport à leur identité professionnelle, une majorité de 75% trouve que toutes ou une majorité de communautés font écho à leurs problématiques personnelles. Il existe donc une corrélation entre les problématiques professionnelles vécues par les professeur-e-s documentalistes et les problématiques que brassent les communautés. On pourrait même dire que les difficultés dans l'exercice de la profession entraînent des questionnements personnels sur sa propre identité professionnelle.

Puisqu'une majorité de participants des deux échantillons considèrent que les communautés font écho à leurs problématiques professionnelles quelles qu'elles soient, celles-ci sont directement en lien avec l'identité individuelle des professeur-e-s documentalistes. Cela concorde avec la genèse de nombreuses communautés de professeur-e-s documentalistes,

créées justement pour répondre à un besoin des professionnels (par exemple l'APDEN, les sites de mutualisation, SavoirsCDI, Docpourdocs, etc.).

Il se trouve que, grâce à la réponse en texte libre de la question 1.10 "*Souhaitez-vous nous dire quelles difficultés vous rencontrez ?*", il est possible de savoir plus en détail les difficultés rencontrées.

Réurrences entre toutes ces difficultés témoignées	Sur les 60 réponses...
Manque de reconnaissance de notre statut d'enseignant (par les élèves, les collègues de discipline, l'administration, la hiérarchie, l'institution du MEN, la communauté éducative)	25
Manque de temps Trop de missions à gérer à la fois	14
Impossibilité de pouvoir enseigner	12
Méconnaissance des missions (par les élèves, les collègues de discipline, l'administration, la hiérarchie, l'institution du MEN, la communauté éducative)	11
Problèmes techniques (accueillir les élèves, surplus d'usagers, petit budget, etc.)	7
Autre	5
Une inquiétude vis-à-vis des textes législatifs	4
Isolement	3
Absence de programme d'information-documentation officiel	3

Les difficultés récurrentes sont bel et bien le manque de reconnaissance, écrit tel quel à de nombreuses reprises, par exemple ici :

26. - **reconnaissance du statut de certifié** par rapport aux chefs d'établissement, au Rectorat...
27. Le **manque de reconnaissance**.
28. **Être reconnue en tant qu'enseignant-e** et avoir sans arrêt à rappeler qu'on n'est pas là pour apporter des documents et ouvrir le CDI.
29. **Une méconnaissance de mon métier par mes collègues**, la difficulté de gérer les 3 missions (pédagogique, gestion et ouverture culturelle) de frond au quotidien
35. **Problème dans la reconnaissance de mon statut d'enseignant-e** par certains collègues et par les élèves."

Sur les 60 réponses récoltées entre les deux questionnaires, des thèmes étaient récurrents. 25 de ces réponses (soit 42%) expliquaient que le manque de reconnaissance de leur profession était un véritable problème, un frein à leurs missions, et 11 réponses (18%) que la méconnaissance de la profession était un handicap, ce qui va de pair avec la non-reconnaissance des professeur-e-s documentalistes. L'impossibilité de pouvoir enseigner, c'est-

à-dire de faire un tiers des missions exigées, est également une difficulté rencontrée (20%). 3 réponses déplorent le fait de ne pas avoir de programme d'info-documentation officiel, ce qui fait écho à des difficultés d'ordre pédagogique.

Puisque les communautés font écho aux problématiques personnelles des professeur-e-s documentalistes interrogés ici, et puisque nous savons que les difficultés rencontrées sont en majorité liées à un problème de reconnaissance professionnelle, alors les professeur-e-s documentalistes sont en quête de cette reconnaissance. Et puisque les participants en difficulté adhèrent et participent plus aux communautés¹⁰⁰, on peut donc penser que oui, les professeur-e-s documentalistes cherchent dans leurs communautés une forme de reconnaissance professionnelle.

Nous avons vérifié via la première hypothèse qu'effectivement, les difficultés rencontrées par les individus étaient un facteur les poussant à plus adhérer et participer aux communautés. Puisque ces difficultés semblent, pour beaucoup, être liées à des problèmes de reconnaissance, il existe très certainement un lien entre le manque de reconnaissance professionnelle et l'échappatoire possible vers des communautés réservées où les missions et problématiques sont reconnues de tout-e-s.

Par ailleurs, les deux enquêtes de l'APDEN offrent également des résultats sur les difficultés rencontrées par les professeur-e-s documentalistes mais elles se concentrent uniquement sur les difficultés rencontrées pour mener des séances pédagogiques¹⁰¹¹⁰². Dans l'enquête de 2017, seul 25,7% de participants interrogés n'avaient aucune difficulté à mener des séances pédagogiques¹⁰³, soit une minorité. Cette enquête constate également dans les commentaires en texte libre à la fin du questionnaire que les personnes interrogées souffrent du manque de reconnaissance, que ce soit dans leur établissement ou au niveau de la profession, avec le sentiment que les conditions de travail se sont dégradées¹⁰⁴.

¹⁰⁰ Cf. Partie 3.2 hypothèse 1

¹⁰¹ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. 2013. 45 p. Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/IMG/pdf/Les_professeurs_documentalistes_et_les_apprentissages_info-documentaires_FADBEN_2013.pdf

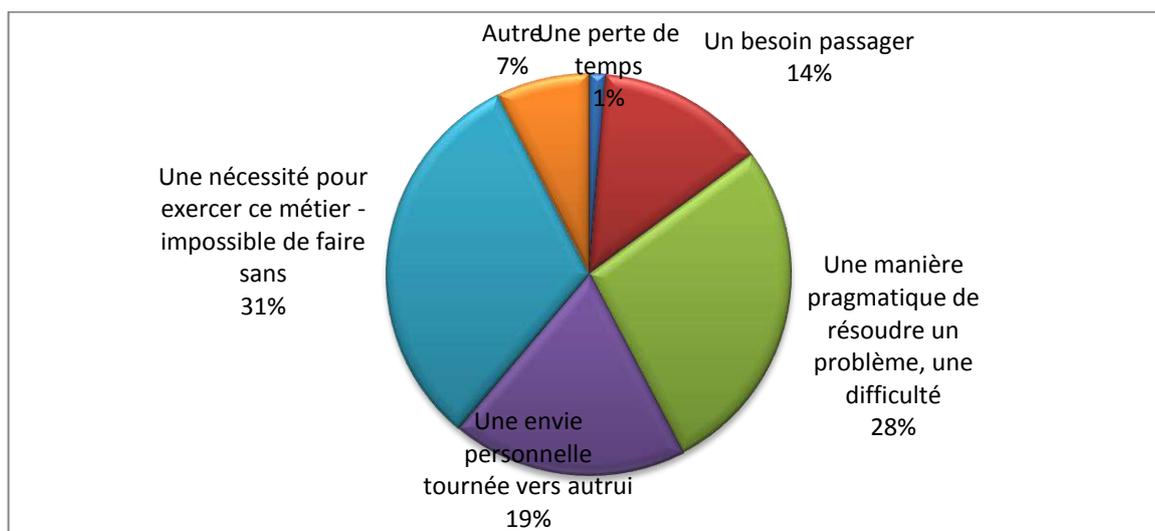
¹⁰² Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). 2017. 89 p. Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/2017_01_04_Synthese_Enquete_conditions/co/ECON_2017.html

¹⁰³ Ibid, p.28

¹⁰⁴ Ibid p. 43

3.7 Sixième hypothèse

Si l'hypothèse précédente supposait que les professeur-e-s documentalistes adhéraient aux communautés par besoin de reconnaissance professionnelle, cette hypothèse-ci part du principe que les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés pour améliorer leur pratique professionnelle. Après tout, il s'agit de l'objectif d'une bonne partie des communautés : répondre aux demandes des professeur-e-s documentalistes concernant leurs missions¹⁰⁵.



Q.4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est...

Outre le fait que l'une des raisons principales choisies pour adhérer aux communautés soit le besoin de rechercher des solutions pour des difficultés rencontrées au quotidien (22% de réponses), 28% de participants intègrent une communauté comme une manière pragmatique de résoudre une difficulté.

¹⁰⁵ Cf. Partie 1. 3.3

Raisons pour rejoindre les communautés		Intégrer une communauté, une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Chercher des solutions à des problèmes pratiques quotidiens	Oui	47	74,60%	53	51,96%	100	60,61%
	Non	16	25,40%	49	48,04%	65	39,39%
	Total	63	100%	102	100%	165	100%
Nécessité face à des difficultés personnelles et/ou professionnelles	Oui	8	12,70%	5	4,90%	13	7,88%
	Non	55	87,30%	97	95,10%	152	92,12%
	Total	63	100%	102	100%	165	100%
Face à des difficultés au sein de votre établissement	Oui	35	55,56%	57	55,88%	92	55,76%
	Non	28	44,44%	45	44,12%	73	44,24%
	Total	63	100%	102	100%	165	100%

Sur l'échantillon, parmi les personnes qui intègrent une communauté pour résoudre des difficultés pragmatiques (28% du total) :

- 75% cherchent des solutions à des problèmes pratiques quotidiens
- 55% font face à des difficultés pour enseigner dans leur établissement

Cela signifie que face à un problème ou une complication lors de leur travail, ces personnes sont plus enclines à se tourner vers les communautés professionnelles pour gérer la situation, obtenir de l'aide ou un renseignement.

Il est intéressant de voir que, bien qu'une majorité de participants aie des difficultés à exercer, seule une faible minorité fait partie des communautés par nécessité suite à des difficultés personnelles ou professionnelles (3% de réponses) ou face à des difficultés pour exercer dans son établissement (4%). De la même manière, peu participent aux communautés pour poser une question sur une difficulté (10% des participants). Les communautés ont l'air de plutôt servir pour des problèmes pratiques sur un des axes de missions mais pas pour affronter de plus grosses difficultés (comme, par exemple, le manque de reconnaissance en établissement).

Enfin, une majorité de participants déclarent que oui, les communautés professionnelles les aident dans leurs pratiques professionnelles¹⁰⁶. 56% des participants trouvent une aide dans toutes les communautés concernant leur pratique professionnelle ; et 16% dans une majorité d'entre elles.

Par conséquent, l'hypothèse se trouve confirmée : les professeur-e-s documentalistes questionnés ici se tournent vers les communautés pour améliorer leur pratique professionnelle. Et sachant que les communautés les plus utiles dans les missions sont celles

¹⁰⁶ Cf. Q.4.8 Trouvez-vous que les communautés de professeur-e-s documentalistes vous aident dans vos pratiques professionnelles ?

sur la pédagogie, on peut donc se douter que les communautés professionnelles servent aux professeur-e-s documentalistes pour améliorer leurs séances pédagogiques sur l'info-documentation. On pourrait dire que, comme les JRL ou le PAF, les communautés aident à la formation continue des professeur-e-s documentalistes.

Cependant, si les communautés sont utiles pour échanger sur leurs difficultés professionnelles, elles ne permettent pas forcément de les résoudre. Elles n'offrent pas de solutions permanentes à cette instabilité professionnelle puisque, malgré leur adhésion, les participants ressentent tout de même des difficultés. Les communautés peuvent aider à défendre la profession dans son ensemble, ou défendre une vision de la profession, mais elles peuvent difficilement aider les individus à régler leurs difficultés au cas par cas, surtout en ce qui concerne les problèmes internes à l'établissement (par exemple un budget trop serré, une mauvaise communication avec la vie scolaire, une hiérarchie méconnaissant la profession, etc.).

Notons que 8% de l'échantillon trouve qu'aucune communauté ne les aide. Mais parmi ces 15 participants, 77% n'ont pas le besoin d'adhérer à des communautés. Pas étonnant donc, que les communautés ne les aident pas s'ils ne font partie d'aucune (et inversement).

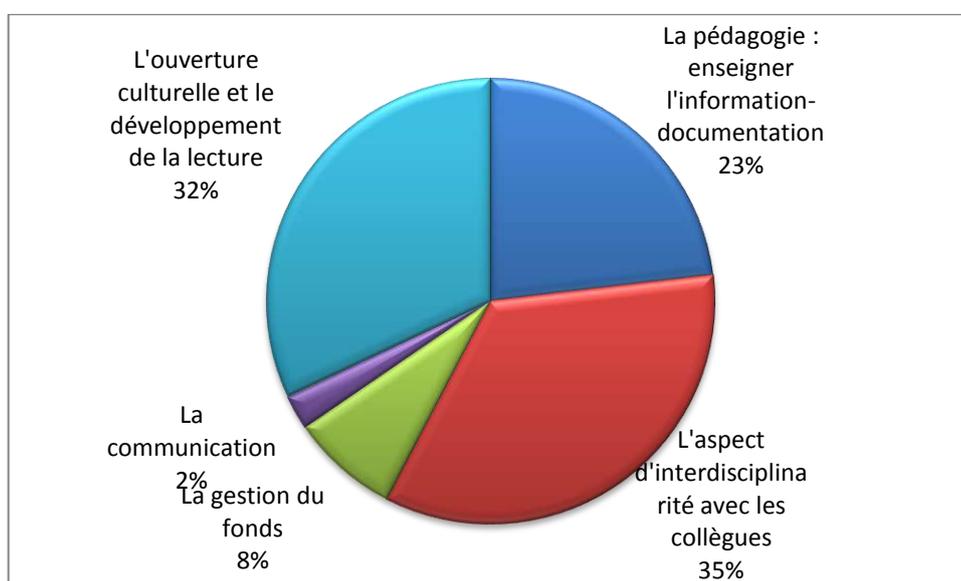
3.8 Septième hypothèse

La septième hypothèse se base sur le principe que si les professeur-e-s documentalistes ont tous et toutes les mêmes missions, ils ressentent à la fois des préférences personnelles sur ces axes de missions et possèdent une marge de manœuvre et de liberté professionnelle pour organiser leur temps de travail et les projets qu'ils mènent. Donc nous supposons ici que l'adhésion d'une personne à telle ou telle communauté professionnelle est déterminée par sa vision personnelle de l'identité professionnelle de ce qu'est un ou une professeur-e documentaliste.

Pour prouver cette hypothèse, il suffit de comparer les axes de mission préférés des participants avec les communautés qui leur sont le plus utiles pour savoir s'il existe une cohérence ou non. Pour ce faire, il a fallu supprimer quelques réponses incorrectes, ce qui ramène le total des deux échantillons à 15 et 140 participants. Ensuite, les deux réponses de la question 1.6 "*Pédagogie : enseigner l'info-documentation*" et "*Pédagogie : travailler en interdisciplinarité*" ont été regroupées pour la comparaison pour faciliter le traitement des données.

Pédagogie comme un des axes de mission préférés	Nombre de participants	Total de participants (moins réponses supprimées ici)
Échantillon	144	152

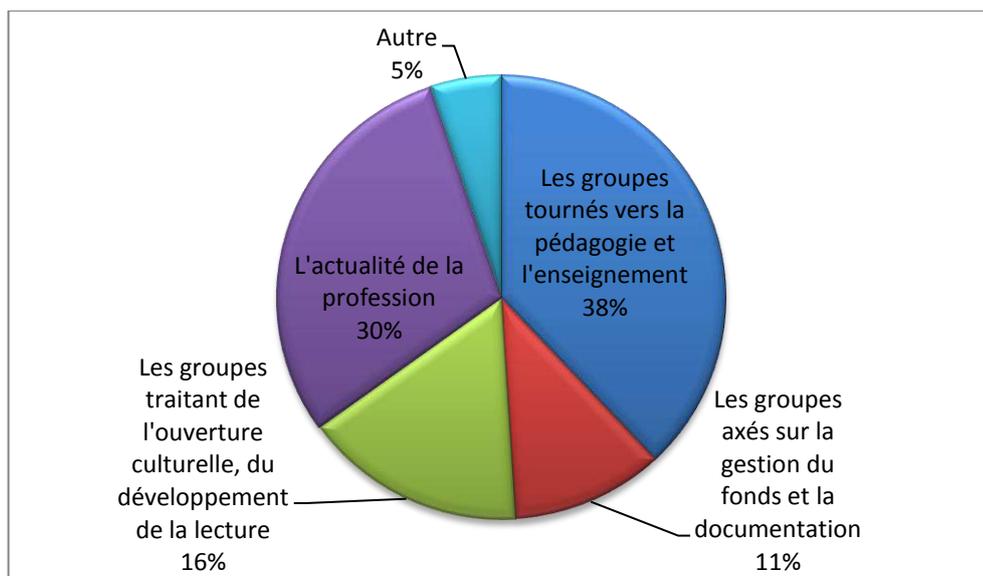
On note déjà que, parmi ceux proposés, les deux axes de missions préférés des deux échantillons sont : "Pédagogie : travailler en interdisciplinarité" (42% et 34,5% pour les deux échantillons) et "Ouverture culturelle & développement de la lecture" (42% et 32 %). On peut se demander ici quelle est l'influence du biais par rapport aux réponses attendues contre les préférences réelles. En effet, il y a trois axes de mission mais les réponses ne sont pas équitablement réparties. L'axe communication a obtenu si peu de réponses positives qu'il n'a pas été analysé ici.



Q.1.6 Quels sont vos aspects préférés du métier ?

La gestion semble souffrir d'un désintérêt général (6% et 7% de réponses seulement). Or, cela correspond à un pan important des missions de la profession. Et on constate que les participants y passent beaucoup de temps en poste : 41% ont déclaré que c'était l'axe qui leur prenait le plus de temps.

Cela signifie-t-il que la gestion est un axe haï des professeur-e-s documentalistes ou qu'elle est appréciée sans être l'axe préféré ? Les participants n'ont-ils pas osé choisir la gestion car souvent présentée comme plus rebutante et trop "rat de bibliothèque" ou "dame du CDI" ? J'émetts une réserve sur ces résultats car je doute qu'une large majorité de la profession soit entièrement rebutée par la gestion du fonds, surtout si l'on inclut la politique d'acquisition du fonds dedans.



Q.2.15 Quels groupes professionnels vous sont les plus utiles ?

Quant aux communautés les plus utiles, il s'agit de celles traitant de "l'actualité de la profession" (37,5% et 38%) et de la "pédagogie" (34% et 30%). Cela n'est pas étonnant. L'actualité de la profession ne peut s'obtenir que par les communautés institutionnelles ou professionnelles. Quant aux communautés axées pédagogie, puisque la discipline info-documentation n'est pas reconnue par un programme scolaire, celles-ci sont souvent nécessaires aux professeur-e-s documentalistes, pour les guider, les rassurer ou les inspirer.

Que constate-on lorsqu'on croise ces deux questions ?

1.

Axe de mission favori		Groupes tournés vers la pédagogie et l'enseignement					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Pédagogie	Oui	107	74,62%	37	25,38%	144	100%
	Non	7	63,63%	4	36,37%	11	100%
	Total	114	73,54%	41	26,46%	155	100%

2.

Axe de mission favori		Groupes tournés vers la gestion et la documentation					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Gestion	Oui	8	36,36%	14	63,64%	22	100%
	Non	22	16,54%	111	83,45%	133	100%
	Total	30	19,35%	125	80,64%	155	100%

3.

Axe de mission favori		Groupes tournés vers l'ouverture culturelle & la lecture					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Ouverture culturelle	Oui	38	37,28%	64	62,72%	102	100%
	Non	11	20,75%	42	79,75%	53	100%
	Total	49	31,61%	106	68,39%	155	100%

4.

Axe de mission favori		Groupes tournés vers la pédagogie et l'enseignement					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Ouverture culturelle	Oui	71	69,60%	31	30,39%	102	100%
	Non	43	81,13%	10	18,86%	53	100%
	Total	114	73,54%	41	26,45%	155	100%

5.

Axe de mission favori		Groupes axés sur l'actualité de la profession					
		Oui	%	Non	%	Total	%
Pédagogie	Oui	86	59,77%	59	40,23%	144	100%
	Non	6	54,54%	4	36,36%	11	100%
	Total	92	59,35%	63	40,64%	155	100%

Sur l'échantillon de 155 participants, concernant leurs axes de mission préférés :

- 1) Sur les 144 personnes préférant la pédagogie sous quelle forme que ce soit, 75% trouvent que les communautés tournés vers la pédagogie et l'enseignement leur sont particulièrement utiles et 25% n'en ont pas l'utilité.
- 2) Sur les 22 personnes appréciant la gestion, 36% ont besoin des communautés axées sur la gestion du fonds et la documentation. Au total, 19% des participants ont besoin des communautés tournées sur la gestion.
- 3) Sur les 102 personnes appréciant l'ouverture culturelle sous toutes ses formes, 37% trouvent utiles des communautés centrées sur cet axe et 63% n'en n'ont pas l'utilité.
- 4) Sur les 102 personnes appréciant l'ouverture culturelle, 70% trouvent que les communautés tournés vers la pédagogie et l'enseignement leur sont particulièrement utiles.
- 5) Sur les 144 personnes appréciant la pédagogie sous quelle forme que ce soit, 60% trouvent que les communautés axées sur l'actualité leur sont utiles.

On constate donc que pour les personnes ayant une préférence pour l'axe pédagogique, une large majorité de 75% trouve utile les communautés sur le sujet. Pour les participants qui n'ont pas choisi la pédagogie dans leurs préférences, 64% ont également besoin des communautés axées sur le sujet. Elles sont donc utiles à une majorité de la profession, affinité ou non avec la pédagogie.

Les personnes appréciant la gestion n'ont pas spécialement besoin des communautés tournées sur la gestion (36% du deuxième échantillon). Peut-être parce qu'elles maîtrisent déjà suffisamment bien les pratiques documentaires ?

Les personnes qui préfèrent l'ouverture culturelle sont également peu à apprécier les communautés traitant de ce sujet (37% seulement), ce qui est plus intrigant. Trouvent-elles leur inspiration pour des projets ailleurs ? Pourtant, les réunions académiques sont des communautés qui abordent régulièrement l'ouverture culturelle ou le développement de la lecture... Peut-être aussi que les professeur-e-s documentalistes construisent les projets avec

d'autres collègues de discipline et que c'est là la base d'inspiration, plus qu'auprès des communautés professionnelles ?

D'autres données ont donc été croisées entre elles. Par exemple, on s'aperçoit que les personnes qui préfèrent l'ouverture culturelle trouvent beaucoup plus d'utilité dans les communautés portant sur la pédagogie (69%). On remarque également que 60% des participants qui préfèrent la pédagogie trouvent les communautés sur l'actualité particulièrement utiles.

Pour revenir à l'hypothèse de départ, il n'y a donc pas particulièrement de relation visible entre les préférences personnelles et l'adhésion aux communautés, sauf pour l'axe pédagogique, qui semble être un axe de mission qui nécessite beaucoup l'aide des communautés. L'adhésion aux communautés semble déterminée par d'autres facteurs :

- Les besoins d'information, par rapport à l'actualité de la profession
- La difficulté d'enseigner l'info-documentation sans base ni programme ni indications institutionnelles. Cette complication a d'ailleurs été pointée dans les réponses en texte libre. Les communautés portées sur la pédagogie cherchent à pallier cette difficulté.

3.9 Huitième hypothèse

Qu'en est-il de la participation aux communautés ? La participation d'une personne à telle ou telle communauté professionnelle est-elle déterminée par sa vision personnelle de l'identité professionnelle de ce qu'est un ou une professeur-e documentaliste ? Cette hypothèse s'inscrit dans le prolongement de la précédente.

Pour prouver cette hypothèse, nous allons suivre le même protocole que l'hypothèse précédente et comparer les axes de mission préférés des participants avec le taux de participation communautés pour savoir s'il existe une cohérence ou non. De la même manière, certaines réponses ont été supprimées de ce croisement, ce qui ramène le nombre de participants dans l'échantillon à 155.

1.

Nombre de participation	La pédagogie : enseigner l'information-documentation					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	19	27,94%	26	29,89%	45	29,03%
1	14	20,59%	21	24,14%	35	22,58%
2	15	22,06%	16	18,39%	31	20,00%
3	6	8,82%	16	18,39%	22	14,19%
4	9	13,24%	6	6,90%	15	9,68%
5	5	7,35%	2	2,30%	7	4,52%
Total général	68	100%	87	100%	155	100%
Moyenne participation	1,8		1,5		1,67	

2.

Nombre de participation	La pédagogie : interdisciplinarité avec des collègues					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	31	28,44%	14	30,43%	45	29,03%
1	24	22,02%	11	23,91%	35	22,58%
2	19	17,43%	12	26,09%	31	20,00%
3	20	18,35%	2	4,35%	22	14,19%
4	12	11,01%	3	6,52%	15	9,68%
5	3	2,75%	4	8,70%	7	4,52%
Total général	109	100%	46	100%	155	100%
Moyenne participation	1,69		1,58		1,67	

3.

Nombre de participation	Gestion du fonds					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	8	34,78%	37	28,03%	45	29,03%
1	6	26,09%	29	21,97%	35	22,58%
2	8	34,78%	23	17,42%	31	20,00%
3			22	16,67%	22	14,19%
4	1	4,35%	14	10,61%	15	9,68%
5			7	5,30%	7	4,52%
Total général	22	100%	132	100%	155	100%
Moyenne participation	1,1		1,75		1,67	

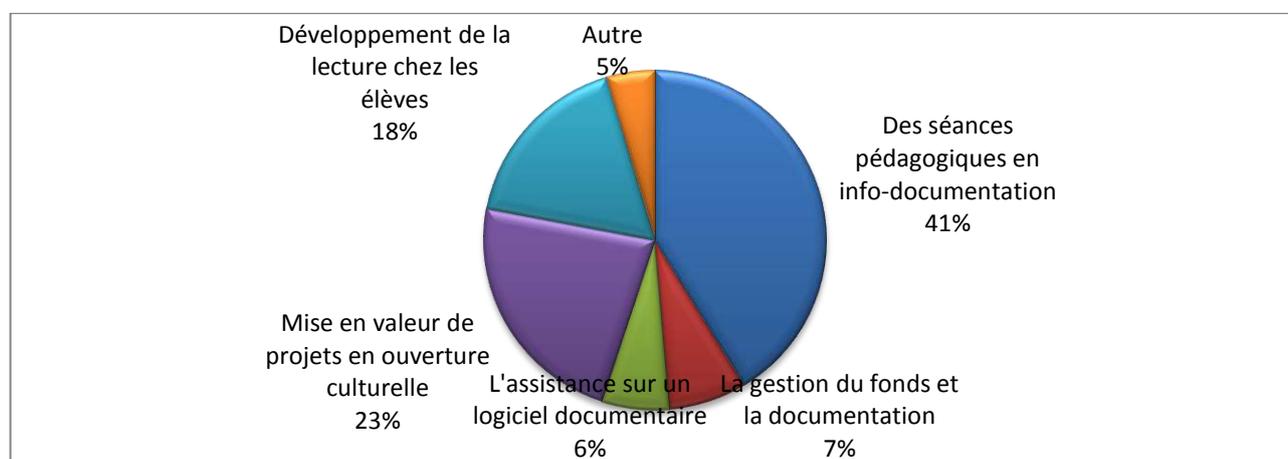
4.

Nombre de participation	L'ouverture culturelle et le développement de la lecture					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	28	27,45%	17	32,08%	45	29,03%
1	25	24,51%	10	18,87%	35	22,58%
2	20	19,61%	11	20,75%	31	20,00%
3	16	15,69%	6	11,32%	22	14,19%
4	7	6,86%	8	15,09%	15	9,68%
5	6	5,88%	1	1,89%	7	4,52%
Total général	102	100%	53	100%	155	100%
Moyenne participation	1,67		1,64		1,67	

Par ces croisements, on obtient les moyennes de participation suivantes :

Axes de mission préférés	Moyenne de participation par communautés 1 ^{er} échantillon 2 ^{ème} échantillon	
Pédagogie : enseignement de l'information-documentation	1,8	1,5
Pédagogie en collaboration avec des collègues	1,69	1,58
Gestion	1,1	1,75
Ouverture culturelle & développement de la lecture	1,67	1,65

On constate que les personnes les moins participatives sont celles préférant l'axe de gestion tandis que celles qui participent le plus aux communautés sont celles préférant "la pédagogie info-documentaire". Qu'est-ce qui peut expliquer cet écart ? Le fait de préférer la pédagogie implique d'être plus en contact avec les communautés, donc peut-être de vouloir valoriser soi-même ses propres séances. En effet, lorsque les participants ont publié leur travail de professeur-e documentaliste en ligne, il s'agit principalement de séances pédagogiques (41% des travaux postés).



Q3.3.1 Si vous avez déjà publié votre travail en ligne, quel aspect de votre profession cela concernait-il ?

Que se passe-t-il lorsque l'on compare les participants qui publient leurs travaux avec ceux qui préfèrent la pédagogie ?

Le premier échantillon :

Avez-vous déjà posté votre travail de professeur documentaliste en ligne ?	Pédagogie					
	Oui	%	Non	%	Total	%
	6	42,85%	8	57,14%	14	100%

43% des participants aimant la pédagogie ont publié leur travail de professeur-e documentaliste en ligne.

Le deuxième échantillon :

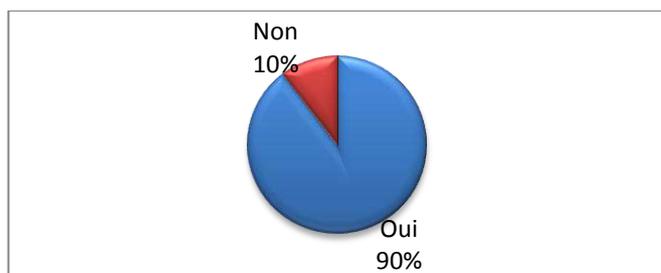
Avez-vous déjà posté votre travail de professeur documentaliste en ligne ?	Pédagogie : enseignement de l'information-documentation					
	Oui	%	Non	%	Total	%
	29	42,64%	39	57,35%	68	100%
	Pédagogie en collaboration avec des collègues					
	38	34,86%	71	65,13%	109	100%

43% des participants aimant la pédagogie en info-documentation ont publié leur travail de professeur-e documentaliste en ligne et 35% de ceux aimant la pédagogie en interdisciplinarité avec des collègues.

Les personnes qui préfèrent enseigner l'info-documentation semblent publier leurs séances beaucoup plus que ceux préférant l'interdisciplinarité. Les participants préférant la pédagogie semblent plus actifs. L'hypothèse peut donc être confirmée : la préférence d'un axe de mission sur un autre a une influence sur la participation aux communautés professionnelles.

3.10 Neuvième hypothèse

Puisque cette dernière hypothèse suppose que les personnes qui adhèrent aux communautés professionnelles de professeurs-documentalistes se reconnaissent elles-mêmes professeur-e documentaliste, commençons par déterminer qui, dans les deux échantillons, se reconnaît dans l'appellation. Une grande majorité de 90% se reconnaît comme professeur-e documentaliste.



Q.1.5 Vous reconnaissez-vous dans l'appellation professeur-e documentaliste ?

Nbr d'adhésion	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation professeur-e documentaliste ?					
	Oui	%	Non	%	Total	%
0	4	2,70%			4	2,42%
1	5	3,38%	2	11,76%	7	4,24%
2	16	10,81%	6	35,29%	22	13,33%
3	31	20,95%	3	17,65%	34	20,61%
4	31	20,95%	1	5,88%	32	19,39%
5	19	12,84%	4	23,53%	23	13,94%
6	22	14,86%			22	13,33%
7	15	10,14%	1	5,88%	16	9,70%
8	5	3,38%			5	3,03%
Total	148	100%	17	100%	165	100%
Moyenne d'adhésion	4,22		3,17		4,12	

On constate que sur les 148 personnes se considérant "professeur-e documentaliste", une majorité de 70% fait partie de 3 à 6 communautés. Parmi les 16 personnes ne se reconnaissant pas "professeur-e documentaliste", une majorité de 65% fait partie de 1 à 3 communautés.

On constate que les personnes ne se reconnaissant pas comme professeur-e-s documentalistes font en moyenne partie de moins de communautés que celles se reconnaissant en tant que tel. Certes, elles ne sont pas totalement absentes des communautés, preuves que celles-ci sont utiles pour tous les professionnel-le-s en poste dans les CDI. Mais cette minorité semble se retirer de ce dynamisme collectif.

Si l'on cherche à savoir pourquoi cette minorité (de 10%) ne se reconnaît pas comme professeur-e documentaliste, rien ne permet vraiment de l'expliquer.

	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation "professeur-e documentaliste" ?			
	Oui	Non	Total	
Ressentez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?	Oui	113	11	124
	%	76,35%	64,71%	75,15%
	Non	35	6	41
	%	23,65%	35,29%	24,85%
Total	148	17	165	
%	100%	100%	100%	
Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Oui	86	12	98
	%	58,11%	70,59%	59,39%
	Non	62	5	67
	%	41,89%	29,41%	40,61%
Total	148	17	165	
%	100%	100%	100%	

Sur les 148 participants ne se reconnaissant pas comme professeur-e-s documentalistes :

- 64% éprouvent des interrogations liées à leur identité professionnelle (contre 76%)
- 71% éprouvent des difficultés à exercer (contre 58%).

Donc les participants ne se considérant pas comme professeur-e documentaliste ont moins d'interrogations sur leur identité professionnelle que le reste de l'échantillon mais éprouvent plus de difficultés à exercer. La majorité des personnes ne se reconnaissant pas comme professeur-e documentaliste a commencé leur profession entre 1989 et 1999 (62,5%), une période où le CAPES documentation venait juste d'être institutionnalisé mais la profession n'était pas reconnue et les épreuves du CAPES n'étaient pas encore basées sur l'info-documentation. Peut-être que ces personnes se sentent actuellement dépassées par le contenu info-documentaire exigé, la relation au numérique et l'évolution des problématiques pédagogiques de la profession ? Néanmoins, des personnes ayant commencé après 2011 ne se sentent pas non plus professeur-e documentaliste (31%).

Début de carrière	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation "professeur-e documentaliste" ?		
	Oui	Non	Total
Avant 1989	3 2,03%		3 1,82%
Entre 1989 et 1999	49 33,11%	11 64,71%	60 36,36%
Entre 2000 et 2010	62 41,89%	1 5,88%	63 38,18%
Depuis 2011	34 22,97%	5 29,41%	39 23,64%
Total	148 100%	17 100%	165 100%

Parmi les 17 participants ne se reconnaissant pas comme professeur-e documentaliste : 65% ont débuté leur carrière entre 1989 et 1999, et 29% depuis 2011.

Concours	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation "professeur-e documentaliste" ?		
	Oui	Non	Total
Titulaire du CAPES de documentation	126 85,13%	14 82,35%	140 84,89%
Titulaire d'un autre CAPES	6 3,76%	0	6 3,63%
Titulaire d'un concours d'enseignement	3 2,26%	2 11,76%	5 3,03%
Contractuel-le	12 8,12%	1 5,88%	13 7,87%
Autre	1 0,75%	0	1 0,67%
Total	148 100%	17 100%	165 100%

Sur les 17 participants ne se reconnaissant pas comme professeur-e documentaliste, 82% sont titulaires du CAPES de documentation.

Mais le plus étonnant, c'est qu'une grande majorité a le CAPES documentation : 82%. Bien qu'une minorité ne se reconnaisse pas dans l'appellation de professeur-e documentaliste, la majorité de ces personnes sont en théorie¹⁰⁷ parfaitement légitimes dans leur position.

Quel rapport cette minorité entretient-elle avec les communautés ? Pour le deuxième échantillon, 32% d'entre eux ne sont pas régulièrement en contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes.

	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation "professeur-e documentaliste" ?			
	Oui	Non	Total	
Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues professeurs documentalistes ?	Oui	130	11	141
	%	87,84%	64,71%	85,45%
	Non	18	6	24
	%	12,16%	35,29%	14,55%
	Total	148	17	165
	%	100%	100%	100%

Parmi les 17 participants ne se reconnaissant pas comme professeur-e documentaliste :

- 65% sont régulièrement en contact avec des collègues (contre 88%)
- 35% n'ont pas de contact avec d'autres professeur-e-s documentalistes (contre 12%).

Est-ce que ces personnes s'isolent car elles ne se sentent pas légitimes, pas en accord avec l'identité collective ou bien leur isolement est une des raisons pour lesquelles elles ne se sentent pas professeur-e documentaliste ? Cette minorité adhère tout de même à des

¹⁰⁷ Cf. partie 1.2.4.6, "définition de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes"

communautés : 3,15 en moyenne, donc en dessous de la moyenne générale de 4,12 communautés pour le deuxième échantillon.

	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation professeur-e documentaliste ?			
		Oui	Non	Total
Avez-vous besoin de groupes professionnels pour exercer votre métier de professeur documentaliste ?	Oui	99	7	106
	%	66,89%	41,18%	64,24%
	Non	49	10	59
	%	33,11%	58,82%	35,76%
Total	148	17	165	
%	100%	100%	100%	

Une majorité de 59% considère qu'elle n'a pas besoin des communautés pour exercer. Ce qui explique pourquoi le taux d'adhésion de cette minorité est si faible.

	Vous reconnaissez-vous dans l'appellation professeur-e documentaliste ?			
		Oui	Non	Total
Vous sentez-vous représenté-e par les groupes professionnels que vous suivez ?	Oui	61	4	65
	%	41,22%	23,53%	39,39%
	Une majorité	42	2	49
		28,38%	11,76%	26,67%
	Une minorité	23	6	29
		15,54%	35,29%	17,58%
Non	22	5	27	
%	14,86%	29,41%	16,36%	
Total	148	17	165	
%	100%	100%	100%	

De la même manière, cette minorité qui ne se considère pas professeur-e documentaliste ne se sent pas représentée par les communautés professionnelles (29%) – ou par une minorité seulement (35%). Ce n'est pas étonnant : même si les communautés de professeur-e-s documentalistes ne sont pas sectaires, elles ont été conçues par et pour cette profession, avec des objectifs très précis et dans l'optique d'être utile avant tout aux professeur-e-s documentalistes. Dur de se retrouver dedans si on ne se considère pas comme tel-le.

Toutes les personnes qui adhèrent aux communautés de professeur-e-s documentalistes ne se reconnaissent pas comme tel-le. Mais les personnes qui ne se reconnaissent pas professeur-e documentaliste adhèrent moins aux communautés, en ont moins besoin et ne se reconnaissent pas dedans. Notons tout de même que 1 participant sur 10 ne se considère pas professeur-e documentaliste.

3.11 Conclusion sur les neuf hypothèses

À travers l'analyse des données et croisements, plusieurs conclusions sont apparues. La relation entre cette identité professionnelle et les communautés pour professeur-e-s documentalistes est complexe et varie incontestablement en fonction de chaque individu mais il a été possible de dégager des invariables.

Hypothèses	Conclusions
Les communautés sont essentielles pour que les professeur-e-s documentalistes puissent exercer dans de bonnes conditions	Oui. les communautés sont essentielles pour travailler. Mais elles ne garantissent pas de bonnes conditions de travail
La profession de professeur-e-s documentalistes est réellement une profession soudée	Oui. Une majorité de participants échangent entre eux.
Même s'ils ne participent pas, les professeur-e-s documentalistes reconnaissent l'utilité des communautés professionnelles pour leur profession	Oui. Les participants reconnaissent leur utilité, pour eux et la profession.
Les professeur-e-s documentalistes en difficulté professionnelle sont aussi ceux qui échangent le plus dans les communautés	En partie. Les personnes en difficulté adhèrent à plus de communautés mais échangent à la même fréquence que les personnes sans.
Les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles par besoin de reconnaissance identitaire et/ou professionnelle	Peut-être. Cette hypothèse ne peut réellement être démontrée mais des éléments penchent en sa faveur.
Les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles pour améliorer leur pratique professionnelle quotidienne	Oui. Une majorité de participants y adhèrent pour cette raison.
L'adhésion à telle ou telle communauté professionnelle est déterminée par la vision personnelle de l'identité professionnelle de ce qu'est un-e professeur-e documentaliste	Non. Cela dépend des demandes du terrain, des projets et de la nécessité de faire de la pédagogie sans programme.
Leur vision personnelle de la profession influence leur participation à telle ou telle communauté	Oui. En fonction de certaines préférences, les participants sont plus ou moins participatifs.
Les personnes qui adhèrent aux communautés professionnelles de professeurs-documentalistes se reconnaissent elles-mêmes professeur-e-s documentalistes	Oui. Et les personnes qui ne se reconnaissent pas comme professeur-e-s documentalistes adhèrent peu aux communautés.

Une caractéristique de l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes constatée ici est leurs difficultés à exercer la profession. Pour beaucoup, ces difficultés sont la cause d'interrogations sur leur identité professionnelle. Ces difficultés sont diverses mais celles

qui sont récurrentes sont la non-reconnaissance d'une partie des axes de mission, surtout celui de l'enseignement info-documentaire, la méconnaissance globale du métier, ou le manque de temps pour effectuer toutes les tâches exigées. Les enquêtes de l'APDEN corroborent ce constat. Seule une minorité de professeur-e-s documentalistes arrive à enseigner sans difficultés ; l'axe pédagogique est une réelle difficulté pour la majorité d'entre eux¹⁰⁸. Les conditions de travail générales se révèlent elles aussi compliquées, voire plus dures qu'avant pour les professionnel-le-s en collège du fait des réformes récentes¹⁰⁹.

Les communautés peuvent être utiles aux professeur-e-s documentalistes par rapport à ces difficultés mais elles ne les font pas disparaître. Les communautés sont un espace de constat, un lieu d'échange sur ces difficultés, mais elles permettent rarement de les résoudre. Par exemple, les communautés professionnelles peuvent aider à préparer une séance pédagogique ou régler un problème de logiciel documentaire ; mais elles ne permettent pas d'améliorer la reconnaissance de la profession ou le manque de temps face aux missions – du moins pas instantanément. Si les communautés représentent bien les problématiques individuelles de professeur-e-s documentalistes, toutes ne militent pas pour défendre la profession ; celles qui le font constatent que mobiliser l'institution demande beaucoup de temps. Certaines communautés travaillent sur l'instantané pour présenter des solutions immédiates, et d'autres effectuent un travail sur le long terme.

Que peut-on conclure des hypothèses ? Sur les deux échantillons analysés, qui offrent un panorama conséquent des professeur-e-s documentalistes de l'académie de Nantes, on peut constater que certaines hypothèses ont été vérifiées, d'autres ont été infirmées. Les professeur-e-s documentalistes ont nécessairement besoin de leurs communautés professionnelles pour exercer leur profession mais que celles-ci ne sont pas le corollaire de bonnes conditions de travail, malheureusement. Une majorité de professeur-e-s documentalistes considèrent que les communautés sont utiles, pour eux et pour la profession dans son ensemble. Oui, la profession est soudée entre pairs, avec des échanges réguliers entre collègues. Mais non, les professeur-e-s documentalistes se déclarant en difficulté ici n'échangent pas nécessairement plus ou plus fréquemment que leurs homologues sans difficultés, bien qu'ils fassent plus partie des communautés.

¹⁰⁸ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. 2013. p. 28 Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/IMG/pdf/Les_professeurs_documentalistes_et_les_apprentissages_info-documentaires_FADBEN_2013.pdf

¹⁰⁹ Ibid. p. 39

Il est délicat de répondre de manière assurée à l'hypothèse qui supposait que les professeur-e-s documentalistes recherchaient dans les communautés une reconnaissance identitaire et professionnelle même si cela ressort des croisements effectués et des réponses en texte libre. Il est possible de pouvoir dire que pour cette enquête, oui, les professeur-e-s documentalistes adhèrent aux communautés professionnelles pour améliorer leur pratique professionnelle, pour se former de manière continue tout au long de leur carrière. Si la participation aux communautés des professeur-e-s documentalistes interrogés dépend de leurs axes de mission préférés – ou du moins c'est ce qui se dégage de l'analyse des données – à l'inverse, l'adhésion aux communautés ne dépend pas des préférences mais des nécessités professionnelles. Les communautés axées sur la pédagogie sont donc utiles à une majorité de la profession, que les professeur-e-s documentalistes aient une affinité ou non avec la pédagogie, puisqu'il s'agit d'une obligation professionnelle.

La dernière hypothèse traitée apporte autant de réponses que de questions ... Oui, les personnes qui font partie des communautés professionnelles traitées ici se reconnaissent professeur-e documentalistes et celles ne se reconnaissant pas tels quels adhèrent moins que la moyenne. Mais qu'en est-il de cette minorité ? Pourquoi ne se reconnaissent-ils pas dans cette appellation officielle alors qu'une majorité d'entre eux ont le CAPES de documentation ? Comment vivent-ils la profession ? Cela semble révélateur de l'instabilité professionnelle et de ses déséquilibres.

3.12 Discussion

Si toutes les hypothèses ont été étudiées, le questionnaire était assez dense pour permettre de réaliser d'autres croisements. Avec le recul, certaines hypothèses auraient pu être ajoutées, par exemple :

- Les personnes titulaires du CAPES de documentation adhèrent et participent plus aux communautés que les personnes ne possédant pas ce concours
- Il existe un effet générationnel sur l'adhésion aux communautés en fonction de la période à laquelle les participants sont entrés dans la profession, c'est-à-dire que les communautés auxquelles les professeur-e-s documentalistes adhèrent dépendent de leur date d'entrée dans le métier.

D'autres croisements sur des communautés spécifiques ont également été réalisés pour permettre d'en savoir un peu plus sur l'adhésion aux listes de diffusion, à l'APDEN ou aux réseaux sociaux. Ces croisements-ci s'effectueront sur un échantillon de 149 participants au lieu de 165.

Nbr d'adhésions	Concours obtenu											
	Titulaire du CAPES de documentation		Titulaire d'un autre CAPES		Titulaire d'un concours d'enseignement		Contractuelle		Autre		Total	
0	2	1,60%	0		0		2	15,38%	0		4	2,68%
1	4	3,20%	0		1	20%	2	15,38%	0		7	4,70%
2	12	9,60%	2	40%	3	60%	0		0		17	11,41%
3	30	24,00%	1	20%	0		2	15,38%	0		33	22,15%
4	21	16,80%	2	40%	0		4	30,77%	0		27	18,12%
5	19	15,20%	0		1	20%	1	7,69%	0		21	14,09%
6	19	15,20%	0		0		2	15,38%	0		21	14,09%
7	14	11,20%	0		0		0		0		14	9,40%
8	4	3,20%	0		0		0		1	100%	5	3,36%
Total	125	100%	5	100%	5	100%	13	100%	1	100%	149	100%
Moyenne	4,32		3		2,4		3,15		8		4,12	

Parmi l'échantillon de 149 participants, le concours ne semble pas avoir une incidence sur le nombre d'adhésion aux communautés.

- 24% des personnes titulaires du CAPES font partie de 3 communautés
- 30% font partie de 5 ou 6 communautés.
- 100% des personnes titulaires d'un autre CAPES font partie entre 2 et 4 communautés
- 60% des personnes ayant un autre concours d'enseignement adhèrent à 2 communautés
- On remarque le seul participant ayant un statut "Autre" font partie de 8 communautés (100% contre 3% des titulaires du CAPES).

En moyenne, les participants titulaires du CAPES de documentation font partie de plus de communautés que les personnes ayant un concours différent (à l'exception de la catégorie "Autre").

Le nombre d'adhésion et de participation aux communautés semble être directement lié au concours du CAPES de documentation concernant cet échantillon, bien que cela n'empêche pas les personnes possédant un autre statut de faire partie ou de participer aux communautés dans une moindre mesure. Peut-être y a-t-il là une affaire de légitimité qui freine leur participation, ou bien est-ce moins dans les pratiques des personnes n'ayant pas le CAPES de documentation ou n'ayant pas faites de formation initiale en info-documentation.

Nbr d'adhésions	Début de carrière									
	Avant 1989		Entre 1989 et 1999		Entre 2000 et 2010		Depuis 2011		Total	
0			2	3,57%	1	1,82%	1	2,78%	4	2,68%
1			4	7,14%	1	1,82%	2	5,56%	7	4,70%
2			7	12,50%	8	14,55%	2	5,56%	17	11,41%
3	1	50%	14	25,00%	12	21,82%	6	16,67%	33	22,15%
4			10	17,86%	9	16,36%	8	22,22%	27	18,12%
5			8	14,29%	8	14,55%	5	13,89%	21	14,09%
6	1	50%	6	10,71%	6	10,91%	8	22,22%	21	14,09%
7			4	7,14%	6	10,91%	4	11,11%	14	9,40%
8			1	1,79%	4	7,27%			5	3,36%
Total	2	100%	56	100%	55	100%	36	100%	149	100%
Moyenne	4,5		3,78		4,34		4,36		4,12	

Sur l'échantillon de 149 participants :

- La répartition du nombre d'adhésions aux communautés est répartie en une courbe de Gauss quelque soit le début de carrière, le point culminant étant l'adhésion à 3,5 communautés.
- En moyenne, les participants ayant commencé leur carrière avant 1989 ou depuis 2011 sont ceux qui adhèrent le plus aux communautés.

Quant à savoir si l'effet de génération a une influence sur l'adhésion et la participation aux communautés, il est délicat d'affirmer quoi que ce soit puisque les données diffèrent entre les deux échantillons. Le premier échantillon étant plus réduit, on peut se demander s'il est aussi révélateur que le second.

En 1998, Marie-Annick Le Gouellec-Decrop remarquait, dans son étude sociologique sur les professeur-e-s documentalistes, une division importante entre deux pans de la profession, avant et après le CAPES de documentation¹¹⁰. Son étude se portait sur un panel de 100 personnes ; notre étude ici compte au total 165 participants. Anne Cordier, dans son étude plus récente et plus large, ne fait pas référence à un clivage entre générations mais entre statuts et concours¹¹¹. Impossible de tirer des conclusions nettes ici et de dire qu'une tranche de personnes adhère ou participe plus que les autres en fonction de la période à laquelle elles ont débuté leur carrière. L'âge ne semble pas avoir une incidence sur le rapport aux communautés professionnelles.

En revanche, on note un effet générationnel sur l'adhésion à des communautés spécifiques.

¹¹⁰ Le Gouellec-Decrop, Marie-Annick. "L'identité professionnelle des documentalistes des établissements scolaires : émergence et incertitudes" [en ligne] in *Recherche & Formation* n°28. P.140

¹¹¹ Cordier, Anne. "Instantané d'une profession patchwork : je, tu, ils... sont professeurs documentalistes" in : *InterCDI* n°238 spécial.

		Début de carrière en tant que professeur documentaliste				
		Avant 1989	1989-1999	2000-2010	2011-...	Total
Être inscrit sur une liste de diffusion	Oui	1 0,88%	41 35,96%	43 37,72%	29 25,44%	114 100%
	Non	1 2,86%	15 42,86%	12 34,29%	7 20,00%	35 100%
	Total	2 1,34%	56 37,58%	55 36,91%	36 24,16%	149 100%

Parmi l'échantillon de 149 participants, on observe que sur les 114 personnes abonnées à au moins une liste de diffusion, 36% ont commencé leur carrière entre 1989 et 1999, 38% entre 2000 et 2010.

Une majorité des participants abonnées aux listes de diffusion sont entrés dans la profession entre 1989 et 2010. Les personnes ayant commencé après 2011 sont moins abonnées aux listes (25%).

		Début de carrière en tant que professeur documentaliste				
		Avant 1989	1989-1999	2000-2010	2011-...	Total
S'abonner sur les réseaux sociaux	Oui	0	9 20,00%	20 44,44%	16 35,56%	45 100%
	Non	2 1,92%	47 45,19%	35 33,65%	20 19,23%	104 100%
	Total	2 1,34%	56 37,58%	55 36,91%	36 24,16%	149 100%

Parmi l'échantillon de 149 participants, on observe que sur les 45 personnes qui adhèrent à des réseaux sociaux en ligne sur la profession (30% du total), 44% ont commencé leur carrière entre 2000 et 2010 et 35,5% après 2011.

Par exemple, les participants abonnées aux groupes professionnels sur les réseaux sociaux sont majoritairement des personnes ayant débuté leur carrière après 2000, soit 80% pour le deuxième.

		Début de carrière en tant que professeur documentaliste				
		Avant 1989	1989-1999	2000-2010	2011-...	Total
inscrits à l'APDEN (échantillon 149)	Total	1 2,22%	17 37,77%	18 40,00%	9 20,00%	45 100%

La majorité des adhérents APDEN a commencé leur carrière entre 1989 et 2010. On note une baisse d'adhésion pour après 2011.

À l'inverse, on remarque sur les deux échantillons que les personnes ayant débuté leur carrière après 2011 adhèrent moins à l'APDEN ou aux listes de diffusion, 25% d'adhésion au lieu de 35% en moyenne, soit une différence d'environ 10 points.

Pourquoi ? Deux hypothèses possibles. Premièrement, peut-être que cette nouvelle génération de professeur-e-s documentaliste qui arrive en poste depuis 2011 considère que son identité professionnelle est plus affirmée et n'a pas à passer par les luttes qu'ont connues leurs aînés pour défendre la profession dans son ensemble et défendre leur position individuelle en établissement. Deuxièmement, une idée préconçue instinctive serait de dire que la jeune génération adhère moins aux communautés que les anciennes.

		Début de carrière en tant que professeur documentaliste				
		Avant 1989	1989-1999	2000-2010	2011-...	Total
Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Oui	2 100%	29 51,79%	32 58,18%	23 63,89%	86 57,72%
	Non	0	27 48,21%	23 41,82%	13 36,11%	63 42,28%
	Total	2 100%	56 100%	55 100%	36 100%	149 100%

Sur l'échantillon, 64% de participants ayant débuté leur carrière de professeur-e documentaliste après 2011 éprouvent des difficultés à exercer ; 52% des les participants ayant commencé entre 1989 et 1999, et 58% entre 2000 et 2010.

On constate que les participants ayant commencé en poste après 2011 ressentent plus de difficultés à exercer leur profession que ceux ayant commencé entre 1989 et 2010 (64%). Si cette catégorie de participants adhère moins aux syndicats et à l'APDEN, ce n'est donc pas parce que la profession est ressentie comme plus facile à exercer.

Quant à la baisse générale d'adhésion associative en France, profitons-en pour déconstruire cette préconception. Oui, le nombre de personnes syndiquées en France, tous métiers confondus, est en baisse, de 30% dans les années 1950 à 11,6% actuellement¹¹²¹¹³ – peut-être parce que les professions sont mieux défendues de manière générale par des mesures législatives plus respectueuses. Néanmoins, une étude réalisée par l'association France Bénévolat en 2016 révèle que le taux de personnes bénévoles entre 35 et 65 ans augmente depuis 2010 et que le taux d'engagement des français ne diminue pas¹¹⁴. Un rapport d'informations rédigé par la commission des affaires culturelles pour une session au Sénat démontre que l'engagement dans les associations mute et se transforme mais ne faiblit pas ;

¹¹² Morice, Louis. Non, il n'y a pas 8% de syndiqués en France. Dir. pub. Lévy, Dominique. In *L'Obs* (en ligne). Paris : éd. Nouvel Observateur du Monde, SA. 02/06/2016. 3 p. Consulté le 22/06/2018 sur : <https://www.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160601.OBS1706/non-il-n-y-a-pas-8-de-syndiques-en-france.html>

¹¹³ Viennot, Marie. Taux de syndicalisation : le vrai du faux. In *France Culture* (en ligne). Paris : éd. Radio France, 2016. 3 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/taux-de-syndicalisation-le-vrai-du-faux>

¹¹⁴ Dir. Thierry, Dominique. L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016. In *Associations.gouv.fr* (en ligne). Paris : éd. France Bénévolat, 2016. 20 p. Consulté le 23/06/2018 sur : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ENQUETE_Evol_benevolat_associatif_en_2016_vDEF.pdf

l'engagement dans les communautés se transforme avec l'évolution de la société¹¹⁵. Donc si l'engagement syndical diminue, l'engagement associatif et communautaire demeure stable, voire augmente, depuis les années 2010.

Sur les deux échantillons, la catégorie de participants ayant commencé leur carrière après 2011 adhère en moyenne à plus de communautés que les catégories ayant commencées entre 1989 et 2010. Pour le premier échantillon, cette catégorie adhère à 4,6 communautés en moyenne contre 3,95 pour les autres périodes ; et pour le second échantillon, 4,36 communautés pour ceux ayant commencé après 2011 contre 4,2 pour ceux ayant commencé avant 2011.

D'autres facteurs doivent donc entrer en compte dans le fait que la génération nouvelle adhère moins à l'APDEN ou aux listes de diffusion. Peut-être le manque de temps, un engagement perturbé par les mutations, une vision différente des communautés... Par contre, les réseaux sociaux sont des communautés accessibles facilement et en permanence. Sur Facebook, la moyenne d'âge la plus présente est celle des 18-30 ans.

Enfin, notons que la catégorie de participants ayant commencé leur carrière après 2011 ne participe pas plus aux communautés que les autres catégories par périodes.

12.1 Adhésion et syndicats :

25% d'enseignants (public et privé confondus) sont syndiqués¹¹⁶. Ici, 36% des participants sont syndiqués (soit 10 points de plus). Si les professeur-e-s documentalistes sont plus syndiqués que le reste des enseignants alors que peu de syndicats défendent réellement la profession¹¹⁷, c'est sûrement parce qu'elle est instable, mal-reconnue, ce qui amène une majorité des participants à s'interroger sur leur identité professionnelle (75% des participants ici). Non pas que les enseignants de discipline n'aient pas de difficultés à exercer mais celles-ci ne sont pas du même ordre – eux possèdent la reconnaissance immédiate des membres du système scolaire.

¹¹⁵ Murat, Bernard. Le bénévolat dans le secteur associatif : rapport d'information n° 16. In *Sénat.fr* (en ligne). Paris : éd. Sénat, 2005. 81 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-0161.pdf>

¹¹⁶ Chaverou, Éric, Petillon, Catherine. Le syndicalisme enseignant. In *France Culture* (en ligne). Paris : éd. Radio France, 2010. 1 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-choix-de-la-redaction/le-syndicalisme-enseignant>

¹¹⁷ Partie 1, 3.1.2

		Début de carrière en tant que professeur documentaliste				
		Avant 1989	1989-1999	2000-2010	2011-...	Total
Faites-vous partie d'un syndicat ?	Oui	1 50,00%	19 33,93%	19 34,55%	14 38,89%	53 35,57%
	Non	1 50,00%	37 66,07%	36 65,45%	22 61,11%	96 64,43%
	Total	2 100%	56 100%	55 100%	36 100%	149 100%

50% des participants syndiqués sont entrées dans la profession avant 1989 ; et 39% après 2011.

On constate que les participants ayant commencé en poste après 2011 sont plus syndicalisés que les participants ayant commencé entre 1989 et 2010 alors que la majorité des enseignants syndiqués sont actuellement dans la tranche d'âge des 40-60 ans¹¹⁸. Cette adhésion peut s'expliquer justement parce que ce sont des personnes qui ont commencé en poste récemment et qui ont estimé important de se syndiquer pour pouvoir bénéficier de conseils de spécialistes (pour les mutations par exemple). Par ailleurs, 42% de l'échantillon a répondu avoir déjà fait partie d'une association professionnelle ou d'un syndicat à un moment de leur carrière mais avoir arrêté pour diverses raisons (principalement le manque de temps ou une déception)¹¹⁹.

12.2 Adhésion et APDEN :

Dans la continuité des syndicats, et puisque l'APDEN occupe une place importante, à la fois dans ce mémoire et pour la profession de professeur-e documentaliste, des croisements ont donc été faits autour des participants faisant partie de cette communauté. On note tout d'abord qu'une minorité de 30% seulement fait partie de l'APDEN. Ces chiffres peuvent varier d'une académie sur l'autre puisque l'APDEN n'est pas implantée dans toutes les régions.

		Assistez-vous aux réunions organisées par l'APDEN ?		
		Oui	Non	Total
Faites-vous partie de l'APDEN ?	Oui	30 66,67%	15 33,33%	45 100%
	Non	16 15,38%	88 84,62%	104 100%
	Total	46 30,87%	103 69,13%	149 100%

30% sont membres de l'APDEN, et 67% de ces membres vont aux réunions organisées par l'APDEN. Sur 104 participants n'étant pas membres de l'APDEN, 15% vont aux réunions. 70% des participants n'assistent pas aux réunions de l'APDEN.

¹¹⁸ Viennot, Marie. Taux de syndicalisation : le vrai du faux. In *France Culture* (en ligne). Paris : éd. Radio France, 2016. 3 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/taux-de-syndicalisation-le-vrai-du-faux>

¹¹⁹ Cf. données brutes en partie 2, 3.1

Dans le premier échantillon, seule la moitié des adhérents APDEN assistent aux réunions organisées ; parmi les non-adhérentes APDEN, aucune n'assiste aux réunions. On note également que sur les 45 membres de l'APDEN, 66% assistent aux réunions. Et 15% des participants qui assistent aux réunions ne font pas partie de l'APDEN, preuve qu'une minorité s'intéresse à cette communauté sans en faire partie. Toutefois, la distance géographique, les déplacements non-remboursés et l'autorisation des chefs d'établissement peuvent influencer la venue aux réunions.

		Faites-vous partie de l'APDEN ?		
		Oui	Non	Total
Adhérer aux communautés par volonté de faire évoluer sa profession, voire de la défendre	Oui %	35 77,78%	22 21,15%	57 38,26%
	Non %	10 22,22%	82 78,85%	92 61,74%
	Total %	45 100%	104 100%	149 100%
Participer aux communautés pour faire évoluer la profession, l'enrichir	Oui %	35 77,78%	34 32,69%	69 46,31%
	Non %	10 22,22%	70 67,31%	80 53,69%
	Total %	45 100%	104 100%	149 100%

Parmi les 45 membres de l'APDEN, 78% adhèrent aux communautés par volonté de défendre la profession (du groupe) et 78% des membres participants sont motivés à participer aux communautés pour faire évoluer la profession. Sur les 104 participants ne faisant pas partie de l'APDEN, 21% adhèrent aux communautés pour faire évoluer la profession ; et 33% y participent dans le but faire évoluer la profession.

Les croisements sont cohérents concernant les adhérents de l'APDEN puisque 78% font partie des communautés par volonté de faire évoluer sa profession voire de la défendre, et 78% y participent pour les mêmes raisons. Leurs raisons de rejoindre les communautés professionnelles concordent avec les objectifs associatifs de l'APDEN.

12.3 Pourquoi rejoindre, adhérer, faire partie d'une communauté ?

En créant le questionnaire, je n'avais pas pensé à croiser la question 2.16 avec la question 4.12 mais après avoir eu les données sous les yeux, je me suis rendue compte que cela

permettait de chercher une cohérence dans les raisons qui poussent les participants à adhérer à des communautés professionnelles ainsi que d'approfondir ces raisons¹²⁰.

- 2.16 Pour quelles raison(s) avez-vous rejoint ces groupes de professeurs documentalistes ?
 - 2.16.1 Solitude dans l'exercice de la profession
 - 2.16.2 Nécessité de chercher des solutions à des problèmes rencontrés au quotidien
 - 2.16.3 Volonté de rendre service et d'aider des collègues
 - 2.16.4 Désir de rester en relation avec des collègues
 - 2.16.5 Face à des difficultés au sein de votre établissement pour exercer votre profession
 - 2.16.6 Volonté de faire évoluer sa profession ou de la défendre
 - 2.16.7 Je n'ai pas le besoin de rejoindre une communauté de professeurs documentalistes
- 4.12 Pour vous, intégrer une communauté professionnelle, c'est...
 - 4.12.1 Une perte de temps
 - 4.12.2 Un besoin passager
 - 4.12.3 Une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté
 - 4.12.4 Une conviction personnelle tournée vers autrui
 - 4.12.5 Une nécessité pour exercer ce métier – impossible de faire sans

2% de l'échantillon de 149 participants trouvent que les communautés soient une perte de temps. Sur l'échantillon de 149 participants, parmi les 13 personnes qui n'ont pas le besoin d'intégrer des communautés de professeurs documentalistes, 15% d'entre eux trouvent qu'adhérer aux communautés est une perte de temps (2 participants).

Raisons pour rejoindre les communautés		Intégrer une communauté, un besoin passager			
		Oui	%	Non	%
Chercher des solutions à des problèmes pratiques quotidiens	Oui	16	61,54%	75	60,98%
	Non	10	38,46%	48	39,02%
	Total	26	100%	123	100%
Volonté de communiquer avec des collègues	Oui	14	53,85%	66	53,66%
	Non	12	46,15%	57	46,34%
	Total	26	100%	123	100%
Pas de besoin de rejoindre des communautés pro-	Oui	6	23,08%	7	5,69%
	Non	20	76,92%	116	94,31%
	Total	26	100%	123	100%

Parmi les 26 personnes considérant les communautés comme un besoin passager, 23% n'ont pas le besoin de rejoindre des communautés professionnelles (contre 5% des 123 autres participants qui ne les considèrent pas comme un besoin passager).

¹²⁰ Croisements effectués partie 2, 3.2

Raisons pour rejoindre les communautés		Intégrer une communauté, une manière pragmatique de résoudre un problème, une difficulté			
		Oui	%	Non	%
Chercher des solutions à des problèmes pratiques quotidiens	Oui	44	75,86%	47	51,65%
	Non	14	24,12 %	44	48,35%
	Total	58	100%	91	100%
Nécessité face à des difficultés personnelles et/ou professionnelles	Oui	8	13,79%	4	4,40%
	Non	50	86,21%	87	95,60%
	Total	58	100%	91	100%
Face à des difficultés au sein de votre établissement	Oui	12	20,69%	7	7,69%
	Non	46	79,31%	84	92,31%
	Total	58	100%	91	100%

Parmi les 26 personnes considérant les communautés comme une manière pragmatique de résoudre un problème :

- 75% y adhèrent pour chercher des solutions à des problèmes pratiques quotidiens (contre 52%)
- 14% les rejoignent par nécessité face à des difficultés professionnelles (contre 4%)
- Et 21% les rejoignent pour faire face à des difficultés dans leur EPLE (contre 8%)

Raisons pour rejoindre les communautés		Intégrer une communauté, une conviction tournée vers autrui			
		Oui	%	Non	%
Volonté de rendre service et d'aider des collègues	Oui	11	29,73%	14	12,50%
	Non	26	70,27%	98	87,50%
	Total	37	100%	112	100%
Désir de rester en relation avec des collègues	Oui	23	62,16%	37	33,04%
	Non	14	37,84%	75	66,96%
	Total	37	100%	112	100%

Parmi les 37 personnes considérant les communautés comme le moyen d'aider les autres :

- 30% rejoignent les communautés pour rendre service et aider les collègues (contre 12,50%).
- 62% désirent rester en relation avec les collègues (contre 33%).

Raisons pour rejoindre les communautés		Intégrer une communauté, une nécessité pour exercer ce métier (impossible de faire sans)			
		Oui	%	Non	%
Chercher des solutions à des problèmes pratiques quotidiens	Oui	39	58,21%	52	63,41%
	Non	28	41,79%	30	36,59%
	Total	67	100%	82	100%
Volonté de communiquer avec des collègues	Oui	43	64,18%	37	45,12%
	Non	24	35,82%	45	54,88%
	Total	67	100%	82	100%
Solitude	Oui	32	47,76%	19	23,17%
	Non	35	52,24%	63	76,83%
	Total	67	100%	82	100%
Volonté de faire évoluer la profession, de la défendre	Oui	39	58,21%	18	21,95%
	Non	28	41,79%	64	78,05%
	Total	67	100%	82	100%

Parmi les 67 personnes considérant les communautés comme une nécessité pour exercer en tant que professeur-e documentaliste :

- 58% rejoignent les communautés pour chercher des solutions (contre 63%)
- 64% veulent communiquer (contre 55%)
- 48% se sentent isolés (contre 23%)
- Et 58% veulent défendre la profession (contre 22%)

Nous remarquons déjà que les raisons d'adhésion à une communauté sont peu en fonction des autres ou d'une vision plus large de la profession. Selon la pyramide de Maslow qui recense et hiérarchie les grands types de besoins humains, le quatrième échelon concerne le besoin d'estime, d'être reconnu-e et apprécié-e. Certes, on peut s'interroger sur la pertinence scientifique de cette hiérarchie, qui a été réfutée depuis les années 1970¹²¹ par de nombreuses études psychologiques et sociologiques car cette hiérarchisation ne rend pas compte de la complexité des actions humaines. Si la hiérarchie est erronée en sociologie, le classement des besoins humains en cinq groupes peut encore être utile.

¹²¹ Lecomte, Jacques. *Les théories de la motivation*. In Sciences humaines, Hors-série no 19. Auxerre : éd. Sciences Humaines Communications, 12/1997.



Bien évidemment, les communautés professionnelles ne servent pas à satisfaire le premier type de besoins, les besoins physiologiques. Une préconception serait de dire que les communautés professionnelles satisfont plutôt le quatrième type de besoins, celui d'être estimé, de se sentir reconnu, le besoin de recevoir une validation sociale en tant qu'individu inclus. Un préjugé de ma part était de penser que les professeur-e-s documentalistes participaient aux communautés pour aider leurs pairs et enrichir la profession, raisons qui rentrent plutôt dans le besoin d'estime et de reconnaissance sur la pyramide de Maslow. Or, ce n'est pas ce qui ressort des croisements.

Premiers choix de l'échantillon (149 participants)
22% - Chercher des solutions à des problèmes du quotidien
19% - Communiquer avec des collègues
14% - Désir de rester en relation avec des collègues
14% - Faire évoluer et défendre la profession

Peu de participants intègrent les communautés par conviction pour autrui : 18%. Et encore moins y adhèrent par volonté de rendre service et d'aider des collègues : 6%. La volonté de défendre la profession est plus importante, avec 14% des réponses. Parmi les participants qui intègrent les communautés par conviction pour autrui, moins d'un tiers veulent aider leurs pairs (30%). Et parmi les participants qui intègrent les communautés par nécessité professionnelle, 58% veulent défendre ou faire évoluer la profession.

Une majorité de cet échantillon adhère aux communautés pour chercher à résoudre des difficultés quotidiennes et pour être en contact avec des pairs. D'ailleurs, parmi les participants

¹²² Manuguf. Pyramide des besoins. In *Wikipedia.fr* (en ligne). 20/12/2012. 3ko.

qui intègrent des communautés comme manière pragmatique pour résoudre un problème, 76% cherchent des solutions à des problèmes pratiques quotidiens, ce qui est cohérent.

Sachant qu'une majorité des participants interrogés ici ressentent interrogations et difficultés professionnelles, sachant qu'ils font partie des communautés pour parer ces difficultés et recherchent les échanges avec d'autres professeur-e-s documentalistes, il semblerait que les communautés leur servent plutôt à subvenir au besoin de sécurité et de stabilité, ainsi qu'au besoin d'appartenance – soit les deuxième et troisième besoins de la pyramide de Maslow.

D'après les données récoltées auprès de ces deux échantillons, les communautés sont utilisées par les professeur-e-s documentalistes pour des raisons plutôt intéressées et personnelles, pour résoudre leurs besoins personnels avant ceux de la profession. Ce qui semble, finalement, assez logique. Après tout, si certaines communautés influentes comme l'APDEN ont pour but de faire constamment évoluer la profession, d'autres communautés existent principalement pour faire face aux problèmes du quotidien (les listes de diffusion, les groupes de réseaux sociaux, etc.). Je reste étonnée de voir que peu de participants veuillent aider les collègues, que ce soit pour l'adhésion ou la participation aux communautés. Si cela n'est qu'une motivation minoritaire, cela explique peut-être pourquoi la participation est bien plus faible que l'adhésion.

En conclusion, on peut donc dire que faire partie de plusieurs communautés est une pratique professionnelle majoritaire pour les professeur-e-s documentalistes interrogés ici. L'adhésion et la participation générale ne faiblissent pas dans le temps ou selon la date de prise de poste. Selon la période d'entrée en carrière, les participants adhèrent et participent plus ou moins à certaines communautés : la date de début de carrière a donc un impact sur la manière dont les professeur-e-s documentalistes choisissent les communautés auxquelles ils vont adhérer. Le statut a une importance sur l'adhésion et surtout sur la participation, mais les personnes n'étant pas titulaires du CAPES de documentation ont également besoin de faire partie de communautés.

3.12.4 Questions pour prolonger la discussion

Lors de mes lectures et de la construction des hypothèses, bien d'autres questions me sont venues à l'esprit sur cette relation entre communautés et identité professionnelle mais celles-ci n'entrant pas dans le cadre de recherche, elles ne pouvaient donc pas être étudiées en

tant qu'hypothèses. J'ai malgré tout choisi de pousser les recherches plus loin par rapport à trois interrogations majeures qui me tenaient à cœur :

1. Partant de l'hypothèse appelée la règle de 1% qui postule que, sur le web, seulement 1% des utilisateurs produisent activement du contenu primaire, est-ce que la majorité des professeur-e-s documentalistes est juste un public passif de lecteurs-observateurs-spectateurs ?
2. Est-ce que les professeur-e-s documentalistes les plus informés/lecteurs sont aussi ceux qui produisent le plus ?
3. Et est-ce que le genre (homme ou femme), une partie inhérente de leur identité, n'a pas d'influence sur l'adhésion ou la participation aux communautés ?

Voici donc des pistes de réponses possibles sur ces trois questions annexes. Gardons à l'esprit que sans cadre théorique, le discours qui suit a plus valeur de discussion que de recherche véritable.

3.12.4.1 Première discussion

L'hypothèse du 1%, aussi appelé principe 90-9-1, part du principe que, sur le web, moins de 1% des internautes contribue de manière active, 9 réagissent au contenu produit et 90 ne sont que lecteurs¹²³¹²⁴. Est-ce que ce principe vaut également pour les professeur-e-s documentalistes et leurs communautés, notamment les communautés en ligne ? Une majorité d'entre eux est-elle silencieuse, lectrice et simplement observatrice des communautés ?

Cette règle se base sur la production et non sur la participation des internautes. Dans le cas des professeur-e-s documentalistes, la participation aux communautés équivaut bien souvent à une production : un mail de réponse sur une liste de diffusion, une séance pédagogique postée en ligne, un projet créé en JRL, l'écriture d'un article de périodique, etc.

La moyenne de participation est 2 à 2,5 fois plus faible que la moyenne de d'adhésion, il y a donc une baisse significative de la participation (de 4,12 communautés adhérees à 1,67 communauté participée en moyenne). C'est presque un tiers de l'échantillon qui ne participe pas (30%), alors qu'une faible minorité participe à 5 communautés (3%).

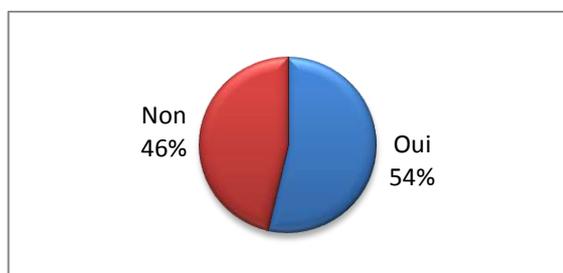
¹²³ Sources : cours de M1 de MEEF Documentation (avec M. Brilland)

¹²⁴ Jeanne-Beylot, François. Pourquoi le web participatif ne fait-il pas participer ? In *Agoravox* (en ligne). Paris : éd. Fondation Agoravox, 2014. 2 p.

		Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeurs documentalistes ?		
		Oui	Non	Total
Participez-vous aux réunions entre collègues ?	Oui	73	54	127
	%	57,48%	42,52%	100%
	Non	7	15	22
	%	31,82%	68,18%	100%
	Total	80	69	149
	%	53,69%	46,31%	100%

Parmi les 127 personnes qui participent aux réunions entre collègues, 57% ont déjà organisé des réunions de ce type. On note, étrangement, que 31% de personnes qui n'y assistent pas en organisent – peut-être ont-elles déjà organisé des réunions dans le passé ?

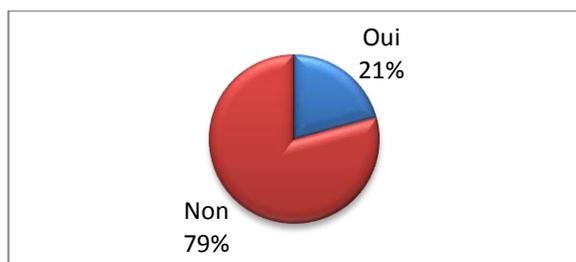
Le résultat le plus surprenant est celui des réunions académiques puisque, bien qu'une majorité manifeste de participants y assiste (87,5% et 85% pour les échantillons), une majorité de ces personnes organise ces réunions.



Q.3.7 Avez-vous déjà organisé une réunion entre professeur-e-s documentalistes ?

Rappelons que dans l'académie de Nantes, ces réunions sont appelées Journées de Rencontre Locale et sont laissées à la libre inscription des volontaires. Ces JRL sont proposées par les professeur-e-s documentalistes, validées par les inspecteurs et les thématiques retenues inscrites sur le site académique. 64% des participantes du premier échantillon et 57% du deuxième ont déjà organisé des JRL ou réunions au cours de leur carrière. Cela montre à quel point ces réunions sont importantes et bénéfiques pour les professeur-e-s documentalistes. D'ailleurs, ce sont des réunions institutionnelles qui ont permis de fonder certaines communautés (celles de mutualisation de ressources par exemple). Cela veut dire qu'il n'y a pas seulement un petit groupe moteur de propositions dans l'académie mais qu'une majorité est force de proposition et moteur de projets entre collègues¹²⁵.

¹²⁵ Cf. partie 3.1.1.3, un des biais possibles est que seuls les personnes les plus participatives de l'académie aient répondu à ce questionnaire, d'où ce résultat surprenant.



Q.3.8 Postez-vous par rapport à la profession sur des réseaux sociaux en ligne ?

Postez-vous par rapport à la profession sur des réseaux sociaux en ligne ?				
		Oui	Non	Total
Êtes-vous abonnée à des groupes dédiés au métier sur des réseaux sociaux en ligne ?	Oui %	28 62,22%	17 37,78%	45 100%
	Non %	3 2,88%	101 97,12%	104 100%
	Total %	31 20,81%	118 79,19%	149 100%

Parmi l'échantillon de 149 participants, sur les 45 personnes qui sont abonnées à des communautés sur les réseaux sociaux, 62% participent en ligne. Sur l'échantillon total, 79% des participants ne participent pas aux réseaux sociaux.

La participation sur les réseaux sociaux est importante : 62% des répondants participent. Les membres semblent assez actifs, peut-être car il est facile de participer sur les réseaux sociaux (mettre un pouce, poster du contenu ou commenter sont des gestes rapides, non-chronophages), aussi parce que ces réseaux sociaux peuvent être accessibles en poste mais aussi en dehors du cadre du travail. Facebook, par exemple, est une habitude quotidienne pour certaines personnes, que ce soit sur ordinateur ou sur portable. De plus, le pseudo et la photo humanisent immédiatement les membres du groupe alors que les mails des listes de diffusion incitent une réponse plus formelle, un cadre plus professionnel. Je pense que les participants peuvent plus volontiers participer à une communauté professionnelle sur Facebook le week-end qu'ouvrir leur messagerie académique pour répondre sur une thématique de liste de diffusion, ce qui explique la participation importante des abonné-e-s ici.

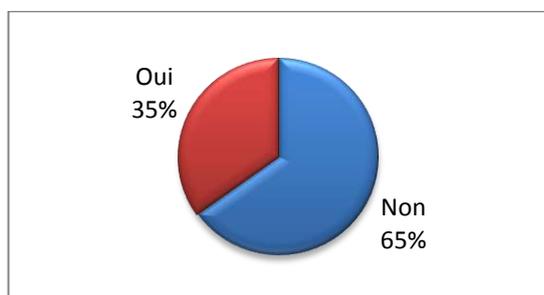
	Participez-vous aux listes de diffusion ?			
		Oui	Non	Total
Participants faisant partie d'une liste de diffusion	Oui	43	71	114
	%	37,72%	62,28%	100%
	Non	0	35	35
	%		100,00%	100%
	Total	43	106	149
	%	28,86%	71,14%	100%

Parmi l'échantillon de 149 participants, sur les 114 personnes faisant partie d'au moins une liste de diffusion, 38% y participent. Sur l'échantillon total, 71% des participants ne participent pas aux échanges sur les listes.

Concernant les listes de diffusion, parmi les personnes inscrites sur au moins une liste de diffusion, 38% de l'échantillon y participent. Leur participation est rare ou occasionnelle, sachant que la moitié des deux échantillons ne lit pas régulièrement le contenu des mails de leur liste. Rappelons que les listes de diffusion les plus populaires sont celles de cdi-doc et celle du Café Pédagogique.

Pour toutes les autres participations aux communautés proposées ici, cela ne concerne qu'une minorité de participants – mais cela était prévisible et normal. L'écriture d'articles pour la recherche ou pour des périodiques (*Médiadoc* et *InterCDI*) est une pratique très minoritaire – voire élitiste.

Cependant, un nombre important de participants a déjà posté leur travail en ligne (35% des participants), principalement pour valoriser et partager leurs séances pédagogiques (41% des réponses). S'entraider sur les pratiques pédagogiques semble donc être une pratique courante, qu'il s'agisse de participer ou simplement de consulter (les communautés tournées sur la pédagogie et l'enseignement sont incontestablement celles jugées les plus utiles).



Q.3.3 Avez-vous déjà posté votre travail de professeur-e documentaliste en ligne ?

À l'exception de ces deux cas de participation exceptionnelle, les professeur-e-s documentalistes participent bien plus que selon la théorie du 1%. Les données des enquêtes

réalisées par l'APDEN¹²⁶¹²⁷ ne permettent pas de comparer ces résultats, il est donc difficile de dire si les professeur-e-s documentalistes sont particulièrement actifs ou s'il s'agit des résultats courants. Quoiqu'il en soit, non, les professeur-e-s documentalistes ne semblent pas être un public passif.

3.12.4.2 Deuxième discussion

Cette interrogation-ci part du postulat que les professeur-e-s documentalistes les mieux informés et les plus lecteurs sont également les plus participatifs – et qu'inversement, les plus participatifs sont les mieux informés. En croisant des questions liées aux pratiques professionnelles individuelles de chaque personne avec des opinions liées aux communautés et à la profession en général, nous avons pu dégager des pratiques informelles liées aux communautés.

Si une majorité de 95% professeur-e-s documentalistes interrogés ici estime qu'il est important de lire l'actualité sur la profession, et si une majorité de 93% considère que cela soit essentiel de se tenir au courant des pratiques des collègues, les pratiques de veille sont minoritaires : 43% des participants. Il semblerait donc qu'il y ait une vision de la profession partagée par tous, à savoir : il faut se tenir au courant. Mais dans les faits, une minorité de personnes prend le temps de le faire. Ne lançons pas la pierre aux professeur-e-s documentalistes, il est probable qu'entre toutes leurs missions à remplir et les difficultés rencontrées sur le terrain, il est périlleux d'être sur tous les fronts.

Faites-vous une veille régulière des communautés professionnelles ?		Estimez-vous important de lire l'actualité sur votre profession ?			Considérez-vous que cela fasse partie intégrante de votre profession de vous tenir au courant des pratiques de vos collègues ?		
		Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	Oui %	61 95,31%	3 4,69%	64 100%	62 96,88%	2 3,13%	64 100%
	Non %	81 95,29%	4 4,71%	85 100%	77 90,59%	8 9,41%	85 100%
	Total %	142 95,30%	7 4,70%	149 100%	139 93,29%	10 6,71%	149 100%

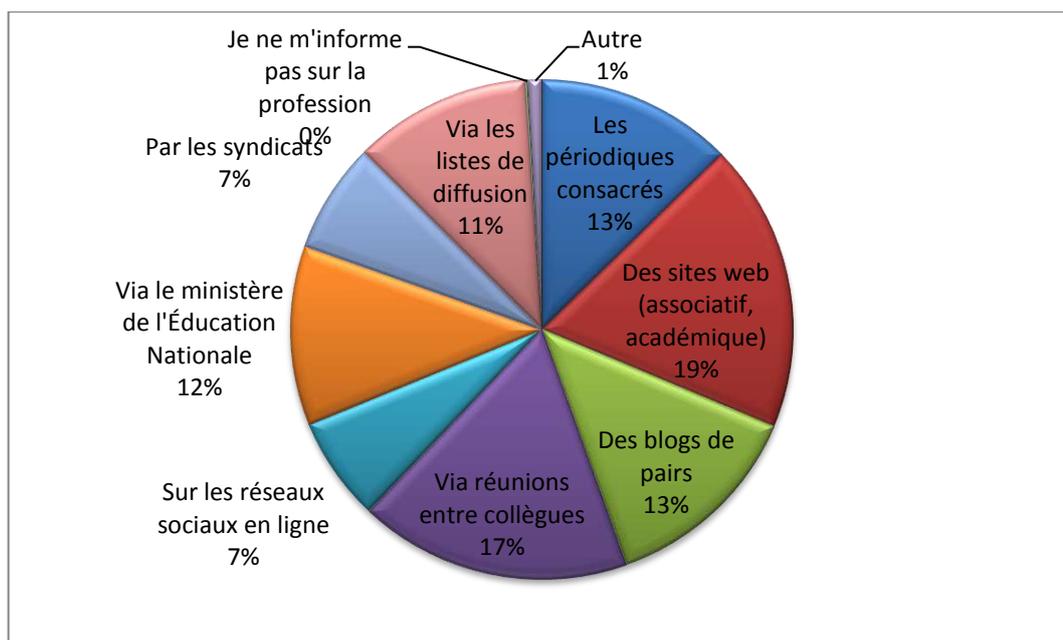
Parmi l'échantillon de 149 participants, sur les 64 personnes faisant une veille régulière des communautés : 95% estiment que lire l'actualité de la profession est important et 97% considèrent qu'il est essentiel de se tenir au courant des pratiques des autres professeur-e-s documentalistes.

¹²⁶ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). 2017. 89 p.

¹²⁷ Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. 2013. 45 p.

Parmi les participants faisant une veille régulière, le constat est quasi-unanime. Pour les veilleurs, 95% estiment important de lire l'actualité de la profession et 97% de se tenir au courant des pratiques des collègues. Leurs pratiques informelles sont donc cohérentes.

Les moyens de s'informer sur la profession les plus populaires sont relativement les mêmes selon les deux échantillons. Les sites web associatifs, académiques (19%) et les sites du ministère de l'Éducation nationale (12%) sont des références, tout comme les périodiques (13%). Mais les réunions entre collègues sont également de grandes sources d'informations (17%) pour les participants. Même si les participants ne font pas tous de la veille, cela ne les empêche pas de s'informer potentiellement de temps en temps, que ce soit sur l'actualité de la profession ou bien sur les pratiques des collègues. Il est plus facile de feuilleter *InterCDI* en le bulletinant, ou de lire un article de l'APDEN sur une période creuse, que de faire une veille rigoureuse et professionnelle en permanence. Donc même si une minorité de participants font de la veille, cela ne veut pas forcément dire que les autres ne s'informent jamais.



Q.3.2 Si vous en avez, quels sont les moyens de vous informer sur la profession que vous utilisez ?

Nombre d'adhésion aux communautés	Fait une veille régulière		Ne fait pas de veille		Total	
	Données	%	Données	%	Données	%
0	0		4	4,71%	4	2,68%
1	0		7	8,24%	7	4,70%
2	4	6,25%	13	15,29%	17	11,41%
3	11	17,19%	22	25,88%	33	22,15%
4	10	15,63%	17	20,00%	27	18,12%
5	13	20,31%	8	9,41%	21	14,09%
6	10	15,63%	11	12,94%	21	14,09%
7	12	18,75%	2	2,35%	14	9,40%
8	4	6,25%	1	1,18%	5	3,36%
Total général	64	100,00%	85	100,00%	149	100,00%
Moyenne d'adhésion	5,03		3,47		4,14	

En moyenne, les personnes faisant une veille professionnelle régulière font partie de 5 communautés ; 3,4 communautés pour celles n'en faisant pas.

Parmi les 64 personnes faisant une veille régulière, aucune ne fait pas partie d'une communauté.

25% de personnes faisant de la veille appartiennent à 7 communautés ou plus contre 3,5% de personnes ne faisant aucune veille régulière.

Néanmoins, la veille a un impact sur le rapport aux communautés. Lorsque l'on compare l'adhésion et la participation avec la veille, il est clair que les personnes qui font une veille régulière sont plus investies dans les communautés. Parmi les veilleurs, tous font partie d'au moins 2 communautés. Ils adhèrent en moyenne à plus de communautés que les participants ne faisant pas de veille : 5 communautés contre 3,4.

Nombre de participation aux communautés	Fait une veille régulière		Ne fait pas de veille		Total	
	Données	%	Données	%	Données	%
0	7	10,94%	36	42,35%	43	28,86%
1	15	23,44%	17	20,00%	32	21,48%
2	14	21,88%	18	21,18%	32	21,48%
3	14	21,88%	9	10,59%	23	15,44%
4	10	15,63%	4	4,71%	14	9,40%
5	4	6,25%	1	1,18%	5	3,36%
Total général	64	100,00%	85	100,00%	149	100,00%
Moyenne participation	2,26		1,18		1,65	

Sur les 64 personnes faisant une veille régulière des communautés professionnelles, 44% participent à 3 communautés ou plus. 23,% participants adhèrent à une communauté.

Sur les 85 personnes ne faisant pas de veille, 42% ne participent pas aux communautés. 41% participent à 1 ou 2 communautés.

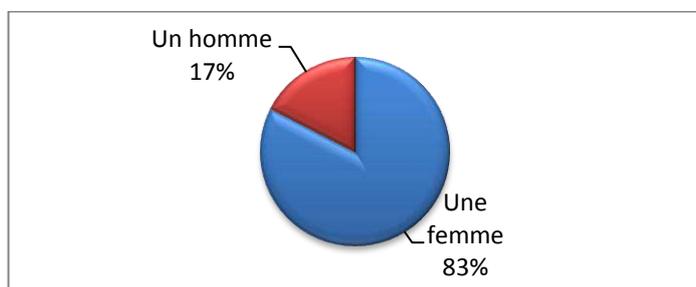
Il y a là un écart conséquent qui se confirme par rapport à la participation. Le pourcentage de répondants ne participant à aucune communauté est ici beaucoup plus élevé chez ceux qui ne font aucune veille : 42% des participants au lieu de 11% chez les veilleurs. La moyenne de participation totale est également plus élevée chez les veilleurs : ils participent à 2,2 communautés en moyenne contre 1,1.

Les pratiques professionnelles liées à l'information, l'action régulière de se tenir au courant des évolutions de la profession ont une incidence directe sur le rapport aux communautés. Cela est plus facile de participer : le fait d'être au courant d'une information entraîne bien souvent une opinion personnelle qu'on veut communiquer. Donc oui, on peut dire ici que les professeur-e-s documentalistes les plus informés participent plus aux communautés.

3.12.4.3 Troisième discussion

La dernière interrogation concerne le genre des participants, c'est-à-dire la division binaire et hiérarchique des personnes entre "homme" et femme" basée sur des différences non-biologiques. Nous n'entrerons pas ici dans les détails des constructions culturelles et sociales, l'impact du genre sur la société et les conséquences quotidiennes, sociales, économiques et autres. Nous allons plutôt partir du principe que le genre (homme/femme) des professeur-e-s documentalistes n'a pas d'influence sur l'adhésion et la participation à des communautés.

L'échantillon est composé à 82,5% de femmes et 17,5% d'hommes. On peut donc dire que l'académie de Nantes, *a fortiori* toute la profession est une profession extrêmement genrée, très féminine.



Deuxième échantillon, Q.1.1 Êtes-vous un homme ou une femme ?

Nombre d'adhésion aux communautés	Femmes		Hommes		Total	
	Données	%	Données	%	Données	%
0	3	2,44%	1	3,85%	4	2,68%
1	4	3,25%	3	11,54%	7	4,70%
2	14	11,38%	3	11,54%	17	11,41%
3	22	17,89%	6	23,08%	28	18,79%
4	25	20,33%	5	19,23%	30	20,13%
5	14	11,38%	2	7,69%	16	10,74%
6	16	13,01%	1	3,85%	17	11,41%
7	9	7,32%	2	7,69%	11	7,38%
8	16	13,01%	3	11,54%	19	12,76%
Total général	123	100,00%	26	100,00%	149	100,00%
Moyenne d'adhésion	4,54		3,9		4,14	

Parmi l'échantillon de 149 participants, 82,50% sont des femmes et 17,50% des hommes.

La moyenne d'adhésion par femme est de 4,5 communautés ; celle des hommes est de 3,9. Les femmes adhèrent donc à plus de communautés que les hommes en moyenne.

Par rapport à l'adhésion moyenne de cet échantillon, on observe que :

- 18% femmes adhèrent à 3 communautés et 20% à 4 communautés.
- Quant aux hommes, 23% adhèrent à 3 communautés et 19% à 4 communautés.

Nombre de participation aux communautés	Femmes		Hommes		Total	
	Données	%	Données	%	Données	%
0	36	29,27%	7	26,92%	43	28,86%
1	28	22,76%	4	15,38%	32	21,48%
2	28	22,76%	4	15,38%	32	21,48%
3	16	13,01%	7	26,92%	23	15,44%
4	10	8,13%	4	15,38%	14	9,40%
5	5	4,07%	0	0	5	3,36%
Total général	123	100,00%	26	100,00%	149	100,00%
Moyenne participation	1,6		1,8		1,65	

La moyenne de participation aux communautés par femme est de 1,6 communauté ; celle des hommes est de 1,8. Les hommes participent donc à plus de communautés que les femmes en moyenne.

Par rapport à la participation moyenne de cet échantillon, on observe que 29% de femmes ne participent à aucune communauté, 23% de femmes participent à 1 communauté et 23% à 2 communautés.

Par rapport à la participation moyenne de cet échantillon, on observe que 27% d'hommes ne participent à aucune communauté, 15% d'hommes adhèrent à 1 communauté et 15% à 2 communautés. On observe que 4% de femmes participent à 5 communautés - mais aucun homme.

On note que par rapport à l'adhésion générale, les femmes adhèrent à 4,5 communautés tandis que les hommes adhèrent à 3,9. Par conséquent, les femmes font en moyenne partie de

plus de communautés que les hommes. Les hommes sont plus nombreux à n'adhérer à aucune communauté (4%) que les femmes (2%).

Par rapport à la participation moyenne, les femmes participent à 1,6 communauté tandis que les hommes participent à 1,8 communauté. Donc les hommes participent en moyenne à un peu plus de communautés que les femmes.

Peut-on dire que le genre a un impact sur l'adhésion et la participation ? S'il ya des différences, celles-ci sont minimales. Seraient-elles confirmées sur un autre échantillon, plus important ou dans une autre académie ?

Poussons l'observation un peu plus loin sur d'autres croisements concernant l'identité professionnelle : est-elle la même en fonction du genre des participants ?

		Femme		Homme		Total	%
Vous reconnaissez-vous dans l'appellation "professeur-e documentaliste" ?	Oui	113	91,87%	20	76,92%	133	89,26%
	Non	10	8,13%	6	23,08%	16	10,74%
	Total	123	100%	26	100%	149	100%

Sur l'échantillon de 149 personnes, 92% de femmes se reconnaissent professeure documentaliste contre 77% d'hommes. 8% de femmes ne se reconnaissent pas dans cette appellation pour 23% d'hommes.

Lorsque l'on croise le genre avec la reconnaissance dans l'appellation, on se rend compte que les hommes se reconnaissent beaucoup moins comme professeur-e-s documentalistes (23%) que les femmes (8%). Pratiquement un quart des hommes ne se considère pas professeur documentaliste dans cet échantillon. Pourquoi donc ? Est-ce que, du fait que la profession soit extrêmement genrée, il est plus difficile d'assumer sa place de professeur documentaliste lorsqu'on est un homme ? Il doit certainement être difficile d'assumer un métier genré. Pourtant, nous avons bien vu que beaucoup de communautés avaient été créées par des hommes¹²⁸. Au contraire, ce sont des espaces où les professeur-e-s documentalistes masculins sont bien représentés et ont souvent une place importante dans leur hiérarchie¹²⁹. Cet échantillon est-il représentatif ?

¹²⁸ Partie 1, 3

¹²⁹ Cf. partie 1, 3.3 : Inventaire des communautés existantes

		Femme		Homme		Total	%
		Oui	Non	Oui	Non		
Êtes-vous régulièrement en contact avec d'autres professeurs documentalistes ?	Oui	105	85,37%	20	76,92%	125	83,89%
	Non	18	14,63%	6	23,08%	24	16,11%
	Total	123	100%	26	100%	149	100%

Sur l'échantillon de 149 personnes, parmi les 26 hommes, 78% sont régulièrement en contact avec d'autres collègues – pour 85% de femmes. 23% n'ont pas de contact régulier avec d'autres professeur-e-s documentalistes – pour 15% de femmes.

		Femme		Homme		Total	%
		Oui	Non	Oui	Non		
Échangez-vous régulièrement avec des collègues professeurs documentalistes sur votre profession ?	Oui	100	81,30%	17	65,38%	117	78,52%
	Non	23	18,70%	9	34,62%	32	21,48%
	Total	123	100%	26	100%	149	100%

Sur l'échantillon de 149 personnes, parmi les 26 hommes, 65% échangent sur la profession avec d'autres collègues – pour 81% de femmes. 35% n'échangent pas sur leur métier avec d'autres professeur-e-s documentalistes – pour 19% de femmes.

En étudiant les échanges entre collègues et pairs, on note que les hommes communiquent beaucoup moins que les femmes avec d'autres professeur-e-s documentalistes (77% contre 85%). Le même phénomène se reproduit lorsqu'il s'agit d'échanger sur la profession : 65% des hommes échangent contre 81% des femmes. Qu'est-ce qui justifie un tel écart ? Est-ce que les hommes se retirent de ces communautés essentiellement féminines ? Ou bien n'en ont-ils pas le besoin ?

En quoi le genre a un impact sur les relations professionnelles ? Beaucoup de questions resteront ici sans réponse mais il est certain que le genre influence également les relations entre professeur-e-s documentalistes. Mais peut-être que si une majorité d'hommes de cet échantillon adhèrent moins aux communautés et échangent moins avec leurs pairs, c'est car ils ressentent moins de difficultés professionnelles.

		Femme		Homme		Total	%
		Oui	Non	Oui	Non		
Ressez-vous des interrogations liées à votre identité professionnelle ?	Oui	93	75,61%	19	73,08%	112	75,17%
	Non	30	24,39%	7	26,92%	37	24,83%
	Total	123	100%	26	100%	149	100%

Sur l'échantillon de 149 participants, 75% de femmes et 73% d'hommes éprouvent des interrogations sur leur identité professionnelle.

		Femme		Homme		Total	%
Ressentez-vous des difficultés à exercer votre profession ?	Oui	76	61,79%	16	38,46%	86	57,72%
	Non	47	38,21%	10	61,54%	63	42,28%
	Total	123	100%	26	100%	149	100%

Sur l'échantillon de 149 participants, 38% d'hommes éprouvent des difficultés à exercer contre 62%. 61,5% n'ont pas de difficultés professionnelles.

Effectivement, dans cet échantillon, les hommes ressentent presque autant d'interrogations identitaires que les femmes (73% contre 76%), sûrement liées au fait qu'ils ne se reconnaissent pas comme professeur-e-s documentalistes. Mais surtout, ils souffrent beaucoup moins de difficultés à exercer en tant que professeur-e-s documentalistes (38% seulement d'hommes rencontrent des difficultés contre 62% de femmes). Cela explique peut-être aussi pourquoi ils font moins partie des communautés. Pourquoi éprouvent-ils moins de difficultés que leurs consœurs ? Soit les hommes admettent moins leurs difficultés que les femmes professeur-e-s documentalistes ; soit les femmes rencontrent effectivement plus de difficultés que les hommes.

Les hommes ont pratiquement le même taux d'interrogations identitaires sur la profession que les femmes et le questionnaire est anonyme ; la première possibilité paraît peu probable. Mais pourquoi les femmes rencontreraient-elles plus de difficultés que les hommes ?

Le sujet du genre et de son impact sur la profession de professeur-e documentaliste est passionnant et mériterait plus qu'une interrogation sans cadre ni valeur pour le traiter. Dans toutes les lectures sur la profession, pas une fois je ne l'ai vu abordé.

3.12.5 En conclusion de cette discussion

Il est délicat d'y répondre sans autre comparaison possible ni cadre théorique mais la profession ne semble pas majoritairement passive face aux communautés. Ce n'est pas seulement une infime minorité très active qui dynamise les communautés et d'ailleurs, la plupart des communautés se veulent participatives et ouvertes au plus grand nombre. Seules quelques productions spécialisées sont sélectives, par exemple la recherche ou les périodiques professionnels, ce qui est normal pour un travail de qualité. Mais la majorité des communautés est basée sur la participation du plus grand nombre et les personnes interrogées ici s'en emparent.

Par contre, il est manifeste que les professeur-e-s documentalistes les plus informés, ceux et celles faisant une veille régulière, sont également plus participatifs et actifs dans les communautés. Le genre est un thème sensible et sans cadre théorique de référence, il ne serait pas bon de tirer des conclusions hâtives. Les résultats obtenus ici demeurent intrigants et je ne peux m'empêcher de me demander ce que donnerait l'étude de ce concept appliqué aux professeur-e-s documentalistes. Je pense qu'il serait intéressant de l'étudier plus en profondeur pour voir si cela se confirme sur un plus large échantillon pour savoir si cela est lié au problème de reconnaissance sociale et professionnelle que rencontre la profession depuis toujours.

3.13 Conclusion générale

L'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes constatée via l'enquête est-elle la même que celle théorique établie ?¹³⁰

Les professeur-e-s documentalistes...	Constat des participants interrogés ici
Sont titulaires du CAPES de documentation (externe ou interne)	Oui. Une majorité est titulaire du CAPES de documentation
Exercent dans le 2 nd degré	Oui. Une majorité exerce en collège, lycée ou lycée professionnel.
Enseignent les sciences de l'information et de la communication aux élèves	Oui. Une majorité a d'ailleurs une préférence pour cet axe.
Gèrent le fonds et les ressources du CDI selon des normes et des pratiques fondées sur la bibliothéconomie et la documentation.	Oui. Bien que peu aient une inclinaison pour cet axe de mission.
Participent à l'ouverture culturelle et aux partenariats de leur établissement	Oui. Une majorité a d'ailleurs une préférence pour cet axe.
Ressentent des interrogations, voire des difficultés à exercer leur profession dans sa plénitude.	Oui. Une majorité des deux échantillons ressent des interrogations identitaires et/ou des difficultés à exercer.
Sont en relation avec les communautés professionnelles	Oui. Une majorité de participants font partie d'une ou plusieurs communautés.

¹³⁰ Cf. partie 1, 2.4.3

Il est également possible d'ajouter des nouvelles caractéristiques tirées de l'analyse des données à cette identité professionnelle.

Les professeur-e-s documentalistes aussi...	Constat des participants interrogés ici
Échangent régulièrement avec des pairs	Oui. Une grande majorité échange fréquemment entre eux.
Sont en majorité des femmes	Oui. Il s'agit d'une profession très genrée.
Assistent aux réunions académiques	Oui. Une majorité y prend part.
Adhèrent aux communautés en partie à cause de leurs difficultés et interrogations professionnelles	

Quel était le but de ce mémoire ? Savoir s'il existait une relation entre la construction individuelle de son identité professionnelle et communautés professionnelles. Avec une adhésion moyenne d'environ 4 communautés par échantillon, on peut dire que cette relation est bel et bien prouvée. Quel était l'objectif de ce questionnaire ? Étudier plus précisément la relation entre l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et leurs communautés professionnelles. Il est indéniable que l'identité de chacun a un impact sur la manière dont les communautés sont vécues, utilisées, investies.

Certains éléments de l'identité professionnelle individuelle agissent sur la relation aux communautés. Le statut des professionnel-le-s en poste dans les CDI influencent l'adhésion ou la participation aux communautés, lesquelles sont plus élevées lorsque les personnes sont titulaires du CAPES de documentation. Le fait de se reconnaître "professeur-e documentaliste", même si cela semble évident pour une majorité, joue sur le rapport aux communautés professionnelles. Le fait de ressentir des interrogations sur son identité professionnelle, le fait de souffrir de difficultés à exercer ont un impact sur l'adhésion ou la participation aux communautés de professeur-e-s documentalistes.

D'autres éléments ont moins d'importance. Si la date d'entrée dans la profession joue sur l'adhésion spécifique à certaines communautés, la moyenne d'adhésion reste globalement la même pour toutes périodes confondues. Le fait de travailler en lycée ou collège a peu d'influence sur la relation aux communautés également. Les préférences personnelles face aux axes de mission ont un impact minimum sur l'adhésion aux communautés. Cela, par contre, influence la participation.

Un autre objectif : connaître la vision des professeur-e-s documentalistes sur leurs propres communautés. Une minorité n'adhère pas aux communautés, les considèrent comme inutiles ou une perte de temps. Mais une majorité ici a pour les communautés un regard bienveillant : elles sont surtout utiles, leur font écho, sont nécessaires, essentielles ou du moins importantes. Il est probable que les participants n'avaient jamais réfléchi au rapport qu'ils entretenaient avec leurs communautés professionnelles. Il existe, à mon avis, une différence entre les professeur-e-s documentalistes qui aiment leur métier et cherchent à le faire au mieux malgré les difficultés – les personnes qui adhèrent et participent aux communautés de manière occasionnelle et selon leurs besoins personnels – et les personnes passionnées par leur profession, qui aiment s'investir dedans – c'est-à-dire la minorité qui adhère et participe bien plus que la moyenne.

Pourtant, sans les communautés professionnelles, être professeur-e documentaliste serait encore plus compliqué qu'actuellement. Le but de toutes les communautés, leur point commun, qu'elles soient en ligne ou sous forme de réunions, ouvertes à tous ou restrictives, c'est qu'elles visent à améliorer la profession. Chacune à leur manière, leurs stratégies et leurs revendications, ces communautés veulent rendre meilleur le quotidien des professeur-e-s documentalistes. C'est pourquoi même si elles ne sont pas parfaites et sujettes à critique, elles doivent rester une source de fierté pour les professionnel-le-s qui les ont créées et y contribuent activement.

Ce mémoire, dont l'objectif était de travailler sur les communautés professionnelles, offre quelques réponses sur la question du lien avec l'identité des professeur-e-s documentalistes et oriente vers d'autres pistes de réflexion, à propos des communautés elles-mêmes ou de la profession.

Par exemple, ce mémoire ne traite que des communautés dites « formelles », avec un cadre relativement précis, des règles de collectivité établies, un support visible. Mais d'autres communautés plus informelles doivent certainement exister, comme des réunions entre collègues hors du système académique, des groupes de professeur-e-s documentalistes ami-e-s sur les réseaux sociaux, des communautés qui ne sont pas répertoriées et accessibles seulement aux initié-e-s. Ici, une majorité – voire la totalité – des participants échange régulièrement avec des pairs. Qui sont ces pairs ? Des anciennes connaissances de formation initiale ? Des collègues rencontré-e-s en JRL avec qui une amitié s'est nouée ? Des anonymes sur les réseaux sociaux ? Cela pourrait réclamer une étude à part entière.

Une étude plus approfondie sur les productions des communautés serait également intéressante. Je pense ici au schéma de ces productions¹³¹, schéma subjectif et superficiel des productions créées par ces communautés, à cause du manque de temps et de ressources pour mettre en place un tel examen. Il aurait fallu mettre un vrai protocole de recherche pour faire des classements objectifs, vérifiables, basé sur un corpus avec des sources précises. Travailler sur les productions des communautés de professeur-e-s documentalistes pourrait être un sujet de mémoire à part entière. Cela permettrait de comparer, par exemple les difficultés vécues par les professeur-e-s documentalistes avec les informations diffusées par les communautés, ou quelle est l'identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes selon les communautés.

Françoise Chapron définit le travail de professeur-e documentaliste plus comme "une *semi-profession* qu'une profession ayant achevé sa construction"¹³². Le but d'une partie de ces communautés est de poursuivre ce processus de construction. Que vont-elles devenir ? Quelle évolution possible pour les communautés de professeur-e-s documentalistes ? Cela dépend finalement beaucoup de l'évolution donnée à la profession elle-même. Les communautés ne sont qu'une réponse à des problèmes, une conséquence des difficultés. Que serait une évolution positive de la profession...? L'APDEN en particulier milite pour la création d'une discipline info-documentaire afin de permettre à la profession d'être mieux reconnue sur le plan pédagogique, d'obtenir ses lettres de noblesse vis-à-vis de l'enseignement. Au début de ce mémoire, j'étais totalement d'accord avec ce point de vue, tout à fait logique et légitime. Maintenant, je ne suis plus si sûre... Une autre interrogation par rapport à cette revendication de programme concerne ce possible programme de didactique en info-documentation. C'est manifestement quelque chose de légitime et d'important qui manque visiblement à une partie de cet échantillon : c'est probablement ce qui explique que les communautés axées sur la pédagogie soient si utiles pour les participants, c'est une partie des difficultés professionnelles rencontrées, cela apparaît même dans les remarques libres de la question 1.10. Mais d'un autre côté, il est dommage que la profession ait besoin de cela pour être reconnue. Les professeur-e-s documentalistes en poste sont, pour une majorité, déjà actifs et pas seulement dans leurs communautés. Ces personnes mettent en place des activités, montent des projets, améliorent le fonds, développent le CDI, font de leur mieux pour former les élèves en info-documentation. Ces efforts sont importants. Cela est utile. Cela devrait déjà être mis en valeur. Les professeur-

¹³¹ Cf. partie 1, 3.4

¹³² Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique*. p. 287

e-s documentalistes mettent déjà en place des actions, seul-e-s ou avec des collègues, et fournissent un travail qui mérite d'être valorisé. Les professeur-e-s documentalistes sont plus que de simples gestionnaires de fonds. Mais ils sont plus aussi que des enseignants d'infodocumentation. Peut-être que c'est cette pluralité possible, ce dynamisme de la profession, ce côté alternatif, différent, en dehors de la norme qu'il faudrait honorer.

Bibliographie

1. Profession et communauté professionnelle

- Dubar, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : éd. Armand Colin, 1991. 256 p.
- Cavet, Agnès. "Enseignant, un « métier » ou une « profession » ?" [en ligne] in *Eduveille*. eduveille.hypotheses.org, 2007. 3 p. Consulté le 14/04/2017 sur : <http://eduveille.hypotheses.org/267>
- Fabre, Isabelle ; Liquète, Vincent ; Gardiès, Cécile. "Pratiques informationnelles et construction des savoirs dans une communauté professionnelle : enjeux de l'information et de la communication" [en ligne] in *Enjeux de l'information et de la communication*. Grenoble : éd. GRESEC, 2011. pp.1-14.
- Morice, Louis. Non, il n'y a pas 8% de syndiqués en France. Dir. pub. Lévy, Dominique. In *L'Obs* (en ligne). Paris : éd. Nouvel Observateur du Monde, SA. 02/06/2016. 3 p. Consulté le 22/06/2018 sur : <https://www.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160601.OBS1706/non-il-n-y-a-pas-8-de-syndiques-en-france.html>
- Murat, Bernard. Le bénévolat dans le secteur associatif : rapport d'information n° 16. In *Sénat.fr* (en ligne). Paris : éd. Sénat, 2005. 81 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-0161.pdf>
- Dir. Thierry, Dominique. L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016. In *Associations.gouv.fr* (en ligne). Paris : éd. France Bénévolat, 2016. 20 p. Consulté le 23/06/2018 sur : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ENQUETE_Evol_benevolat_associatif_en_2016_vDEF.pdf
- Viennot, Marie. Taux de syndicalisation : le vrai du faux. In *France Culture* (en ligne). Paris : éd. Radio France, 2016. 3 p. Consulté le 23/06/2018 sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/taux-de-syndicalisation-le-vrai-du-faux>
- Wittorski, Richard. *La notion d'identité collective : la question identitaire dans le travail et la formation (contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique)*. Paris : éd. L'Harmattan, 2008. Coll. Logiques Sociales. pp.195-213.

2. Éthique, déontologie et identité professionnelle

- Accart, Jean-Philippe. *Le documentaliste et l'éthique* [en ligne]. Bruxelles : éd. ABD-BVD, 2011. 4 p. Consulté le 14/04/2017 sur : http://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2011-2_Accart.pdf
- Blin, Jean-François. *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : éd. L'Harmattan, 1997. Coll. Action & Savoirs. 223 p.
- Broussal, Dominique ; Talbot, Laurent. "Professeur des écoles : une identité professionnelle?" [en ligne] in *Revue trimestrielle de l'Association Française des Administrateurs de l'Éducation*. 2010. pp.89-96. Consulté le 14/04/2017 sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00762091/document>
- Calenge, Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2004. 314 p.
- ENSSIB. "Mission, droits et devoirs du bibliothécaire" [en ligne] in *Bulletin des Bibliothèques de France* n°125. Paris : éd. Enssib, 1984. 1 p. Consulté le 14/04/2017 sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/41162-missions-devoirs-et-droits-du-bibliothecaire.pdf>
- Étienne, Richard ; Tozzi, Michel. *Quelle identité professionnelle pour notre métier ?*. Montpellier : éd CRDP Languedoc-Roussillon, 2001. 112 p.
- Prairat, Eirick. *De la déontologie enseignante*. Paris : éd. PUF, 2005. 114 p.

3. Identité professionnelle des professeur-e-s documentalistes et leurs communautés

- Blanquet, Marie-France. *Documentalistes : leur histoire de 1900 à 2000*. Poitiers : éd. Canopé, 2014. 190p.
- Bureau national de l'APDEN. Les professeurs documentalistes et leurs conditions de travail (2016/2017). In *[APDEN]* (en ligne). Paris : éd. APDEN, 05/01/2017. 89 p. Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/2017_01_04_Synthese_Enquete_conditions/co/ECON_2017.html
- FADBEN CDI. Les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. In *[APDEN]* (en ligne). Paris : éd. FADBEN, 2013. 45 p. Consulté le 17/02/2018 sur : http://www.apden.org/IMG/pdf/Les_professeurs_documentalistes_et_les_apprentissages_info-documentaires_FADBEN_2013.pdf

- Chapron, Françoise. *Les CDI des collèges et lycées : de l'imprimé au numérique*. Paris : éd. PUF (Presses Universitaires Françaises), 2012. 320 p.
- Chapron, Françoise. Professeur-e documentaliste : profession "métissée", profession clivée ?. Dir. Wittorski, Richard. In *Les professionnels et leurs formations : Entre développement professionnel et projets des institutions*. Paris : éd. Peter Lang. 2014. Chapitre 3.
- Chapron, Françoise. "CDI et professeur-e-s documentalistes : mise en perspective et en prospective". In Éducation & Devenir, groupe de liaison, de réflexion et de propositions. *La documentation : enjeux, histoire, perspectives (Cahiers d'éducation & devenir n° 9)*. Paris : éd. Éducation & devenir, 2010. Pp. 17-25.
- Cordier, Anne. "Instantané d'une profession patchwork : je, tu, ils... sont professeur-e-s documentalistes" in *InterCDI n°238 spécial*. Étampes : éd. CEDIS, 2012. 12-17 pp.
- Fabre, Isabelle. *Professeur-e documentaliste : un tiers-métier*. Dijon : éd. Educagri, 2011. 249 p.
- Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*. Paris : CNRS éditions, 2001. 312 p.
- Hedjerassi, Nassira ; Bazin, Jean-Michel. "Professeur-e-s documentalistes : une identité professionnelle toujours problématique ?". In *Recherche et Formation* [en ligne] n°74. Lyon : ENS Éditions. 2013. [Consulté le 27/09/2017 sur Revues.org] Disponible sur : <http://rechercheformation.revues.org/2135>
- Le Gouellec-Decrop, Marie-Annick. "L'identité professionnelle des documentalistes des établissements scolaires : émergence et incertitudes" [en ligne] in *Recherche & Formation* n°28. Paris : éd. ENS, 1998. pp. 139-159. Consulté le 14/04/2017 sur : http://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1998_num_28_1_1507
- Liquète, Vincent. "Construction d'une identité professionnelle face à l'altérité des usagers : le cas de la documentation scolaire en France" [en ligne] in *Revue COSSI* n°1. Montpellier : éd. Revue COSSI, 2017. 10 p.
Consulté le 14/04/2017 sur : <http://revue-cossi.info/numeros/1-2016-communication-information-et-savoir-quel-management-pour-une-organisation-durable-2/565-1-2017-revue-liquete>

4 Remerciements

Merci à vous, Mme Bernardet, pour m'avoir bien guidé et rassuré dans les moments de doutes, et pour m'avoir permis de devenir spécialiste du logiciel Excel.

Je remercie aussi ma tutrice et collègue Nathalie Naveau, pour ses réflexions alternatives sur la profession.

Oh, merci aussi à mes anciennes tutrices du lycée de la Colinière, Annie et Catherine, pour m'avoir donné l'idée de ce sujet de mémoire.

Je remercie mes amies rencontrées à l'ESPE, Carolane et Héroïse, pour leurs idées, leurs suggestions, et pour avoir répondu au questionnaire en avant-première.

Merci à ma maman, de m'avoir écoutée réfléchir à voix haute et d'avoir fait la cuisine pendant que je travaillais ces dernières semaines. Et puis merci à ma grand-mère.

Ce n'est pas un remerciement mais je suis impressionnée du travail fourni par l'APDEN ou par Otlet et Lafontaine et je tenais à le souligner.

Annexes :

1. Commentaires libres des échantillons

Q.1.10 Souhaitez-vous nous raconter quelles difficultés vous rencontrez ?

Premier échantillon (9 réponses) :

1. Parvenir à **mener à bien toutes mes missions** et notamment celles sur la gestion du centre de ressources.
2. C'est **fatigant** d'être toujours devant des élèves. Les autres professeurs disposent de temps ""sans élève"". Or nous sommes toujours en activité [...]"
3. Difficulté à **mettre en place des séances d'info-doc** en interdisciplinarité
4. L'organisation des **séances pédagogiques**. Le fait que nous soyons très souvent dépendants du bon vouloir des collègues de discipline pour obtenir des heures face aux élèves nous met en difficulté et **fragilise notre légitimité** devant les élèves.
5. "**Manque de reconnaissance**. Difficulté à mettre en place de réelles collaborations avec les collègues"
6. "Difficultés pour trouver des temps de concertation avec les collègues. Eux courent après le temps, ne voient pas la nécessité de venir travailler au CDI."
7. Certaines périodes sont particulièrement chargées et nécessitent un **temps de présence** supérieure à 30 heures au collègue. [...]"
8. "Difficile **d'affirmer sa place en tant que professeure** auprès des collègues et/ou de l'administration. Les collègues sont pris par le programme et les horaires; j'ai souvent l'impression de ""quémander"" pour organiser des séances et former les élèves à la recherche d'information. Je déplore également le fait que si en collège, on voit facilement les classes de 6è; après c'est plus compliqué alors qu'il faudrait un suivi de la 6è à la 3è."
9. On me demande d'accueillir de plus en plus d'élèves au CDI pour **soulager la permanence**. D'ailleurs, je remarque que **le temps de "surveillance" des élèves est l'activité qui me prend le plus de temps en poste** or elle n'est pas mentionnée dans votre questionnaire.

Deuxième échantillon (60 réponses) :

1. Problème de **décalage entre les réalités du métier et les demandes institutionnelles** (les réalités me semblent plus intéressantes que les demandes institutionnelles). Problème de **clarté des missions** (pédagogie info-documentaire pour l'ensemble des élèves, mais sur quel temps ?)
2. La **surcharge de travail** liée au **nombre de tâches** différentes à effectuer. Il faudrait un deuxième poste dans tous les établissements.
3. Si l'on veut mener correctement les différentes missions du prof doc (volet pédagogique, gestion du centre de ressources, ouverture culturelle), on **manque clairement de temps**.
4. Difficulté à faire reconnaître notre **statut de professeur**

5. La **reconnaissance** par les collègues.
6. Le **nombre croissant de missions** confiées aux professeurs (es) documentalistes.
7. **L'isolement** dans l'établissement.
8. Obtenir des heures pour **travailler avec les élèves**.
9. Le **temps** pour mettre en place toutes nos missions."
10. Difficultés liée à la **méconnaissance de mes missions** par mes collègues et mes supérieurs, et liées au flou entretenu par la **circulaire de mission** autour de points litigieux tels que la gestion des manuels scolaires.
11. La **reconnaissance** du mandat pédagogique. Trouver des créneaux horaires pour **pouvoir enseigner**. Devoir réagir aux exigences de dernière minute et faire de "l'aide individualisée" auprès des élèves là où une formation serait souhaitable. [...].
12. **Manque de temps** de préparation et cadre particulier lié à mon établissement (EREA : enseignement adapté) qui ne dispose pas de vie scolaire telle qu'on la conçoit. Ce qui fait que le CDI se transforme régulièrement en salle de perm'.
13. **Peu de temps** à accorder à l'interdisciplinarité de la part des collègues de discipline. **Mauvaise connaissance de notre poste** par les collègues, même les personnels de direction."
14. Le CDI est trop souvent envisagé comme un lieu d'"accueil" des élèves en nombre, quelles que soient leurs activités.
15. "**Reconnaissance des collègues** en tant que professeurs. Inexistence de l'information-communication en tant que telle dans les programmes scolaires"
16. Difficultés à **obtenir des créneaux pour l'enseignement** de l'information-documentation en dehors des temps en interdisciplinarité.
17. **Reconnaissance** de l'appellation intégrale du métier, des différentes missions du métier et surtout celle de l'info-documentation...
18. Etre **seule, isolée** au milieu de tous (lycée de plus de 1000 élèves ; 75 profs ; 40 agents et personnels administratifs). Avoir une multitude de casquettes. Le manque de reconnaissance. Le manque d'équité. Le manque d'écoute. [...]
19. C'est essentiellement le **manque d'un référentiel en info-doc** qui me pose problème. A chaque séance, tout est à faire : quelle notion enseigner ? travailler pour soi sur cette notion pour bien la maîtriser, ce qui demande bcp de temps. Puis construire la séance : comment enseigner cette notion, avec quels matériaux, fiches élèves ?... Travailler avec un collègue donne de sens à notre enseignement mais le collègue a souvent **peu de temps** à nous accorder, en tout cas pas assez. [...]
20. **Absence d'un programme en information-documentation** pour préparer, évaluer et **faire valoir notre enseignement**.
21. Les collègues (professeurs, administration, autres) identifient très mal notre profession et nos compétences.
22. "**Non reconnaissance** de l'institution, des chefs d'établissement et de certains enseignants de discipline de notre statut d'enseignant-e. Difficulté à mener des projets interdisciplinaires par **manque de temps ou d'intérêt** des collègues de discipline [...]"
23. Manque de cadre horaire pour **l'enseignement de l'info-documentation**
24. **non reconnaissance** de notre fonction enseignante : très peu d'heures d'info -doc auprès des classes et le lieu cdi est vu comme une garderie !
25. Assurer la fonction de prof doc, référent culturel, numérique... Concilier l'ouverture du CDI et **gérer les tâches quotidiennes** : gestion du fond, projets péda... Manque d'accompagnement et formation dans la maîtrise et exploitation des ressources numériques.
26. - **reconnaissance** du statut de certifié par rapport aux chefs d'établissement, au Rectorat...
27. Le **manque de reconnaissance**.
28. **Être reconnue** en tant qu'enseignant-e et avoir sans arrêt à rappeler qu'on n'est pas là pour apporter des documents et ouvrir le CDI.

29. Une **méconnaissance de mon métier** par mes collègues, la difficulté de gérer les 3 missions (pédagogique, gestion et ouverture culturelle) de frond au quotidien
30. **Méconnaissance des collègues** de "discipline" de notre champ d'activités et de nos compétences. Certains ne savent même pas que l'on a un CAPES !
31. Difficultés quant à la **justification perpétuelle du statut d'enseignant** et de la discipline info-doc.
32. **Non reconnaissance** professionnelle : au niveau des collègues, de l'administration et de notre hiérarchie en général
33. Seule pour plus de 700 élèves, je ne suis pas en mesure **d'effectuer correctement mon métier**, concilier gestion du CDI, accueil des élèves, mettre en place des projets culturels et dispenser un enseignement en information-documentation à tous les élèves. Un enseignant documentaliste par établissement ne suffit pas
34. Il est de plus en plus difficile de **trouver des créneaux horaires pour former les élèves** [...]
35. "Problème dans la **reconnaissance de mon statut d'enseignant-e** par certains collègues et par les élèves. Pas d'heures dans l'edt des élèves dédiées à **l'enseignement de l'info-doc** ou de l'EMI."
36. **Difficultés** pour trouver des partenaires pour mettre en place des projets, difficultés pour obtenir un budget correct pour certains projet, dfficultés à **être reconnue** dans mon travail.
37. **L'institution ne reconnaît pas les professeur-e-s documentalistes** comme des professeurs à part entière. La possibilité de **faire des cours d'info-documentation** dépend d'une autorisation donnée par les chefs d'établissement.
38. "**méconnaissance** du métier de la part de certains collègues qui pensent encore que nous sommes seulement des documentalistes, Trop souvent l'impression d'être un **prestataire de services**"
39. La **méconnaissance** de notre métier par les différents acteurs de l'Ecole.
40. "**Manque de reconnaissance** de l'info-documentation par les collègues, l'administration, l'inspection. **Difficultés** de faire une réelle progression surtout depuis la réforme du collège"
41. "l'éternel **manque de reconnaissance** des missions des professeur-e-s documentalistes mais si elle existait, il faudrait bcp plus de postes au CAPES, le manque de formation des profs pour travailler en collaboration avec nous, le **budget** trop maigre du CDI"
42. Sous-effectif et allègements non compensés. **Impossibilité de mener à bien des volets entiers de mes missions.**
43. La liberté pédagogique que nous avons (pas de programme, la possibilité de mener les projets que nous souhaitons) est, pour moi, un atout mais aussi une **faiblesse**. Nous sommes **dépendants** de nos collègues, du contexte de l'établissement...
44. Que le CDi reste un CDI et non une salle d'étude
45. **Ne pas être reconnue** comme enseignant qui a des savoirs à transmettre.
46. Pas de difficultés à l'heure actuelle mais le sentiment que tous les projets mis en place ou ma place en tant que professeur peuvent être remis en cause (par exemple en cas de changement de direction ou de mutation).
47. **Nos missions sont très mal connues** par la communauté éducative.
48. Les collègues enseignants mais surtout les collègues de la vie scolaire et de l'administration ne semblent pas toujours **connaître nos missions et notre rôle** au sein de l'établissement.
49. Des images préconçues des collègues créent un **décalage** avec le prof doc, qui a l'impression d'être dans un autre monde. Certains croient que nous sommes à leur service. Ils ne nous calculent pas. C'est pas méchant, c'est juste rédhibitoire.
50. Le fait de **devoir concilier les multiples missions seule** dans un grand établissement (>700 élèves). Le fait d'être littéralement **submergée** par les demandes des élèves en accueil individuel. [...]
51. **Manque de reconnaissance** et impossibilité de toucher tous les niveaux pour **une formation à l'information documentation** complète
52. Souvent un **manque de reconnaissance** et de confiance de notre mission d'enseignement, de la part des collègues disciplinaires, sans doute par **méconnaissance** de notre métier et de nos compétences.

53. Une identification plus précise de notre métier tant au niveau des élèves et des collègues (et des chefs d'établissement) que du ministère.
54. "- Nous ne sommes **pas reconnus** en tant que professeur, **Nos missions sont très peu connues** des chefs d'établissements et de nos collègues, Notre discipline n'apparaît jamais sur l'ENT : pas de rattachement aux classes (cahiers de textes, notes, appréciations bulletin) alors que nous donnons des enseignements aux élèves"
55. Difficulté d'être **reconnu comme professeur**.
56. "La **non reconnaissance** de notre statut de professeur par les collègues qui ne voient souvent dans le fait de partager leur classe qu'un avantage pour eux et qui se fiche de savoir ce qu'on lie à leur cours comme compétences documentaires.
57. **Pas assez de temps** pour développer la communication, gérer le fonds, développer l'ouverture culturelle, établir une progression pédagogique chez les élèves
58. Des **textes flous** : le manque de précision de la circulaire de mission notamment en matière de pédagogie, nous empêche de nous positionner clairement au sein de l'équipe éducative.
59. Le **manque de reconnaissance** des compétence sinfo-documentaire, qui se traduit par une grande difficulté à insérer ces même compétences info doc dans des contenus
60. Convaincre les collègues de l'intérêt de la transdisciplinarité et de la co-animation.

Q.2.11.1 Pourquoi avoir arrêté ?

Deuxième échantillon (39 réponses) :

1. Je n'ai **pas reçu les conseils adaptés** à mes besoins.
2. **Manque de temps**
3. j'ai changé de coprs (ex PLP) et j'ai changé de syndicat.
4. **Trop d'énergie dépensée** pour peu de résultats.
5. J'ai à plusieurs reprises adhéré à un syndicat - surtout lors des périodes de mutation ! J'ai l'intention d'adhérer à nouveau, mais **le coût d'adhésion** est tout de même important. [...]
6. Le **coût**
7. Je ne me reconnais pas complètement dans **les idées** que défendent les adhérents et l'association APDEN et je trouve que ça tourne en rond sans réelles avancées.
8. Je suis un intermittent du syndicalisme souvent par oubli de cotisation et aussi de l'APDEN car je les soutiens **sans partager toutes les orientations** sur l'évolution du métier
9. Parce j'ai changé de métier.
10. Sans intérêt
11. A mes débuts, j'ai fait partie d'un syndicat qui traitait peu des problèmes rencontrés par les professeur-e-s documentalistes alors (1991-1992).
12. Inscription en tant que néo-titulaire, notamment pour **le suivi de carrière** (mutations intra) puis changement d'académie il y a quelques années et ensuite procrastination pour me réinscrire.
13. Je ne me retrouvais pas forcément dans le profil, **le militantisme, les prise de position** des responsables.
14. Manque d'intérêt
15. On ne s'occupe pas beaucoup des **contractuels** en ce qui concerne les syndicats. Le prix de l'adhésion est très élevé.
16. **Je ne m'y reconnaissais pas** toujours.
17. Je ne me sentais **pas soutenue** dans la pratique, je ne ressentais que les discours, pas l'action.
18. J'ai adhéré au syndicat pour avoir de l'aide pour mes mutations.
19. Pas satisfaite
20. Moins de temps

21. Je ne m'y retrouvais pas.
22. Lassitude
23. J'ai été syndiquée au début de ma carrière mais les revendications syndicales étaient **éloignées de mes attentes concernant l'évolution de la profession.**
24. Pour les raisons de **lassitude** sur les débats agitant la profession comme exprimé précédemment.
25. J'étais à un syndicat avant, j'ai arrêté car je n'en sentais plus le besoin.
26. Manque de temps
27. Je ne suis plus syndiquée car je trouvais que les syndicats passaient sous silence les difficultés des professeur-e-s documentalistes à exercer leurs missions et ne faisaient pas grand chose pour la profession
28. cela ne m'a pas aidée face aux problèmes professionnels que je rencontre dans mon quotidien.
29. pas le temps.
30. "J'ai changé d'académie en septembre 2014.
31. changement de syndicat, pour cause inefficacité.
32. Adhésion à un syndicat de courte durée **en début de carrière.** Raison : manque de temps.
33. Le **côté corporatiste** de l'APDEN.
34. Arrêt du syndicat pour cause de **mauvaise représentation du métier.**
35. pas le temps
36. **D'autres centres d'intérêt** ou plutôt d'autres façons de travailler ; par **manque de temps** aussi
37. Je suis toujours syndiquée. En revanche je ne fais pas partie de l'Apden cette année
38. Je ne me reconnaissais pas dans ce syndicat
39. Fatigue

Q.3.11 Participez-vous dans les groupes professionnels d'une manière qui n'a pas été indiqué ci-dessus ?

Premier échantillon (1 réponses) :

1. **Mutualiser** les pratiques, construire des séances pédagogiques

Deuxième échantillon (7 réponses) :

1. **Mutualiser** des séances et des pratiques professionnelles
2. Au sein de l'APDEN : **organisation de congrès ; élaboration de l'enquête nationale** sur les savoirs info documentaires des élèves ;
3. **Groupe amical informel** entre documentalistes
4. Intervention comme **formatrice dans les ateliers Canopé** autour de BCDi et e-sidoc afin de rendre service aux collègues.
5. ICEM, pédagogie Freinet sous forme de **stages** demandés au ministère en dehors du PAF académique et des **journées d'études sur notre temps personnel.** Nous élaborons des fiches d'incitation à la recherche documentaire pour les élèves du second degré dans l'esprit de la pédagogie Freinet.
6. **En JRL**, pendant plusieurs années, j'ai analysé seule et en binôme, des situations pédagogiques pour pouvoir avoir une idée de ce qui se faisait pédagogiquement et didactiquement en info-documentation.
7. Je publie des articles sur l'info-documentation dans un **journal syndical**

Q.5.1 Avez-vous des remarques supplémentaires à communiquer par rapport à ce questionnaire ?

Deuxième échantillon (6 réponses) :

1. Le mot "**participer**" n'est pas toujours facile à saisir : en tant que contribution ou bien en tant qu'utilisation
2. Faire partie d'un groupe professionnel permet de prendre du recul sur ses propres pratiques et de se tourner régulièrement vers la théorie. Cela permet de devenir davantage expert dans la discipline.
3. "Bonjour, C'est un thème original que vous avez choisi pour votre mémoire. Concernant le questionnaire, j'espère que vous pourrez en tirer quelque chose d'intéressant. Pour ma part, j'ai trouvé qu'il y avait des questions redondantes et des possibilités de réponses pas toujours adaptées (par exemple sur les aspects préférés du métier, **j'aurais séparé actions culturelles et promotion de la lecture**, car on peut faire de la culture sans lecture). [...]"
4. Les **réponses à apporter sont souvent assez radicales** et **empêchent souvent la nuance**. Hors ce métier est riche en nuance et en subtilités.
5. **Etre contractuel**, c'est toujours être situé à la périphérie d'un univers professionnel. Le statut permet l'appartenance à une communauté. Pourtant, le travail attendu par l'établissement est le même...
6. "Il manque peut-être **les raisons pour lesquelles on ne rejoint pas les groupes**, et notamment le **manque de temps** ! Quand j'ai passé toute ma journée au CDI, je n'ai pas toujours envie d'allumer un PC en arrivant chez moi, et je n'ai pas le temps au collègue de faire ce genre de choses."